

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
« SCIENCES HUMAINES, SOCIALES
ET EDUCATIVES »



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR
THE SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

DOCTORAL RESEARCH UNIT
FOR THE SOCIAL SCIENCES

LES DYNAMIQUES PAYSANNES AUTOUR DE LA
FILIERE MAÏS DANS LA LOCALITE DE DIMAKO A
L'EST-CAMEROUN

Logiques, pratiques des acteurs et effets induits.

Mémoire de Master en Sociologie

Option : Sociologie politique

Par

Yves-Paterne ANGOUANDE DOGO
Licencié en Sociologie



Sous la direction de :

Pr NNA NTIMBAN Albert
Maître de Conférences.

Septembre 2023

« Le drame d'une modernité venue d'ailleurs est que ses effets contribuent davantage à la désorganisation du tissu social endogène, à l'expropriation et au bannissement des savoirs locaux qui résultent des effets pervers des discours dominant. Vouloir faire accéder les agriculteurs et les éleveurs à plus d'efficacité grâce à un niveau scientifique et technique élevé tout en écartant leurs systèmes de production, leurs formes d'aménagement agricole, leur gestion de l'espace, c'est risquer de provoquer le rejet de toute intervention moderniste. »

Jean-Marc ELA, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique Noire. Les défis du monde d'en-bas*. Paris, l'Harmattan, 1998, pp. 231.

**A toute la grande famille DOGO
Et
A ma fille Blessing Florencia DEMBA ANGOUANDA.**

REMERCIEMENTS

Ce premier contact avec le monde de la recherche s'est organisé grâce au concours aimable et inconditionnel de quelques acteurs bienveillants.

Il s'agit tout d'abord de notre Directeur de recherche, le Professeur **NNA NTIMBAN Albert**, à qui nous adressons chaleureusement nos remerciements fervents et notre profonde reconnaissance.

Nous sommes également gré au corps professoral du Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, dont les enseignements ont contribué, au plus haut niveau, à modeler notre personnalité scientifique, ceci dès nos premiers pas à l'Université.

Nous tenons également ici à exprimer nos profonds remerciements à Madame **Marie-Jeanne ZHA** et Monsieur **ZANGA**, respectivement Délégué et responsable administratif du GIC-FATKA de Dimako, pour avoir mis à notre disposition un important stock de documents que nous avons minutieusement exploité.

C'est également ici le lieu pour nous de témoigner notre gratitude aux *Etablissements Modeste Télécom* sis à Dimako, qui nous ont ouvert leur porte, alors que nous étions régulièrement confrontés aux coupures d'énergie que son promoteur, **Modeste NGOMSI** trouve ici l'expression de toute notre reconnaissance.

Nos fervents remerciements vont également à monsieur **Armand Serge MBIENKEU**, Doctorant en Sociologie politique à l'Université de Yaoundé I, pour avoir accordé un intérêt particulier à notre travail, et pour avoir mis gratuitement à notre disposition des documents dont l'exploitation nous a été d'un important apport.

Nous remercions gracieusement la grande famille DOGO du côté de Dimako, en particulier, DOGO DIEUDONNE et ZONGMBOUKE Jacqueline, nos géniteurs ; nos frères et sœurs, pour leur soutien quotidien et incessant, tant financier, matériel que moral. A toutes ces personnes, nous témoignons notre profonde gratitude, sans oublier nos personnes ressources dont les informations mis à notre disposition, ont permis la rédaction de ce Mémoire.

SOMMAIRE

DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
SOMMAIRE.....	iv
LISTES DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	v
RESUME.....	vii
ABSTRACT.....	viii
INTRODUCTION.....	1
 Première partie : POLITIQUES PUBLIQUES AGRICOLES AU CAMEROUN ET APPUI AUX GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS : LE CAS DE LA FILIERE MAÏS DANS LA LOCALITE DE DIMAKO.....	 21
Chapitre I : LE MINADER ET L'ACCOMPAGNEMENT DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS DE LA FILIERE MAÏS AU CAMEROUN.....	23
Chapitre II : COMMUNAUTES PAYSANNES ET PRODUCTION DU MAÏS A DIMAKO : ABSENCE D'UNE DYNAMIQUE DE COHESION.....	36
 DEUXIEME PARTIE : PRODUCTION ET VENTE DU MAÏS A DIMAKO A L'EPREUVE DES CONFLITS ENTRE ACTEURS DE LA FILIERE.....	 56
Chapitre 3 : OBSTACLES A LA DYNAMIQUE DE COHESION DES PRODUCTEURS ET VENDEURS DE MAÏS DE LA LOCALITE DE DIMAKO.....	57
Chapitre 4 : DESORGANISATION SOURCE D'ANARCHIE ET PORTEUSE DES EFFETS CONTREPRODUCTIFS DANS LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNAUTES PAYSANNES LOCALES.....	83
CONCLUSION.....	103
BIBLIOGRAPHIE.....	112
ANNEXES.....	117
TABLE DE MATIERES.....	129

LISTES DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

a- ABREVIATIONS

Cult. : Cultivateur/Cultivatrice

Ha : Hectare.

HS : Hypothèse secondaire.

Masc : Masculin

b- SIGLES

CRA : Centre de recherche en agronomie.

DSCE : Document de stratégie pour la croissance et l'emploi.

FCFA : Franc des colonies françaises d'Afrique.

GIC : Groupe d'initiative commune.

GIC-FATKA : Groupe d'initiative commune des femmes agricultrices, éleveuses et piscicultrices de Dimako.

ONG : Organisation non gouvernementale.

PNAFM : Programme national d'appui à la filière maïs.

DSDSR : Document de stratégie de développement du secteur rural.

PNVRA : Programme national de vulgarisation agricole.

PIB : Produit intérieur brute.

OMD : Objectifs du millénaire pour développement.

TVA : Taxe à valeur ajoutée.

TIC : Technologie de l'information et de la communication.

APE : Accord de partenariat économique

SND30 : Stratégie nationale de développement 2020-2030.

ODD : Objectifs de développement durable.

NPI : Nouveau Pays industrialisé.

PDI : Plan directeur d'industrialisation.

SCD : Société coopérative de développement.

CTD : Collectivité territoriale décentralisée.

c- ACRONYMES

ONACC : Observatoire National sur les Changements climatiques.

MINADER : Ministère de l'agriculture et du développement rural.

PACA : Projet d'amélioration de la compétitivité agricole.

SFID : Société forestière et industrielle de la doumé.

UCCAO : Union centrale des coopératives agricoles de l'Ouest-Cameroun.

ECAMIII : Troisième enquête camerounaise auprès des ménages.

CEEAC : Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale.

CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale.

EFA : Exploitation familiale agricole.

ONACC : Observatoire National sur les changements climatiques.

RESUME

Ce mémoire donc le titre est « *Comprendre les dynamiques paysannes autour de la filière maïs dans la localité de Dimako à l'est-Cameroun : logiques, pratiques des acteurs, et effets induits* » est le fruit d'un travail académique mené principalement dans l'Arrondissement de Dimako, localité située sur la National numéro 10. Ce travail se construit autour de deux constats : le premier pose que les prix du maïs sont proposés et parfois imposés par les acheteurs venant de tous les horizons, au détriment des vendeurs eux-mêmes d'où les plaintes quotidiennes et incessantes de ces derniers. Le deuxième constat est l'incapacité des vendeurs à mettre sur pied une organisation bien structurée en vue de leur cohésion. Dès lors, la question centrale à laquelle nous essayons de répondre est celle de savoir qu'est-ce qui fait obstacle à la dynamique de cohésion chez les producteurs et vendeurs de maïs de l'Arrondissement de Dimako ?

Pour répondre à cette interrogation principale, nous avançons l'hypothèse selon laquelle l'usage des produits phytosanitaires par les cultivateurs de maïs de la zone de Dimako a transformé la façon de concevoir la culture du maïs, tout en brisant le lien social fort qui existait chez les paysans-producteurs de maïs, leur faisant de ce fait passer d'une *solidarité mécanique* à une *solidarité organique* dans la pratique de leur activité quotidienne.

Le but de notre étude est de découvrir les mobiles cachés qui font obstacles à la dynamique de cohésion des producteurs et vendeurs de maïs de l'Arrondissement de Dimako et qui empêchent l'harmonisation des prix du maïs dans toute la zone.

Les méthodes quantitative et qualitative ont été utilisées pour collecter les informations de terrain. Pour lire le phénomène, nous avons fait recours à trois (3) du champ sociologique à savoir la théorie du conflit social ; la théorie de l'anarchie organisée et la théorie du constructivisme structuraliste de Pierre BOURDIEU. Elles se sont notamment appuyées sur l'enquête par questionnaire l'observation directe et l'entretien semi-directif.

Les résultats indiquent que d'une part, l'individualisme caractérise chaque acteur de la filière maïs, ce qui fait que les enjeux de la cohésion sociale sont minimisés ; aussi, il existe un écart considérable entre l'Etat et les producteurs de maïs d'où la pérennisation d'un marché local désorganisé.

Mots-clés : les dynamiques paysannes, filière maïs, logiques et pratiques des acteurs, effets induits.

ABSTRACT

This thesis therefore the title is “the realities of the maize sector in the locality of Dimako in eastern Cameroon: analysis of the practices of the actors and the impact on the daily life of the peasant community” is the result of a academic work carried out mainly in the district of Dimako, located on the national number 10. This work is built around two observations: the first poses that the prices of corn are proposed and sometimes imposed by buyers coming from all walks of life, at the detriment of the sellers themselves, hence the daily and incessant complaints. The second observation is the inability of the sellers to set up structured organization with a view to their cohesion. Therefore, the question that torments our minds and therefore we try to answer is that of knowing what hinders the dynamics of cohesion among producers and sellers of corn in the district of Dimako?

To answer this main question, we put forward the hypothesis that the use of phytosanitary products by maize growers in this area has transformed the way of conceiving maize growing, while breaking the strong social bond that existed, causing them to from mechanical solidarity throughout the production process.

The aim of our study is to discover the hidden motives which hinder the dynamics of cohesion of the producers and sellers of Dimako and which prevent the harmonization of corn prices in this agricultural zone. Both quantitative and qualitative methods were used to collect information from the field.

They were characterized by recourse to the theory and the theory of structuralist constructivism of Pierre BOURDIEU. As collection techniques, we had documentary research, direct observation and semi-structured and interview. The results indicate that on the one hand, individualism characterizes each actor, which means that the stakes of cohesion are minimized; also, there is a considerable gap between the state and the corn producers, hence the perpetuation of a disorganized local market.

Keywords: peasant dynamics, maize sector, actors’ logics and practices, induced effets.

INTRODUCTION

I- MISE EN CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SUJET.

Le Gouvernement de la République du Cameroun poursuit depuis quelques années, la mise en place de la décentralisation perçue comme un véritable processus de développement local permettant de libérer les énergies des paysans aux fins de tirer la croissance économique au niveau local tout en répondant à l'exigence de la maîtrise et de la conduite de l'économie nationale vers un développement équitable et harmonieux de l'ensemble du territoire, qui à terme, ne devra plus afficher de disparités régionales. Dans son approche conceptuelle, la décentralisation vise la création des entités dont les missions sont d'organiser les énergies locales autour des objectifs communautaires de développement en faisant en sorte qu'une combinaison optimale des ressources locales et externes à la région permette la valorisation du potentiel dans la mise en œuvre des avantages comparatifs pour promouvoir l'aménagement du territoire, les échanges inter région et le relèvement du niveau de vie. Cette décentralisation conduira finalement à la responsabilisation des dirigeants des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) dans le ciblage des populations pauvres et la mise en œuvre à leur profit des mesures et actions de réduction de la pauvreté décidées au niveau local comme au niveau national.

Considéré comme l'Afrique en miniature, le Cameroun est l'un des rares Pays qui jouit d'une diversité agricole. C'est un pays à vocation agricole. Le secteur rural y contribue pour près de 30% au PIB et emploie environ 60% de la population active¹. L'extension du pays en latitude (de la zone des forêts humides à la zone sahélienne) lui confère une grande diversité de climats et de paysages ce qui permet de cultiver une gamme étendue de cultures. Le pays dispose également de larges ressources foncières encore largement sous-exploitées². La faible densité de la population place aussi le Cameroun dans une situation favorable en termes de disponibilité des terres³. En plus des sociétés de développement et des ONG, le Programme national de vulgarisation et de recherche agricole (PNVRA) mis en place depuis 1986 permet d'apporter un encadrement technique aux producteurs sur l'ensemble du pays. Dans ses efforts pour améliorer sa production dans toutes les filières agricoles, le Cameroun a atteint la phase

¹ Selon le Document de stratégie de développement du secteur rural (DSDSR), 2003.

² Sur une surface de 7,2 millions d'hectares de terres arables, seulement 1,8 million sont effectivement cultivés (26% de la surface cultivable).

³ La surface par habitant y est de près de 0,45 ha, le double de la Côte d'Ivoire (0,21 ha) et du Ghana (0,18 ha).

d'agriculture dite de « *seconde génération* » et même de « *troisième génération* ». Cette mutation de l'agriculture Camerounaise témoigne de la volonté des pouvoirs publics à moderniser l'agriculture locale en vue d'augmenter la production de tous les produits agricoles en général et du maïs qui fait l'objet de notre étude en particulier. Suite à la conjoncture mondiale actuelle frappée par la pandémie à Corona Virus et la guerre russo-ukrainienne, le gouvernement camerounais est plus que jamais déterminé à produire en masse et de transformer ses produits agricoles sur son sol avant toute exportation. Compte tenu de la décentralisation désormais effective au Cameroun, la base⁴ apparaît comme le moteur du développement ; or la principale activité et la principale source de revenu de ladite base réside sur l'agriculture. La filière qui nous intéresse est le maïs compte tenu de la place qu'elle occupe au Cameroun en général et à Dimako en particulier. En effet, le maïs est la première céréale cultivée et commercialisée au Cameroun et constitue la monnaie courante et la principale source de revenu des Paysans de Dimako. L'arrondissement de Dimako quant à lui est le premier producteur de maïs dans le Département du Haut-Nyong⁵ et figure parmi les deux premiers producteurs de la Région de l'Est⁶. Il est donc temps de s'assurer du bon fonctionnement de toutes les filières agricoles, notamment la filière maïs qui, dans la Région de l'Est en générale et dans « la région de Dimako »⁷ en particulier regroupe grand nombre de Camerounais venant de tout bord.

Notre intérêt porté au sujet : « *Comprendre les dynamiques paysannes autour de la filière maïs dans la localité de Dimako à l'Est Cameroun : logiques, pratiques des acteurs et effets induits* » réside au fait que ce sujet soulève des enjeux autour de la production et la vente des maïs de consommation dans la localité de Dimako. En effet, les producteurs de maïs dans cette zone agricole n'arrivent pas à joindre les deux bouts malgré leur engagement et leur détermination dans cette activité. Ils ont comme impression de travailler au profit des acheteurs qui viennent de tous les horizons. Notre investigation sociologique dans cette filière à Dimako nous permettra justement de comprendre en toute objectivité les mobiles cachés qui entrave la

⁴ La base ici renvoie aux communautés paysannes ou locales, constituée aussi bien des autochtones que des allogènes qui cohabitent et vivent de manière pacifique tout en menant librement leurs activités agricoles.

⁵ A titre de rappel, le Département du Haut-Nyong est le plus grand de la Région de l'Est et compte 14 Arrondissements.

⁶ Cette information nous a été révélée par madame Germaine SOUERE, Délégué d'Arrondissement représentante du MINADER lors d'un entretien à nous accorder le 04 Avril 2020.

⁷ Nous parlerons indépendamment d'« Arrondissement de Dimako », zone agricole de Dimako ou encore de « Dimako et ses environs ».

production du maïs, l'organisation des acteurs de cette filière ainsi que l'état des lieux du marché local de cette céréale tant prisée par les populations de Dimako et d'ailleurs.

II- PROBLEME DE RECHERCHE.

Comme nous l'avons énoncé plus haut, l'Arrondissement de Dimako occupe une place de choix en termes de production de maïs. Cette activité agricole mobilise grand nombre de Camerounais venant de tous les horizons ; certains y viennent pour cultiver, pendant d'autres viennent pour cultiver et gagner honnêtement leur vie. Cet afflux des Camerounais venant des quatre coins du Pays fait de la zone agricole de Dimako un milieu cosmopolite, compte tenu de sa position géographique stratégique pour écouler facilement ses produits agricoles. S'il est vrai que la production du maïs dans cette zone est relativement bonne, il n'en demeure moins vrai que l'écoulement de cette céréale fait couler beaucoup d'entre et de salive chez les producteurs, notamment au niveau de la commercialisation. En effet, les producteurs de maïs se plaignent de plus en plus et à chaque saison de production, du prix relativement bas du maïs, qu'ils ne vivent pas du produit de leurs efforts et que les acheteurs s'entendent sur le prix de leur produit dans le seul but de les arnaquer. Cette situation perdure dans le temps et dans l'espace et les mêmes choses se répètent. Les justifications sont souvent faites de part et d'autre. Si l'on s'en tient aux déclarations souvent faites par des vendeurs, un doigt accusateur est porté d'une part, sur la rentrée scolaire qui cadre toujours avec la première saison de récoltes ; et d'autres part, sur les préparatifs des fêtes de fin d'année qui coïncident généralement avec la deuxième saison de récoltes de maïs. Les acheteurs, quant à eux, se justifient par le fait que le maïs coûte moins chère en ville. Cette situation soulève un autre problème, celui de la non existence d'un marché national ou régional du maïs qui pourrait expliquer la situation vécue par les producteurs de maïs de la région de Dimako. On se rend compte que les acheteurs semblent mieux organisés que les producteurs d'autant plus que les derniers vivent toujours dans la précarité.

Conscients de la situation, certains acteurs de la filière ont pris des mesures allant dans le sens de l'organisation de ces derniers. C'est ainsi qu'en 2013, *le sous-projet d'amélioration durable de la compétitivité agricole du GIC-FATKA dans la production et la commercialisation des maïs de consommation à Dimako*⁸ a vu le jour. En effet, le Gic FATKA regroupait 25

⁸ Projet d'amélioration de la compétitivité agricole. Nom de l'opérateur : Groupe d'initiative commune des éleveurs (GIC-FATKA). Année de convention : 2013.

femmes, toutes productrices de maïs. L'objectif visé était la lutte contre la pauvreté. Après plus de 10 ans d'activité et de bonne organisation, les responsables ont décidé de prendre attache avec le projet d'amélioration de la compétitivité agricole (PACA) qui a accepté de les accompagner en signant avec le Gic-FATKA un contrat de 2 ans (2013-2015). Lors d'un entretien avec la responsable du GIC le 03 mai 2019, il nous a été rapporté que le PACA a interrompu le contrat après un an de bonne collaboration notamment à cause du non-respect des closes par les membres du Gic-FATKA. A en croire la déléguée du Gic, les intérêts individuels ont pris le dessus sur l'intérêt collectif des membres beaucoup plus au niveau de la vente, d'où la chute du Gic-FATKA en 2014. La désorganisation autour de ces derniers notamment en ce qui concerne la fixation des prix par eux-mêmes perdure et les mêmes plaintes demeurent. Aucune organisation de producteur bien structurée n'existe dans la région de Dimako. On se pose dès lors la question de savoir pourquoi les producteurs et les vendeurs de maïs de cette région peinent à parler d'une même voix quant à la fixation des prix et de la vente collective de leur produit ? Nous pensons donc qu'une investigation sociologique peut nous permettre de mieux comprendre les réalités de la filière maïs en dépit de tout ce qui se dit ouvertement concernant cette activité dans la région de Dimako ; cette investigation pourrait de ce fait constituer un début de solution à ce problème.

III- PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

Le gouvernement camerounais a adopté en 2005 la stratégie de développement du secteur rural. Cette stratégie visait entre autres à : *(i) assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire des ménages et de la nation ; (ii) contribuer à la croissance économique et notamment à la croissance des échanges extérieurs et à l'emploi ; (iii) accroître les revenus des producteurs ruraux (agriculteurs, éleveurs, pisciculteurs, pêcheurs et populations riveraines des zones forestières) ; (iv) améliorer le cadre de vie des populations rurales et (v) assurer une meilleure utilisation et une gestion durable du capital naturel, base de la production.*⁹Nous notons donc que l'agriculture est l'un des leviers majeurs pour l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. La production du maïs en grande quantité est de ce fait au centre des préoccupations des pouvoirs publics. C'est ainsi que le Ministère de l'agriculture et du

⁹Selon le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) adopté en 2009, et pour une durée de 10 ans.

développement rural (MINADER) a mis sur pied *le Programme national d'Appui à la Filière Maïs* (PNAFM). Ce programme s'intègre dans les stratégies du millénaire qui consiste à réduire de moitié le nombre de pauvres d'ici 2015. Lors de sa mise en œuvre en 2005, ce programme avait pour objectif « *améliorer la production et les revenus des producteurs de maïs* ». Les composantes du programme étaient les suivantes : **i)** la facilitation de l'utilisation des semences de qualité ; **ii)** l'appui à l'acquisition des équipements et infrastructures de production et de commercialisation pour les petits, moyens et grands producteurs ; **iii)** le renforcement des capacités des producteurs ; **iv)** le renforcement de la structuration des organisations des producteurs et l'organisation de la filière¹⁰. Nous constatons ici que la structuration des organisations des producteurs de maïs en particulier et de la filière en générale est au centre des préoccupations des pouvoirs publics. Les organisations des producteurs constituent de ce fait une thématique qui intéresse grand nombre de chercheurs. Pour sa part, **FONGANG FOUPE Guillaume Hensel** dans sa thèse de Doctorat intitulée *Les mutations du secteur agricole bamiléké (Cameroun) étudiées à travers ses acteurs : Une analyse à partir des localités de Fokoué et de Galim*¹¹, évoquait les problèmes que rencontrent les nombreuses organisations paysannes de la Région de l'Ouest-Cameroun. Pour lui en effet, les difficultés d'émergence d'organisations paysannes sont dues à la réticence de certains paysans et à leurs calculs utilitaristes. Il évoque de ce fait l'Union Centrale des Coopératives Agricoles de l'Ouest Cameroun (UCCAO) qui amorce son déclin alors qu'il s'agit de l'important regroupement des coopératives construites autour de la caféiculture et de l'outil principal de développement agricole et socioéconomique de la région que l'Etat avait mis en place pour s'occuper de l'encadrement des paysans.

Dans un rapport publié en Septembre 2012 sur *Les organisations de producteurs en Afrique de l'Ouest et du Centre : attentes fortes, dures réalités. Le cas du Cameroun*, Guillaume FONGANG déclare que les Organisations de Producteurs au Cameroun connaissent un réel problème de viabilité.

Jean-Marc ELA quant à lui, attirait notre attention en affirmant que :

Le drame d'une modernité venue d'ailleurs est que ses effets contribuent davantage à la désorganisation du tissu social endogène, à l'expropriation et au bannissement des

¹⁰ Recueil technique sur le maïs, réalisé par le programme national d'appui à la filière maïs (PNAFM) en décembre 2012, consulté en ligne sur <https://www.google.com> le 03 mai 2019 à 09h22min

¹¹ Thèse de doctorat soutenue le 21 Octobre 2008.

savoirs locaux qui résultent des effets pervers des discours dominant. Vouloir faire accéder les agriculteurs et les éleveurs à plus d'efficacité grâce à un niveau scientifique et technique élevé tout en écartant leurs systèmes de production, leurs formes d'aménagement agricole, leur gestion de l'espace, c'est risquer de provoquer le rejet de toute intervention moderniste¹².

Il soupçonne de ce fait la modernisation de l'agriculture qui peut être à l'origine de la désorganisation du tissu social endogène et donc des cultivateurs de la base. Dans le même ordre d'idées, **Jacques DELORS** affirme :

Le problème le plus aigu pour les hommes de notre temps, c'est la tension entre le global et le local et comment elle s'exprime. Dans nos démocraties modernes, nous avons l'impression que les dirigeants pensent global et que les citoyens pensent local, [...]. Comment instaurer une dialectique dynamique entre global et local ? Cela reste à définir¹³.

En d'autres termes, cela signifie que certains projets de développement sont pensés du haut, sans toutefois tenir compte des réalités au niveau local.

L'organisation des producteurs à la base nous paraît donc être la préoccupation majeure pour l'émergence du secteur agricole Camerounais notamment avec l'adoption en Mars 2015 de *la loi cadre régissant l'économie sociale au Cameroun*¹⁴. Nous nous intéresserons ainsi aux difficultés que présentent les producteurs et vendeurs de maïs de l'Arrondissement de Dimako à s'organiser pour parler d'une même voie, notamment quant à la fixation des prix du maïs malgré les enjeux et les opportunités de la décentralisation.

¹² *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique NOIRE : les défis du monde d'en-bas*, Paris Harmattan, 1998.

¹³ Cité par Guillaume Hensel FONGANG FOUEPE, in *Les mutations du secteur agricole bamiléké (Cameroun) étudiées à travers ses acteurs : Une analyse à partir des localités de Fokoué et de Galim*, thèse de doctorat soutenue le 21 octobre 2008.

¹⁴ Ladite loi assure la promotion des GIC, des ONG, des associations paysannes, des syndicats, etc. en vue de garantir l'intérêt collectif des producteurs à la base.

IV- QUESTIONS DE RECHERCHES

La construction d'un objet de recherche passe nécessairement par la conception d'un ensemble de questionnements. Ces questions sont corrélées à des hypothèses qui participent à la délimitation du champ d'analyse et constituent, de ce fait, le point de départ de l'enquête.

IV.1- Question principale

Quels types de dynamiques gouvernent la production et la vente de maïs dans la communauté paysanne de la localité de Dimako à l'Est Cameroun ?

IV.2- Questions secondaires

Comment expliquer et comprendre l'absence de cohésion chez les acteurs de la filière maïs de la localité de Dimako ?

Qu'est-ce qui peut expliquer l'instabilité observée au niveau des prix du maïs dans le marché local ?

Quels sont les effets de la désorganisation des acteurs de la filière maïs de Dimako sur la commercialisation du produit et le développement des communautés paysannes ?

V- HYPOTHESE DE RECHERCHE

Selon QUIVY Raymond et Van CAMPENHOUDT Luc, « *l'organisation d'une recherche autour d'hypothèses de travail constitue le meilleur moment de le mener avec l'ordre et la rigueur sans sacrifier l'esprit de découverte et de curiosité propre à tout effort intellectuel digne de ce nom* »¹⁵

V.1- Hypothèse principale

Les dynamiques observées autour de la production et de la commercialisation du maïs dans la localité de Dimako sont essentiellement conflictuelles, du fait de la quête des intérêts égoïstes par les agriculteurs et les acheteurs et de la non-implication de l'Etat dans l'encadrement des opérations.

¹⁵2011, *Manuel de recherche en science sociale*, Paris Dunod.

V.2- Hypothèses secondaires (H.S)

H.S.1 : Les différents acteurs de la filière maïs à Dimako (acheteurs et vendeurs) fonctionnent dans l'anarchie, divisés pour des intérêts égoïstes à divers niveaux, ce qui rend difficile toute dynamique de cohésion.

H.S.2 : La distance qui existe entre les différents acteurs de la filière maïs de Dimako et l'Etat favorise l'instabilité du prix du maïs sur le marché local dans la zone.

H.S.3 : Les effets induits de la désorganisation observée autour de la production et de la commercialisation du maïs sont néfastes pour les paysans qui n'arrivent pas à améliorer leurs conditions de vie.

VI- OBJECTIF DE RECHERCHE

VI.1- Objectif principal

Découvrir les types de dynamiques qui gouvernent la production et la vente du maïs dans la communauté paysanne de la localité de Dimako.

VI.2- Objectifs secondaires

Expliquer et comprendre l'absence de cohésion chez les acteurs de la filière maïs de la localité de Dimako.

Expliquer l'instabilité observée au niveau des prix du maïs dans le marché local.

Découvrir les effets induits de la désorganisation des acteurs de la filière maïs de Dimako sur la commercialisation du produit et le développement des communautés paysanne.

VII- METHODOLOGIE

L'armature méthodologique retenue pour effectuer ce travail d'analyse précise le cadre théorique, les techniques de collecte des données et la définition de notre échantillon de recherche.

VII.1- Cadre théorique

Pour prétendre à toute intelligibilité, cette investigation opérationnalise trois modèles théoriques à savoir : la théorie du conflit social, la théorie de l'anarchie organisée et le constructivisme structuraliste de Pierre BOURDIEU. Chacune de ces théories nous a aidé à donner une cohérence conceptualisée aux faits que nous avons fait parler ici

VII.1.1- La théorie du conflit social

Le conflit social représente un courant théorique consacré à l'analyse de l'organisation inégalitaire des sociétés. Se basant sur les analyses de Karl Marx (1818-1883), cette perspective permet d'étudier et de comprendre comment une société produit des inégalités. En tant que théorie, le conflit social se fonde sur des principes qui constituent les éléments de base pour analyser la réalité sociale. En effet, (1) c'est la manière dont la société est organisée (son organisation sociale) qui fait en sorte que les individus sont divisés en différents groupes d'acteurs. (2) Ces groupes se trouvent hiérarchisés selon le pouvoir qu'ils possèdent ou ne possèdent pas dans cette organisation sociale. Cette hiérarchisation instaure donc un rapport de pouvoir entre les groupes d'acteurs. (3) Ce rapport de pouvoir engendre alors des inégalités qui avantagent certains groupes d'acteurs sociaux au détriment d'autres groupes.

Les différentes catégories d'acteurs ne bénéficient pas d'une répartition égale du pouvoir dans la société. En effet, parce que les groupes d'acteurs n'occupent pas la même position dans l'organisation sociale, ils ne possèdent pas le même pouvoir. Ainsi, certains sont avantagés et d'autres, désavantagés. Ce pouvoir, autant de nature économique que politique, leur permet de dominer, de désavantager, d'exploiter ou de placer dans un rapport de dépendance les acteurs ayant moins de pouvoir qu'eux. L'organisation sociale établit donc un rapport de pouvoir entre les différents groupes sociaux à l'intérieur d'une même société. Les groupes dominants mettent en place divers mécanismes leur permettant de conserver leur pouvoir face aux groupes dominés. Ces mécanismes empêchent les groupes dominés d'obtenir plus de pouvoir, ce qui les maintient dans leur situation désavantagée.

L'opérationnalisation de cette théorie du conflit social dans le cadre de notre étude nous permettra d'identifier les causes profondes pouvant être à l'origine de la mésentente entre les vendeurs eux-mêmes, notamment les grands et les petits producteurs qui n'arrivent pas à trouver un consensus. Elle nous permettra également de mettre à nu les conflits d'autorités et les égo-surdimensionnés aux yeux des paysans.

VII.1.2- La théorie de l'anarchie organisée.

La notion d'anarchie organisée, ou modèle de la poubelle apparaît dans les années 1970 grâce au travail de deux américains, Michael D. COHEN et James G. MARCH, et d'un chercheur norvégien Johan P. OLSEN. Ils s'appuient sur l'étude du fonctionnement d'Universités américaines pour caractériser les anarchies organisées comme des organisations i) sans objectifs vraiment cohérent et partagés par tous ; ii) où le processus de production ne relève pas d'une technologie complexe et est peu et peu matériel (par exemple les processus d'apprentissage) ; iii) où les membres participent de façon interminente et plus ou moins active à la prise de décision, sans qu'il soit possible et réaliste d'assumer une supervision constante des tâches réalisées. Dans cette anarchie organisée, il n'est pas besoin qu'un problème soit posé pour que les acteurs mettent en avant une solution. La plupart des acteurs sont porteurs d'une solution à priori, qu'ils vont essayer de « placer » à l'occasion de l'émergence d'un problème¹⁶. Dans d'autres recherches, notamment en Anthropologie moderne, l'anarchie organisée a été appliquée à l'étude et au fonctionnement des organisations élémentaires, notamment les communautés de secondes zone et association aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, où il a été démontré que celles-ci ne sont pas gouvernées par la rationalité cartésienne mais plutôt par l'irrationalité et l'ambiguïté.

Dans le cadre de notre recherche, l'anarchie organisée nous permet de comprendre le fonctionnement de la filière maïs dans la région de Dimako et de voir dans quelle mesure chaque acteur s'auto-commande lui-même, prend des décisions qui l'arrangent, sans toutefois tenir compte des autres. En effet, chacun se comporte comme s'il était l'alpha et l'oméga. Nous pourrions de ce fait mieux comprendre pourquoi la division et la précarité demeurent chez les producteurs et les vendeurs de maïs dans la zone de Dimako.

VII.1.3- Le Constructivisme structuraliste de Pierre BOURDIEU.

Selon BACHELARD (1938 :14) « rien ne va de soi, rien n'est donné, tout est construit ». Ainsi, l'intelligence des pratiques des différents acteurs de la filière maïs dans la localité de Dimako notamment les producteurs et les acheteurs de maïs relève d'un effort de construction de la réalité sociale. Car les actions et interactions sociales sont appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs, que ces derniers soient individuels ou collectifs. En fait, les acteurs construisent eux-mêmes leur société et participent de manière collective ou individuelle à son édification. C'est dans ce sens que l'on peut comprendre que

¹⁶A ce sujet, lire Pierre MULLER, les politiques publiques, Paris, PUF, 2018, p.32

les acteurs « *ne subissent pas les faits sociaux. Ils participent plutôt comme des sujets, à travers les pratiques et les interactions de la vie quotidienne, à la transformation, la production, la reproduction, l'approbation et à l'invention des formes sociales.* » (NGA NDONGO, 2003 : 40)

Pierre Bourdieu, cité par CORCUFF, définit ainsi le constructivisme structuraliste :

« A la jonction de l'objectif et du subjectif : par structuralisme ou structuraliste, il entend qu'il existe dans le monde social lui-même des structures objectives indépendantes de la conscience et de la volonté des agents, qui sont capables d'orienter ou de contraindre leurs pratiques ou leurs représentations. Le constructivisme signifie qu'il y'a une genèse sociale d'une part des schèmes de perception, de pensées et d'actions qui sont constitutifs de ce que j'appelle habitus, et d'autres part des structures sociales, et en particulier de ce que j'appelle champs ». (2011 : 26-27)

Dans le cadre de notre étude, cette théorie nous permettra de voir dans quelle mesure les structures sociales orientent le comportement de chaque acteur sans que ces derniers ne s'en rendent compte. Les actions et les pratiques observées chez ces derniers ne datent pas d'aujourd'hui. Le paradigme de la sociologie constructiviste tel que nous le présentons ci-dessus va nous permettre, dans le cadre de cette analyse, d'observer les attitudes, les comportements et surtout les habitus des principaux acteurs (considérés comme des agents selon BOURDIEU) qui nous intéressent et au premier rang desquels figurent les producteurs et les acheteurs de maïs de l'Arrondissement de Dimako. Par le fait que le prix du maïs ne soit pas homologué, les vendeurs paient le prix de ce déséquilibre commercial.

VII.2. Techniques de collecte des données

Selon les grandes thématiques de cette étude et dans un souci de cohérence et de lisibilité, l'enquête par questionnaire, la recherche documentaire, l'observation directe, l'entretien semi-directif, sont les outils de collecte de données sélectionnés pour investiguer l'objet d'étude de cette recherche.

VII.2.1- Enquête par questionnaire

L'enquête par questionnaire est un outil d'observation qui permet de quantifier et comparer l'information. Cette information est collectée auprès d'un échantillon représentatif de la population visée par l'évaluation. Un questionnaire est un ensemble de questions construit dans le but d'obtenir l'information correspondant aux questions de l'évaluation. Les répondants

ne sont pas sollicités pour répondre directement à celles-ci : un bon questionnaire décline en effet la problématique de base en question élémentaires auxquelles le répondant saura parfaitement répondre. Les enquêtes combinent souvent deux formes de questionnaire, avec une dominante de questions fermées et quelques questions ouvertes, plus riches mais aussi plus difficiles à traiter statistiquement.

- **Le questionnaire fermé**

Dans un questionnaire fermé, les questions imposent au répondant une forme précise de réponse et un nombre limité de choix de réponses. Les questionnaires fermés sont utilisés pour obtenir des renseignements factuels, juger d'un accord ou non avec une proposition, connaître la position du répondant concernant une gamme de jugements, etc.

- **Le questionnaire ouvert**

Dans un questionnaire ouvert, la personne interrogée développe une réponse que l'enquêteur prend en note. Dans ce cas, l'enquête par questionnaire ouvert ressemble à un entretien individuel de type directif. Une question ouverte laisse la réponse libre dans sa forme et dans sa longueur.

Dans le cadre de notre recherche dans la localité de Dimako, les questions s'adressent aux acteurs de la filière maïs notamment les producteurs et vendeurs de maïs de l'arrondissement de Dimako, en vue de comprendre les réalités de cette filière. Les informations ont été collectées auprès d'un échantillon de la population visée. Pour cela, nous avons enquêté 41 producteurs et vendeurs de maïs, 10 acheteurs de maïs et trois responsables d'administration, dans une période allant du 17 Janvier 2020 au 28 Février de la même année.

VII.2.2- La recherche documentaire.

La recherche documentaire est une méthode qualitative de collecte de données qui se base sur le suivi des faits pratiques des acteurs sans volonté de les modifier, à l'aide d'une procédure appropriée. Elle est de ce fait, un préalable à toute descente sur le terrain par le chercheur (GHIGLIONE et MATALON, 1978), une observation qui porte sur l'analyse de document ou l'étude de traces. Puisqu'aucune étude ne se fait à partir du néant, le chercheur extrait, et exploite les données recueillies dans les documents scientifiques : rapports d'étude, mémoires et les documents juridiques tels que les conventions, les décrets.

De ce qui précède, nous pouvons dire que, la recherche documentaire, malgré son importance présente des limites, ce qui ne garantit pas la saisie globale de notre objet d'étude. Ainsi la recherche de terrain apparaît comme la clé de réussite de la recherche en sociologie (ELA, 2001). Nous avons consulté les documents en ligne et sur le moteur de recherche Google.

VII.2.3- L'observation directe

L'observation directe est un « *regard porté sur une situation sans que celle-ci soit modifiée. Regard dont l'intentionnalité est de nature très générale et agit au niveau de ce qui doit être observé dans la situation, le but étant un recueil de données afférentes à la situation* » (GHIGLIONE et MATALON, 1991 : 11). C'est un préalable aux enquêtes de terrain qui requiert que l'enquêteur « *se frotte en chair et en os à la réalité qu'il entend étudier* », en observant la réalité « *au plus près de ceux qui la vivent, et en interaction permanente avec eux* » (DE SARDAN : 4). Deux fonctions dont celle de témoin et de coacteur définissent l'enquêteur en situation de recherche. L'observation participante permet d'obtenir des *données de corpus*, qui sont des informations et connaissances acquises sur le terrain et consignées plus ou moins systématiquement par le chercheur, et les *données d'imprégnation* qui sont des informations et des connaissances restées informelles et latentes au chercheur. Ici, l'enquêteur se soumet aux interactions prolongées avec les enquêtés afin de « *produire des connaissances in situ, contextualisées, transversales, visant à rendre compte du « point de vue » des autochtones* » (DE SARDAN 2000 : 3). Cette observation, qui est la mise à l'épreuve d'une curiosité ordonnée sur des faits, « *n'est pas le coloriage d'un dessin préalablement tracé* » (DE SARDAN, 2000 : 5). Il s'agit de tirer profit des communications banales qui ont cours dans son terrain d'enquête, de transformer en données les interactions recouvrant du sens pour son sujet telles que celles-ci ont été produites, sans y faire interférer ses propres connaissances. Nous avons observé de prêt les réalités de la filière mais à travers les paysans producteurs.

VII.2.4- L'entretien semi-directif

L'entretien est une technique de collecte de données qui place les acteurs au centre de l'investigation sociologique, en faisant de leurs propos, le matériau principal de l'analyse. Selon GRAWITZ (2001 : 644), l'entretien est « *un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale pour recueillir des informations en relation avec le but fixé* ». Il s'agit des entretiens instruits par un guide d'entretien. Leurs particularités sont définies par LOUBET DEL BAYLE (2000 ; 79) comme suit :

Ils s'attachent à explorer les rapports de l'interviewé avec un thème déterminé par l'enquêteur et défini par lui de manière assez large. La spécificité de ce type d'entretien tient au fait que la liberté de l'enquêteur est plus restreinte que dans l'entretien en profondeur car, ici, sans que l'on ait à faire à un entretien directif, avec des questions pré-formulées, l'enquêteur est cependant guidé par une liste de thèmes établie à l'avance, au moment de la préparation de l'enquête.

Cette technique est déterminante pour recourir au savoir ou aux souvenirs des enquêtés que l'observation participante n'aura pas pu mettre en lumière. Comme le signifie DE SARDAN, « *l'entretien ne doit pas être perçu comme une extraction minière d'informations* » (idem : 8). Réduire le plus possible la dimension factice de la situation d'entretien, telle est la compétence de l'enquêteur qui, pour collecter des données pertinentes, se doit de développer un mode communicationnel reconnu dans la culture locale. Pour cela, nous avons eu des entretiens aussi bien avec les vendeurs de maïs que les acheteurs pendant la période citée plus haut.

VII.2.5- Technique de traitement et d'analyse de données

Pour comprendre en profondeur les réalités de la filière maïs dans la localité de Dimako, il est opportun de prendre en compte non seulement la dimension narrative des expériences des acteurs de cette filière agricole, leur subjectivité ainsi le contexte socioéconomique et politique qui prévaut. Compte tenu de la complexité de notre objet d'étude, nous nous sommes trouvées dans l'obligation de mobiliser aussi bien la méthode qualitative c'est-à-dire l'analyse de contenus ainsi que l'analyse quantitative. La recherche qualitative comprend un examen phénoménologique initial ou interprétatif des données issues des entretiens (PAILLE et MUCCHIELLI, 2012). De fait, après la transcription des entretiens et le dépouillement des données issues des documents explorés (textes légaux, etc.), nous avons procédé d'une part à l'analyse qualitative. Perçue comme une démarche discursive de reformulation, d'explication ou de théorisation des expériences, des témoignages ou de phénomènes, l'analyse qualitative obéit à une logique de « découverte » et « de construction de sens » (PAILLE et MUCCHIELLI, 2012 :22). En effet, il ne s'agit pas d'un comptage ou d'une quantification des données mais un essai de conceptualisation de l'objet d'étude. Le but ici serait de comprendre, d'interpréter voire de transformer le fait étudié. Si l'analyse du contenu permet au chercheur de traiter de façon méthodique les informations recueillies telles que les témoignages des enquêtés (QUIVY et VAN CAMPENTHOUDT, 2006), il faut dire que l'on note un degré de profondeur et de

complexité non négligeable dans les propos des enquêtés. Cette complexité des paroles des informateurs (verbatim) nous conduit à une relecture de tous les entretiens (informations recueillies à partir du dialogue informel dans un centre de placement de la main d'œuvre domestique et chez un avocat pour des raisons professionnelles, des entretiens semi-directifs et des entretiens en profondeur) mis à notre disposition, suivie du découpage (regroupement en thématiques) et la confrontation des grilles. C'est-à-dire que nous avons fait des mises en relation des connaissances ordinaires des producteurs et vendeurs de maïs, des acheteurs ainsi que les informations provenant de certains responsables d'administration ayant une connaissance sur la filière maïs, afin de faciliter non seulement l'exploitation des données, mais aussi de rester le plus fidèle possible aux déclarations des informateurs.

D'autres part, au regard des forces et des limites des autres approches évoquées plus haut, nous avons en guise de complémentarité utilisé l'analyse quantitative. Celle nous a permis d'interpréter les données collectées sur le terrain et de mesurer les comportements ou les opinions des producteurs et vendeurs de maïs de la localité de Dimako.

VIII- POPULATION D'ETUDE ET TECHNIQUE D'ECHANTILLONNAGE

Dans le cadre de notre recherche, nous opterons pour une analyse quantitative. En effet, celle-ci désigne l'ensemble des méthodes et des raisonnements utilisés pour analyser des données standardisées (c'est-à-dire des informations dont la nature et les modalités de codage sont strictement identiques d'un individu ou d'une situation à l'autre). Ces données résultent souvent d'une enquête par questionnaire mais peuvent également être produites par le codage de documents d'archives, de dossiers administratifs, de sources sonores ou visuelles. S'appuyant sur des méthodes statistiques (qui sont conçues comme des outils d'analyse des grandes séries de données), l'analyse quantitative nous produira des informations chiffrées (pourcentages, probabilités, effectifs, ratios, classifications, indicateurs de liaison...). Ces chiffres il est vrai ne constituent pas une fin en soi : nous les utiliserons pour étayer notre raisonnement, pour identifier des faits... Les chiffres nous permettront donc de saisir des régularités dans les comportements (ou attitudes ou opinions), des liens entre des variables (décrivant des comportements, attitudes, caractéristiques sociales des situations ou des individus), d'estimer la fiabilité d'un résultat établi sur un échantillon, de classer des individus ou des situations, de hiérarchiser les facteurs concourants à la production d'un fait social. L'analyse quantitative nous offre de ce fait, au même titre que l'analyse qualitative, des outils pour nous accompagner

dans notre raisonnement, dans notre démarche empirique, dans notre recherche et notre analyse des données d'enquête.

De ce fait, pour comprendre les réalités de la filière maïs dans la localité de Dimako à l'Est-Cameroun, la procédure d'échantillonnage que nous adopterons sera celle de l'échantillonnage sur le terrain car nous ne pouvons pas avoir une liste exhaustive des producteurs et acheteurs de maïs de l'arrondissement de Dimako ; et aussi par le fait que même les non producteurs peuvent nous fournir des informations pertinentes. Nous ne pouvons donc pas constituer à priori un échantillon représentatif de la population d'étude. En effet, il s'agit d'une procédure d'échantillonnage sociologique où la constitution de l'échantillon est concomitante au déroulement de l'enquête. Toutefois, pour lui assurer une certaine représentativité qualitative, la formation de cet échantillon se fera sur la base du principe d'hétérogénéité des répondants. Quant à la question de la représentativité quantitative de l'échantillon, aucune limite ne sera fixée à l'avance. La procédure que nous appliquerons ici sera la technique du « seuil de saturation » qui consiste à arrêter la collecte des données lorsque le chercheur estime avoir exploré la totalité du champ d'application de son sujet, en même temps qu'il se rend compte que les entretiens ne lui apportent plus rien de nouveau (GHIGLIONNE et MATALON).

IX- CLARIFICATION DES CONCEPTS

Dans son ouvrage intitulé *les Règles de la méthode sociologique*, Emile DURKHEIM affirme : « *La première démarche du Sociologue doit être de définir les choses dont il traite afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question. C'est la première condition de toute preuve et de toute vérification.* » Pour leur part, Raymond QUILTY et Luc Van CAMPENHOUDT déclarent : « *sans la conceptualisation, la recherche se perd dans le flou, l'imprécision et l'arbitraire.* » (Cité par ZAGUE, 2013 : 70). La clarification des concepts est de ce fait une étape importante pour la recherche.

Dynamiques paysannes :

De manière générale, les dynamiques paysannes sont l'ensemble des initiatives prises par les paysans afin d'assurer le développement de leur contrée. Dans le cadre de notre étude, les dynamiques observées chez les producteurs et vendeurs de maïs de Dimako ne convergent pas

vers l'intérêt collectif de la communauté ; ici, il s'agit de l'individualisme qui caractérise chaque acteur de la filière, ce qui est porteuse des effets négatifs chez ces derniers.

Filière maïs :

Pour mieux cerner ce concept, il convient tout d'abord d'explicitier ce qu'on entend par *filière agricole*. En effet, une filière agricole comprend une chaîne d'acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs) engagés autour d'une même matière première agricole et ayant, un projet commun de développement à moyen ou à long terme. Les interdépendances entre ces acteurs peuvent être de nature financière, économique, règlementaire, technique, sociale et environnementale. La filière maïs est donc l'ensemble constitué des producteurs, des acheteurs, des consommateurs et même l'Etat qui est le principal régulateur.

La vie quotidienne :

La sociologie de **la vie quotidienne** s'intéresse à la « manière dont les individus mènent leur existence au jour le jour, les temporalités qui organisent la vie sociale, les modes de réalisation des unités sociales, les façons dont les individus s'associent, si fugaces soient-elles... » (Akoun et Ansart, 1999 : 562). La sociologie de la vie quotidienne a également pour objet l'analyse de l'activité relationnelle qui donne lieu à des interactions manifestes ou latentes dans la vie de chaque jour ainsi qu'aux faits sociaux les plus triviaux, banals, insignifiants, aux inventivités des individus ordinaires (Lefebvre, 1961). La sociologie de la quotidienneté se donne aussi pour objectif de « repérer les grandes formes d'organisation de l'expérience quotidienne, les savoirs quotidiens, les anticipations qui assurent la fluidité du contact social, de montrer à quel point l'idéalisation du " je peux le faire à nouveau" structure les activités et les actions » (Akoun et Ansart, 1999 : 562). La vie quotidienne est aussi considérée comme le « lieu où "l'individualité qualitative" affronte et se confronte aux exigences de l'ensemble social » (ibidem : 562).

Communauté :

Selon Ferdinand TÖNNIES, la communauté résulte des rapports des volontés organiques individuelles dont la source se trouve dans la vie végétative. Parmi ces rapport, trois sont essentiels et déterminants : celui entre la mère et son enfant, celui entre l'homme et la femme en tant qu'époux, enfin celui entre enfants descendant d'une même mère. A la base de toute

communauté, on retrouve toujours le lien du sang qu'est la famille. A la communauté du sang s'ajoute *la communauté de localité* s'exprimant dans les relations de voisinage et d'amitié. L'union résultant naturellement de toutes ces relations est la compréhension qui devient dans une expression générale : la concorde. Ainsi naît entre les individus vivant une communauté d'esprit qui se traduit par une même foi animant toutes les branches d'une tribu. La communauté se développe à partir de la famille et trouve son expression la plus parfaite dans le village. Cependant la petite ville appartient encore à son domaine. On assiste dans celle-ci à la naissance de corporations, des guildes, et de la paroisse et l'on aboutit alors à l'aspect économique de la communauté.

Paysan :

Un paysan est une personne qui vit en zone rurale et a une activité agricole (culture, élevage) qui lui permet de vivre. Des termes modernes pour le désigner sont agriculteur ou exploitant agricole. (Wikipédia). Il désigne aussi une personne qui vit à la campagne de ses activités agricoles.

X- PLAN DU TRAVAIL

Ce travail de recherche est constitué de deux grandes parties subdivisées chacune en deux chapitres. La première questionne les politiques publiques agricoles au Cameroun et l'appui aux groupements de producteurs, cas de la filière maïs dans la localité de Dimako ; la deuxième quant à elle examine la production et la vente du maïs à Dimako qui se trouve être à l'épreuve des conflits entre acteurs de la filière.

Le premier point présente le MINADER et l'accompagnement des groupements de producteurs de la filière maïs au Cameroun, notamment de la production à la vente. Ceci nous a amené à retracer les stratégies de développement du secteur rural mise sur pied par l'Etat du Cameroun. Nous avons pour cela examiné d'une part le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi pour voir les points essentiels qui le constituait par rapport à la filière maïs. Ensuite, nous nous sommes intéressées au document de Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, nouvellement entré en vigueur au Cameroun.

Dans le deuxième mouvement, nous avons des communautés paysannes et la production du maïs à Dimako, tout en montrant l'absence d'une dynamique de cohésion. Nous avons pour

cela enquêté sur la production de maïs de l'année 2019 pour avoir une idée de la production dans cette localité, et aussi les difficultés et les contraintes dont les acteurs font face dans leur activité.

Dans la troisième articulation, nous nous attelons sur les obstacles à la dynamique de cohésion des producteurs et vendeurs de maïs de l'arrondissement de Dimako. Bien qu'on assiste de plus en plus à une prise de conscience de la part des producteurs de maïs de Dimako, notons que plusieurs facteurs entrent en scène et impactent toutes dynamiques pouvant favoriser leur cohésion.

Le quatrième mouvement fait le constat d'une désorganisation, source d'anarchie et porteuse des effets contreproductifs dans le développement des communautés paysannes locales. On assiste ici à un individualisme égoïste qui érige chaque acteur en maître, d'où la minimisation de l'intérêt collectif pouvant être bénéfique pour tous les acteurs de la filière.

Première partie :

**POLITIQUES PUBLIQUES AGRICOLES AU CAMEROUN ET
APPUI AUX GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS : LE CAS
DE LA FILIERE MAÏS DANS LA LOCALITE DE DIMAKO.**

Dans cette partie, nous allons mettre en exergue au premier chapitre le MINADER et l'accompagnement des groupements de producteurs, cas de la filière maïs dans la localité de Dimako. Nous verrons à cet effet dans quelle mesure l'agriculture en générale et la production à grande échelle du maïs en particulier sont au centre des préoccupations du gouvernement de la république. En effet, la vision de l'Etat est en phase avec le contexte qui prévaut actuellement. Nous allons à cet effet parcourir les documents et programmes importants récents, mis sur pied par le gouvernement et ses partenaires au développement pendant ces deux dernières décennies en vue de booster la production des produits agricoles locaux et dont du maïs. Au deuxième chapitre, nous ferons un état des lieux de la production de maïs dans la localité de Dimako au cours de l'année 2019 suite à une enquête auprès de nos personnes ressources.

Chapitre I

LE MINADER ET L'ACCOMPAGNEMENT DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS DE LA FILIERE MAÏS AU CAMEROUN.

Dans ce chapitre, nous allons mettre en exergue deux documents de référence, ayant tracés les voies du développement agricole en générale et de la filière maïs en particulier. Le développement étant un processus constructif, nous nous appuyons sur le Document de Stratégie pour la Croissance et l'emploi, mise en œuvre en 2009, arrivé à terme en 2019 et dont tous les objectifs n'ont pas été atteints. D'où la mise sur pied de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030.

I- LE DOCUMENT DE STRATEGIE POUR A CROISSANCE ET L'EMPLOI (DSCE).

I.1- Bref rappel du contexte d'élaboration et des objectifs.

Le DSCE a été élaboré dans un contexte caractérisé par le renchérissement du coût de la vie au niveau national, la crise financière internationale, la crise alimentaire et la crise énergétique au niveau mondial. Il était l'expression empirique d'un cadre intégré de développement humain durable à moyen terme pour le Cameroun et proposait un cheminement progressif du pays vers les OMD et la vision. Il se présentait en conséquence comme : i) un cadre intégré de développement ; ii) un cadre de cohérence financière. ; iii) un cadre de coordination de l'action gouvernementale et des appuis extérieurs ; iv) un cadre de consultation et de concertation avec la société civile, le secteur privé et les Partenaires au développement ; et v) un cadre d'orientation des travaux analytiques pour éclairer la gestion du développement. Le DSCE se déclinait en sept axes interdépendants portant sur : i) *la revue des politiques de développement*, ii) *la vision de développement à long terme et les objectifs du DSCE* ; iii) *la stratégie de croissance* ; iv) *la stratégie de l'emploi* ; v) *la gouvernance et la gestion stratégique de l'Etat* ; vi) *le cadrage macroéconomique et budgétaire*, et vii) *le cadre institutionnel et les mécanismes de mise en œuvre et de suivi du DSCE*. Une matrice d'actions prioritaires pour la mise en œuvre de ce document lui était annexée. Elle constituait la synthèse des matrices sectorielles plus détaillées de programmation et de suivi de la mise en œuvre des sept stratégies sectorielles sur lesquelles reposait le document, en même temps qu'il en constituait la source de référence et le cadre de cohérence. Ces matrices sectorielles étaient regroupées dans un document séparé qui constituait dès lors une annexe au DSCE. Son élaboration avait également nécessité la réalisation de nombreux travaux d'envergure notamment : la formulation d'une vision de développement économique à l'horizon 2035, la revue des stratégies sectorielles, les consultations participatives, la revue des enquêtes et études statistiques pour la période 2001 à

2008, la réalisation avec l'appui de certains partenaires de la troisième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM III), le reporting et le costing des OMD, le cadrage macroéconomique et budgétaire qui a permis de préparer un cadre budgétaire à moyen terme en cohérence avec les estimations de croissance à l'horizon de la stratégie.

Adopté en 2003, le document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) réaffirme aussi la volonté du Gouvernement de poursuivre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans leur ensemble. Il fait partie de la classe des DSRP de deuxième génération, et comme tel, il a été élaboré par le Gouvernement, dans le cadre d'un processus dynamique et ouvert, mettant à contribution la pleine participation des populations à la base, de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement.

Entre autres objectifs, il était par exemple question dans le secteur rural, en cohérence avec la politique de développement de moyennes et grandes exploitations agricoles, des mesures incitatives devaient être prises pour faciliter l'installation des jeunes et des diplômés des écoles d'agriculture à travers : (i) *la formation au montage de projets agricoles d'envergure* ; (ii) *la facilitation de l'accès aux crédits* ; (iii) *la facilitation de l'accès aux intrants agricoles modernes* ; et (iv) *la facilitation de l'accès à la terre*. Des programmes d'installation portant un objectif initial de création d'auto-emplois pour plus de 15.000 jeunes agriculteurs étaient de ce fait en cours d'élaboration. Par ailleurs, la réalisation de certains grands projets ayant notamment un effet structurant d'aménagement du territoire devaient entraîner le développement des activités connexes et dont les habitants des localités riveraines devaient tirer profit. Ainsi, des formations spécifiques, selon la nature des projets, devaient être développées en vue de faciliter l'insertion de ces populations dans ces activités. La mise en place des programmes de développement local par l'Etat et les collectivités territoriales était prévue pour amplifier l'impact positif de ces grands projets sur le développement local et créer de nombreux emplois ruraux.

En ce qui concerne la filière maïs, notons que le maïs joue un rôle majeur dans la sécurité alimentaire du Cameroun ; il s'agit en effet de la première céréale et du quatrième produit vivrier, par les quantités consommées, après le manioc, le plantain et le taro. Contrairement au riz, les conditions de sa production, commercialisation et consommation sont assez mal connues à l'échelle de l'ensemble du pays. Toutefois, la production de maïs ne parvient pas à satisfaire la demande, on constate un flux de maïs importé qui, fait inquiétant, suit une tendance fortement croissante. Cette évolution est d'autant plus paradoxale qu'il est généralement admis que le

Cameroun dispose d'un potentiel de production élevé pour le maïs et que dans le contexte actuel où les producteurs de la base apparaissent de plus en plus comme des acteurs ayant la lourde responsabilité d'impulser la production par le bas, ceux-ci ont plus que jamais du soutien des pouvoirs publics en vue de garantir une production optimale et surtout abondante. Il importe aujourd'hui de favoriser de nouvelles dynamiques de production qui puissent offrir des perspectives de diversification aux agriculteurs et contribuer à une relance de l'activité générale. Il est de ce fait nécessaire d'engager les travaux d'élaboration du plan de développement de la filière maïs, dont les débouchés industriels se situent principalement dans les provenderies et les brasseries.

I.2- Insuffisance des actions pour l'atteinte des objectifs fixés.

En dépit des avancées importantes dans certains secteurs, les autorités camerounaises sont conscientes que la mise en place de stratégies sectorielles dans la plupart des secteurs n'a pas résolu de manière substantielle les nombreux problèmes auxquels est confronté le secteur productif créateur de la valeur ajoutée. Le pays présente ainsi une agriculture peu à la pointe et peu productive, un secteur industriel désagrégé et peu intégré, un secteur des services qui donne l'impression de se développer, mais qui reste concentré autour des activités purement commerciales sans création de grandes valeurs ajoutées. Toutes choses qui conduisent à une structure de contribution sectorielle au PIB déséquilibrée et archaïque, un tissu économique très extraverti et exposé à la volatilité des cours mondiaux des produits d'exportation primaires, un marché national étroit et sans grande ouverture sur la sous-région et sur le marché mondial. Le secteur privé quant à lui continue de souffrir de l'insuffisance des politiques spécifiques d'appui et de ses propres problèmes de gouvernance notamment une aversion à la fiscalité et des compétences managériales, techniques et commerciales insuffisantes dans les entreprises. La mise en œuvre de la stratégie sectorielle de développement du secteur rural depuis les années 2005 n'a pas permis le décollage véritable des rendements, du fait de la non utilisation des intrants améliorés et performants, des mauvaises pratiques culturelles et du vieillissement des vergers et de la population active rurale. Suite à toutes ces limites observées, l'Etat du Cameroun a trouvé nécessaire de mettre sur pied une nouvelle stratégie de développement. C'est dans ce contexte que la stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30) a vu le jour.

II- LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT 2020-2030 (SDN30) ET SA MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR RURAL.

Avec l'adoption de la présente Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), le pays dispose désormais d'un nouveau cadre de référence pour son action de développement au cours de la prochaine décennie. Elle articule les engagements internes et internationaux du pays au plan économique, social et environnemental.

La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 s'appuie sur les leçons de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) dont elle prend le relais jusqu'en 2030, dans la perspective de l'accomplissement des objectifs de la Vision 2035 qui ambitionne de faire du Cameroun « un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ». La SND30 est le fruit d'un large processus consultatif avec notamment l'implication et la participation des différents acteurs de développement et des populations à la base. Plus structurellement, cette nouvelle stratégie intègre la nécessité d'une plus grande cohésion sociale, afin que les fruits de la croissance bénéficient à tous les camerounais comme le résultat d'un effort collectif, dans un élan de solidarité nationale. C'est pourquoi le principe cher de l'équité et du développement équilibré aura guidé l'ensemble des orientations et des priorités indiquées dans ce document. Avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), le pays est engagé à «ne laisser personne de côté » dans sa marche vers l'émergence.

La présente stratégie retrace donc les lignes directrices devant orienter les efforts de développement pour l'atteinte des objectifs fixés dans la Vision 2035. Elle est l'expression d'un appel renouvelé à la mobilisation des filles et fils de ce pays, de l'intérieur et de la diaspora, pour s'inscrire positivement en faveur de cette dynamique de construction nationale, à laquelle le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA convie tous ses compatriotes. Aussi, les Partenaires au Développement trouveront à travers cette stratégie, une base référentielle claire pour l'alignement et l'harmonisation de leurs efforts conjugués aux côtés du Cameroun. Conscient de l'ampleur des réformes et investissements planifiés dans la présente stratégie, qui marque une étape décisive de la marche du pays vers l'émergence, le Gouvernement entend s'y consacrer pleinement en comptant sur le dynamisme du secteur privé, l'implication de la société civile, la mobilisation des populations et l'appui des partenaires économiques, techniques et financiers.

II.1- Le développement du secteur rural et les filières agricoles :

En ce qui concerne le développement du secteur rural, le Gouvernement réaffirme son option de mener une révolution agricole. L'objectif est de réduire considérablement la pauvreté en milieu rural à travers la hausse de la productivité par l'intensification des activités agroindustrielles et la modernisation des exploitations agricoles tirées par la demande des industries agroalimentaires. L'accent sera notamment mis sur les filières riz, maïs, cacao/café, coton, canne à sucre, noix de palme, hévéa, sorgho, manioc, pomme de terre, banane plantain, lait, miel, poisson, viande, bois et produits forestiers non ligneux. Pour ce faire, il s'agira : (i) d'accroître la productivité, la production et la compétitivité des produits agricoles (végétale, sylvicole, animale et halieutique) ; (ii) de faciliter l'accès à la terre, aux équipements et infrastructures de production ; (iii) de structurer et renforcer les capacités des acteurs du secteur.

Quant à l'accroissement de la productivité et de la compétitivité des produits agricoles. Le Gouvernement entend promouvoir davantage une approche de filière structurée autour des chaînes de valeurs et des clusters tout en tenant compte des spécificités liées aux différentes zones agroécologiques, améliorer l'accès aux intrants et promouvoir les technologies les plus innovantes. Pour les moyennes et grandes exploitations, il compte aménager des hyper-espaces à leur concéder conformément au plan de zonage et aux schémas d'aménagement du territoire. Concernant les Exploitations Familiales Agricoles (EFA), afin de répondre à la question des intrants, le Gouvernement entend mettre en place des systèmes industriels de pépinières à haut rendement qui traiteront directement avec les Sociétés Coopératives de Développement (SCD). De façon transversale, le Gouvernement mettra à disposition des facilités en vue d'une plus grande vulgarisation des fruits de la recherche.

Facilitation de l'accès à la terre et aux équipements et infrastructures de production. Il est envisagé de désenclaver les bassins de production et mettre en place un minimum d'infrastructures sociales et économiques au niveau de chaque commune située en zone rurale. Dans la même dynamique, des mécanismes pour faciliter l'accès aux engins de mécanisation au niveau desdites communes seront envisagés. Pour ce qui est de l'accès à la terre, le Gouvernement fera aboutir le processus de réforme foncière dans le but de faciliter les investissements agricoles et industriels tout en apportant aux promoteurs des projets la sécurité juridique nécessaire à un retour d'investissement. Structuration et renforcement des capacités des acteurs du secteur. Il sera question d'encourager la création, sous l'impulsion des CTD, dans les principaux bassins de production, des Sociétés Coopératives de Développement, de

mettre en place un système de financement adéquat de l'agriculture et développer des nouveaux modes de financement adaptés à l'agriculture comme le warrantage.

II.2- Développement de la productivité et de la production agricoles :

L'agriculture représente une composante majeure dans la transformation structurelle de l'économie camerounaise. En effet, l'augmentation de la productivité du secteur agricole devra impacter positivement les filières industrielles notamment l'agro-industrie. De plus, cela contribuera non seulement à l'amélioration de la sécurité alimentaire mais aussi à générer des revenus et des emplois supplémentaires dans l'économie. Les actions entreprises en vue du développement du secteur rural en général et de l'agriculture en particulier ont permis quelques améliorations bien que de nombreuses difficultés subsistent. En 2017, 16% des ménages souffrent d'insécurité alimentaire avec une situation plus prononcée en milieu rural (22,2%)¹⁷. La mise en œuvre des politiques publiques dans ce secteur a fait face à des difficultés d'ordre stratégique, notamment le fait d'avoir retenu des solutions communes aux différents types d'acteurs en charge de la production du secteur (Exploitations Familiales Agricoles, les Moyennes et les Grandes Exploitations) et d'avoir multiplié les programmes et projets dédiés au secteur en l'absence d'un ciblage adéquat et d'une coordination insuffisante par les services compétents. En effet, le secteur rural est caractérisé par la prédominance des Exploitations Familiales Agricoles (EFA) dont les capacités de production sont limitées par le faible accès au crédit et aux intrants (engrais, semences améliorées, services vétérinaires de qualité, technologie, etc.), l'utilisation des techniques rudimentaires et artisanales, l'enclavement de certains bassins de production conduisant à d'importantes pertes post récolte, ainsi que le vieillissement des populations rurales. Quant aux moyennes et grandes exploitations, elles restent confrontées aux difficultés d'accès aux grandes superficies, un faible lien aux entreprises et évoluent dans un environnement des affaires non favorable (sécurité foncière et contractuelle). Ainsi, les principaux défis à relever en vue du développement de ce secteur sont :

la structuration des interprofessions ; l'accès aux technologies à forte productivité et la vulgarisation des résultats de la recherche agricole ; la formation des producteurs aux techniques culturelles modernes ; la mécanisation agricole et le lien fonctionnel avec les

¹⁷ Selon les chiffres du Ministère de l'agriculture et du développement rural.

*agro-industries ; l'adaptation aux effets du Changement Climatique (CC) ; la compétitivité tant sur le marché national et régional qu'international ; la résilience face aux fluctuations des prix ; et le rajeunissement de l'âge des agriculteurs et l'émergence d'une classe de jeunes entrepreneurs agricoles*¹⁸.

Pour la période 2020-2030, le Cameroun se donne pour ambition d'accroître en quantité et en qualité la production de produits agricoles afin d'assurer son autosuffisance alimentaire, d'approvisionner la demande croissante des agro-industries nationales en matières premières agricoles. L'atteinte de cet objectif induit nécessairement la mise en conformité de : (i) *la production agro-industrielle* ; (ii) *la modernisation de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture* ; et (iii) *la commercialisation sur le marché extérieur de la production agro-industrielle*. Plus spécifiquement, il s'agira d'approvisionner les marchés de l'intérieur et de l'extérieur.

Les filières prioritaires de développement agroindustriel seront exploitées notamment : le coton, le cacao-café, l'huile de palme, le sucre, le caoutchouc, le riz, *le maïs*, la banane-plantain, le poisson, le lait et la viande. Elles feront l'objet de plans de développement spécifiques à moyen et long terme, visant à augmenter leurs productions, renforcer leurs compétitivités et développer en aval les chaînes de valeur grâce notamment à l'implantation d'industries de transformation. Dans cette démarche, le Gouvernement cherchera systématiquement, en partenariat avec le secteur privé national et/ou étranger, à faire émerger des « champions nationaux » autour desquels la production, la transformation et la commercialisation (y compris les exportations) de ces filières vont s'organiser et se structurer.

En ce qui concerne **la productivité agricole**, l'emploi et le revenu en milieu rural, le Gouvernement se donne pour objectif d'aider à la création des sociétés coopératives de développement dans toutes les communes du pays et d'en faire des instruments privilégiés d'implication des conseils municipaux élus dans le développement économique et social de leurs communes, ceci dans le but de capitaliser au mieux les retombées escomptées de l'accroissement de la productivité et de la production agricole.

Le Cameroun entend développer la productivité et la production agricoles car l'agriculture représente une composante majeure dans la transformation structurelle de l'économie camerounaise. En effet, l'augmentation de la productivité du secteur agricole devra impacter

¹⁸ Extrait de la SND30, de la page 48 à la page 49.

positivement les filières industrielles notamment l'agro-industrie. De plus, cela contribuera non seulement à l'amélioration de la sécurité alimentaire mais aussi à générer des revenus et des emplois supplémentaires dans l'économie.

Les actions entreprises en vue du développement du secteur rural en général et de l'agriculture en particulier ont permis quelques améliorations bien que de nombreuses difficultés subsistent. En 2017, 16% des ménages souffrent d'insécurité alimentaire avec une situation plus prononcée en milieu rural (22,2%)¹⁹.

La mise en œuvre des politiques publiques dans ce secteur a fait face à des difficultés d'ordre stratégique, notamment le fait d'avoir retenu des solutions communes aux différents types d'acteurs en charge de la production du secteur (Exploitations Familiales Agricoles, les Moyennes et les Grandes Exploitations) et d'avoir multiplié les programmes et projets dédiés au secteur en l'absence d'un ciblage adéquat et d'une coordination insuffisante par les services compétents. En effet, le secteur rural est caractérisé par la prédominance des Exploitations Familiales Agricoles (EFA) dont les capacités de production sont limitées par le faible accès au crédit et aux intrants (engrais, semences améliorées, services vétérinaires de qualité, technologie, etc.), l'utilisation des techniques rudimentaires et artisanales, l'enclavement de certains bassins de production conduisant à d'importantes pertes post récolte, ainsi que le vieillissement des populations rurales. Quant aux moyennes et grandes exploitations, elles restent confrontées aux difficultés d'accès aux grandes superficies, un faible lien aux entreprises et évoluent dans un environnement des affaires non favorable (sécurité foncière et contractuelle).

Face à cette dynamique, le Gouvernement réaffirme son option de mener une révolution agricole. L'objectif est de moderniser le secteur, d'accroître sa productivité, de créer des emplois et par là améliorer les niveaux de vie et de réduire la pauvreté en milieu rural, à travers la hausse de la productivité par l'intensification des activités agroindustrielles et la modernisation des exploitations agricoles tirées par la demande des industries agroalimentaires. Pour ce faire, le Gouvernement entend prendre des mesures conduisant à l'amélioration du climat des affaires dans le secteur agropastoral et notamment : (i) accroître la productivité, la production et la compétitivité des produits agricoles (végétale, sylvicole, animale et halieutique)

¹⁹ Selon le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi.

; (ii) faciliter l'accès à la terre, aux équipements et infrastructures de production ; (iii) structurer et renforcer les capacités des acteurs du secteur.

Pour l'atteinte de ces objectifs, une attention particulière sera accordée à certaines filières prioritaires dont une partie servira principalement au développement de l'agro-industrie (*riz, maïs, cacao/café, coton, sucre, huile de palme, hévéa, banane-plantain, bois, lait, anacarde*), qui sont sources de devises et constituent des matières pour les agro-industries ainsi qu'aux produits vivriers (sorgho, manioc, pomme de terre, poisson, miel) qui concourent à la satisfaction de la demande des ménages en produits alimentaires sur les marchés nationaux et sous régionaux. Face à cette dynamique, le Gouvernement réaffirme son option de mener une révolution agricole. L'objectif est de moderniser le secteur, d'accroître sa productivité, de créer des emplois et par là améliorer les niveaux de vie et de réduire la pauvreté en milieu rural, à travers la hausse de la productivité par l'intensification des activités agroindustrielles et la modernisation des exploitations agricoles tirées par la demande des industries agroalimentaires. Pour ce faire, le Gouvernement entend prendre des mesures conduisant à l'amélioration du climat des affaires dans le secteur agropastoral et notamment : (i) accroître la productivité, la production et la compétitivité des produits agricoles (végétale, sylvicole, animale et halieutique) ; (ii) faciliter l'accès à la terre, aux équipements et infrastructures de production ; (iii) structurer et renforcer les capacités des acteurs du secteur.

Pour l'accès aux équipements de production, le Gouvernement entend, dans le domaine de l'agriculture et de la sylviculture :

Veiller à la fonctionnalité des pools d'engins régionaux ; faciliter la mise à la disposition des organisations des producteurs, des tracteurs, du matériel de battage et de décorticage et de tout autre matériel susceptible d'aider à accroître la production ; réhabiliter et doter les fermes semencières notamment en chaînes de conditionnement des semences et plants ; et mettre en place des unités de conservation, de stockage et de transformation des produits agricoles²⁰.

Fort de ce qui précède, la question qui taraude notre esprit est celle de savoir comment le gouvernement entend financer cette stratégie de développement du secteur rural, compte tenu de son statut de Pays-pauvre et très endetté ?

²⁰ SND30, page 50.

III- LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE : ROLES ET MISSIONS DANS LE SECTEUR RURAL.

III.1- Les filières agricoles :

Après l'adoption en 2005 de la stratégie de développement du secteur rural et les résultats mitigés atteints lors de sa mise en œuvre, le Gouvernement entend lancer un vaste programme d'accroissement de la production agricole en vue de satisfaire non seulement les besoins alimentaires des populations, mais également des agro-industries. Dans ce cadre, il procèdera à la modernisation de l'appareil de production. Il s'agira de :

- Rendre accessible et disponible les facteurs de production notamment la terre, l'eau et les intrants agricoles ;
- Promouvoir l'accès aux innovations technologiques à travers notamment le renforcement de la liaison recherche/vulgarisation ;
- Et développer la compétitivité des filières de production²¹.

Le gouvernement compte mettre l'accent sur le développement d'hyper extensions agricoles dans les différentes régions du pays selon leurs spécificités agro écologiques afin de réaliser des rendements d'échelle et d'accroître substantiellement la production. Cette action sera accompagnée par une forte activité de désenclavement des zones de production pour permettre le plein épanouissement des plantations et productions paysannes.

III.2- La filière maïs :

Le MINADER et l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) donnent des nouvelles orientations dans la culture du maïs et qui vont permettre aux producteurs d'atteindre des rendements de 8 à 9 tonnes par hectare en moyenne. La demande nationale en maïs est estimée à deux millions deux cent mille tonnes par an²² ; or le Cameroun produit un million six cent mille tonnes. Ce qui montre un déficit de six cent mille tonnes. Les raisons de ce déficit peuvent être multiples. L'IRAD entend de ce fait jouer son rôle en proposant les semences des variétés hybrides qui améliorent le rendement à l'hectare. Selon cet institut, c'est à ce prix que l'émergence agricole du Cameroun dans la filière maïs sera possible.

Dans ses efforts de développement de la filière maïs et de sa production, le gouvernement est accompagné par plusieurs partenaires au développement de l'agriculture en générale et des

²¹ DSCE, page 16.

²² Selon les chiffres disponibles au Ministère de l'agriculture et du développement rural ainsi qu'à l'IRAD.

projets spécialisés. C'est l'exemple du Projet national au développement de la filière maïs mis en œuvre en novembre 2004. Ce projet est une émanation de l'atelier de validation du Programme national d'investissement à moyen terme (PNIMT), atelier qui a clôturé la vaste concertation des acteurs du secteur rural sur l'identification des projets prioritaires pouvant être soumis par le Cameroun au Comité directeur du NEPAD. Le projet vise à compléter et à renforcer l'impact des initiatives en cours d'exécution (PSSA, PNVRA) ou en préparation dans l'optique d'une couverture nationale de l'organisation des acteurs, et d'une amélioration des performances de la filière. Il permettra de répondre au déficit de la production intérieure ainsi qu'à l'accroissement annuel de la demande intérieure (7%) et sous-régionale (5%).²³

En effet, l'importance de la filière maïs dans l'économie nationale a déjà permis d'intégrer cette spéculation parmi les cultures à développer par le Programme national de vulgarisation agricole (PNVRA) et le Projet d'appui au programme spécial de sécurité alimentaire (PA-PSSA) en cours d'exécution avec le concours de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement respectivement. Mais l'action de ces deux projets sur la filière reste noyée dans une gamme étendue d'autres cultures et essentiellement focalisée sur la production. D'autres actions sont enregistrées dans le domaine du stockage (Office céréalier, TERDEL) mais restent circonscrites dans la partie septentrionale du pays. L'organisation des acteurs et le développement des activités en aval de la production demeurent faibles.

L'organisation professionnelle (Agrocom) vient fort opportunément de soumettre au financement PPTE, un projet qui se propose de tenir compte de l'ensemble des contraintes qui s'opposent au développement de la filière maïs. Ledit projet, qui compte s'appuyer sur les dynamiques existantes (encadrement, production, stockage) et développer les maillons faibles de la chaîne (transformation, commercialisation, organisation des acteurs en interprofession), ne couvre cependant que deux des 10 provinces que compte le pays. De plus, les ambitions de ce projet en termes de production sont estimées à 383 230 tonnes en 2008 dans la zone du projet, soit près de 170 000 tonnes supplémentaires par rapport à la production attendue sans l'intervention de ce projet dans sa zone d'action. Ce volume reste largement inférieur aux besoins du marché intérieur et sous-régional à l'échéance indiquée.

Cependant, notons que le Cameroun a importé du maïs et ses dérivés pour l'année 2020 à hauteur de 260 millions de dollars selon le Premier ministre Chef du gouvernement. En effet,

²³ Gergely, 2002, étude sur l'amélioration de la commercialisation et de la compétitivité des produits agricoles au Cameroun.

lors de l'inauguration de la compagnie fermière du Cameroun (CFC) le 05 novembre 2021 dans la localité de Mbankomo, Joseph Dion Ngute a déploré l'impact que les importations du maïs et ses dérivés ont sur la balance commerciale du Cameroun.

La production annuelle est estimée à environ 2,3 millions de tonnes, pour des besoins évalués à 2,8 millions de tonnes. Cet écart impose de recourir aux importations de maïs et ses autres dérivés, chiffrées à plus de 150 milliards FCFA soit 262,5 millions de dollars pour l'année 2020, avec pour corollaire un impact négatif sur la balance commerciale du Pays²⁴

A travers ces chiffres, il met en exergue l'importance que revêt le nouvel investissement du brasseur SABC dans le développement de la chaîne de valeur du maïs dans le Pays. En effet, face à l'insuffisance de la production locale, éleveurs et autres utilisateurs du maïs sont obligés d'importer dans le but de conduire leurs activités. C'est cette tendance qu'inverse la SABC, dont la nouvelle filiale, CFC va rendre possible la suppression des importations de gritz par an, à partir de la transformation de 60 000 tonnes de maïs brut achetés chez les producteurs locaux. Cette production viendra s'ajouter aux 10 000 tonnes de gritz acheté chaque année chez Maïscam, indique *investir au Cameroun*. Notons que le Cameroun destine la majeure partie de sa production de maïs à la consommation des ménages. Selon les détails fournis une étude du Bureau de mise à niveau des entreprises (BMN), présenté le 25 août 2021 à Douala, l'autoconsommation représente 58% de la production locale, contre respectivement 16 et 2% pour l'alimentation animale et les agro-industries, dont les opérateurs sont les plus gros importateurs de cette céréale.

²⁴ Premier ministre Chef du gouvernement de la république du Cameroun, prononcé le 05 novembre 2021 à la cérémonie d'inauguration de la compagnie fermière du Cameroun située à Mbankomo non loin de Yaoundé, capitale politique du Pays. Article consulté en ligne (Google) le 31 Août 2022.

Chapitre II

COMMUNAUTES PAYSANNES ET PRODUCTION DU MAÏS A DIMAKO : ABSENCE D'UNE DYNAMIQUE DE COHESION.

I- BREF APPERÇU DE LA PRODUCTION DE MAÏS A DIMAKO : CAS DU GIC-FATKA

Nous avons trouvé utile et opportun d'évoquer cette ancienne structure qui encadrait les producteurs et vendeurs de maïs pendant environ quatre années. Il convient pour cela de getter un regard sur la production de maïs du Groupement d'Intérêt Commun FATKA pendant ses deux dernières années d'existence notamment en 2011 et en 2012 avant sa chute.

Le GIC/FATKA de Dimako disposait de 100 ha de terre propice à la culture de maïs, mais seuls cinq hectares ont pu être cultivés avec un rendement de deux tonnes de maïs à l'hectare, ce qui a donné une production de dix tonnes en 2011. Le taux de pertes post récolte était évalué à 25%. La quantité de maïs vendu en cette année était de six tonnes à raison de 18000 FCFA le sac de 100 kg ; soit un bénéfice de 1080000 FCFA en 2011. Comme difficulté, le GIC a enregistré un têt de perte très importante. Le GIC a de ce fait demandé un cofinancement avec le PACA²⁵...

En 2012, sept hectares ont pu être cultivés avec un rendement de tonnes de maïs à l'hectare. La production de maïs obtenue en cette année était de 14 tonnes avec un fort taux de perte de l'ordre de 25%. La quantité totale de maïs vendu cette année était de sept tonnes avec une marge bénéficiaire de net de 1300000 FCFA. Les difficultés rencontrées cette année était le fait que le magasin de stockage de maïs nécessitait de petites réfections ; la construction de l'air de séchage était de ce fait nécessaire au groupe. La finalisation de la demande de financement PACA pour 25 ha en 2013 était la priorité pour l'avenir²⁶.

I.1- Les acteurs de la production de maïs

Pour avoir une idée précise de la production de maïs dans l'Arrondissement de Dimako, une enquête a été réalisée auprès des agriculteurs. Pour la sélection des enquêtés, nous avons tenu compte de la superficie exploitée et du nombre d'années que l'enquêté a mis dans la pratique de la culture du maïs ; voir tableau I ci-dessus.

²⁵Rapport d'activité de l'année 2011 ; document consulté le 01^{er} Juin 2020.

²⁶Rapport d'activité de l'année 2012 ; document consulté le 01^{er} Juin 2020.

Tableau I : la production de maïs par producteurs en tonnes au cours de l'année 2019, ainsi que le nombre d'années d'expérience des cultivateurs.

N°	NOMS	Production 1ere saison (en tonnes)	Production 2 ^e saison (en tonnes)	Nbre d'années d'expérience
1	Boris	1 (01 hectare)	0,5	13 ans
2	Collins MVOGO	1,1 (02 hectares)	0,6	06 ans
3	Yannick ABANGA	1,5 (01 hectare)	0,5	09 ans
4	Rostand ZIKE LAMPO	2,2 (03 hectares)	1	08 ans
5	Yanda SIBONGO	1,4 (02 hectares)	0,9	07 ans
6	Christian	0,8 (01 hectare)	0,2	11 ans
7	Roméo NDOZENG	1,1 (01 hectare)	0,7	09
8	Hilarion LAWO	0,6 (1,5 hectares)	0,7	06 ans
9	Rosalie DEMBA DOGO	0,4 (01 hectare)	0,3	06 ans
10	Boniface NKEMANDJONG	1,5 (1,5 hectares)	1,2	07 ans
11	Frankc-Yannick LAY	3,4 (01 hectares)	0,8	11 ans
12	M. Bertrand NGAOUNGA	1,5 (02 hectares)	1	04 ans
13	Audrey ATAGO	1,9 (02 hectares)	Pas de production	05 ans
14	H. KOLONDO BANDA	2,8 (2,5 hectares)	1,5	09 ans
15	Modeste NGOMSI	1,5 (3,5 hectares)	0,8	04 ans
16	Bertrand ZALANG	2 (0,5 hectare)	0,7	07 ans
17	Georges ADOULA	10,3 (08 hectares)	4	12 ans
18	Arnaud NDE	2 (01 hectare)	1	04 ans
19	Victor EBANDI	3 (03 hectares)	1,9	22 ans
20	REGINE	1 (01 hectare)	0,8	05 ans
21	Alphonse NDJEL	1,3 (03 hectares)	Pas de production	05 ans
22	Carlos KEMENI	3 (03 hectares)	2	08 ans
23	Roméo NDOLIKE	1,3 (0,5hectare)	0,9	07 ans
24	Alain LEDIEL	2 (02 hectares)	1	11 ans
25	ANASTHASIE	0,7 (0,5 hectare)	0,4	11 ans
26	GHYZO Papi	2,3 (01 hectare)	0,8	05 ans

27	LAURICE	1 (0,5 hectare)	0,6	07 ans
28	Levis GANSE	1,5 (03 hectares)	1	06 ans
29	EMERANT	2 (01 hectare)	1,5	05 ans
30	François BIALANGO	1,5 (03 hectares)	2	23 ans
31	TEMBENG Sana	1,4 (01 hectare)	0,8	03 ans
32	OLINGA	1,5 (04 hectares)	2,5	07 ans
33	ERIC	2,5 (03 hectares)	1,8	09 ans
34	EMMANUEL	0,8 (02 hectares)	0,5	04 ans
35	ALOYS	1,5 (04 hectare)	1	03 ans
36	Roland NKAMMI	0,8 (0,5 hectare)	0,4	04 ans
37	DOKO BERI	1,7 (03 hectare)	1,1	22 ans
38	Serge MEDILO	1,5 (02 hectare)	0,9	10 ans
39	AKEDJOL	1 (02 hectares)	0,8	04 ans
40	Yves MVONDO	1,7 (05 hectares)	1,1	09 ans
41	JONAS	11,8 (06 hectares)	11,7	11 ans
	TOTAL	83,8 Tonnes pour 80,5 he exploités	51,9 tonnes pour 75,5 he exploités	

De ce tableau, nous constatons que le nombre d'années d'expérience des producteurs varie entre un (1) et vingt-trois (23) ans. En effet, la production du maïs à Dimako commence d'abord par prendre son envol avec l'arrivée d'une nouvelle variété de semence appelé communément à Dimako « maïscam » dans les années 1990, apporté par le feu Maire de la Commune rurale de Dimako Janvier MONGUI SOSSOMBA (information donnée par Mr Victor EBANDI, Certifié du CRA, lors d'un entretien) ; et ensuite avec l'arrivée des intrants agricoles tels que les herbicides sélectifs et non sélectifs dans les années 2000. Avant cette modernisation partielle de la culture du maïs dans l'Arrondissement de Dimako, les paysans cultivaient d'abord pour consommer ; c'est l'excédent qui pouvait dans une certaine mesure être commercialisé. Il existait ce que nous pouvons appeler des champs familiaux ; le père, la mère et les enfants cultivaient tous ensemble, le lien social était solide et l'objectif de chacun était le même. La solidarité était mécanique car il s'agissait d'assurer la ration de la famille pour les Mois à venir. Les paysans constituaient généralement des petits groupes de travail et s'entraidaient mutuellement sans attendre une quelconque rémunération ; c'était une véritable *solidarité mécanique*. Au fil du temps, cette façon de faire a subi de profondes mutations.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il nous convient de faire un état des lieux de la production de maïs par producteur notamment pendant les deux saisons de 2020.

I.2- Les réalités de la maïsiculture à dimako.

Pour la première saison, les semis débutent généralement au mois de Février-Mars, notamment à partir du 20 lorsque les pluies débutent à temps. Cette saison suscite beaucoup d'engouement chez les producteurs non seulement à cause des récoltes qui cadrent avec la rentrée scolaire et académique, et aussi la production qui est relativement bonne grâce à la qualité du sol et les pluies abondantes. Chacun fonctionne en fonction de ses moyens et s'organise comme il peut.

L'Arrondissement présente des atouts déterminants pour être une puissance de production de maïs non seulement dans la Région de l'Est, mais aussi au Cameroun. Malheureusement la capacité de production de maïs dans cette zone agricole est largement sous-exploitée compte tenu des difficultés que rencontrent les cultivateurs pour avoir les intrants agricoles. Dans ses objectifs pour développer la filière maïs et augmenter la production, l'Etat ambitionne construire une agriculture de « seconde génération ». Cela signifie que tous les moyens capables de contribuer de manière efficace doivent être mis à la disposition des cultivateurs au niveau de la base.

D'après l'enquête réalisée auprès des personnes ressources, il ressort que les cultivateurs de maïs de l'Arrondissement de Dimako essaient autant qu'ils le peuvent, de s'adapter aux nouvelles réalités agricoles qui s'imposent à eux dans l'exercice de leur activité quotidienne. Les pratiques agricoles ont subi une transformation considérable par le fait qu'elle est orientée vers la modernisation progressive. Pour réussir dans la maïsiculture aujourd'hui, il faut avoir une base financière non négligeable, devant permettre l'achat des intrants agricoles qui ne sont pas à la portée de tous les cultivateurs. L'usage des engrais et autres fertilisant pour maïs par les cultivateurs reste très faible car 7,3% seulement des cultivateurs les utilisent. A en croire nos enquêtés, leur usage ne s'impose pas compte tenu des sols qui sont relativement fertile dans la localité de Dimako. Cela s'explique également par les coûts qui ne sont pas accessibles à tous. Ceci est d'autant plus difficile aujourd'hui avec la conjoncture actuelle, marquée par le conflit russo-ukrainien où on assiste à une flambée des prix de ces fertilisants. Certains utilisent les engrais parce qu'ils exploitent des parcelles de terres devenu infertile, dans le but de

stabiliser ou d'augmenter leur rendement. D'autres en revanche utilisent les fertilisants pour avoir été façonnés dans des zones agricoles qui imposent l'usage des fertilisants. Une fois arrivé dans une autre zone agricole, ils reproduisent cette façon de pratiquer l'agriculture. Une dernière catégorie utilise les fertilisant parce qu'ils ont la possibilité d'acheter ou d'en fabriquer eux-mêmes.

Cependant, en ce qui concerne les produits phytosanitaires (herbicides sélectifs et non sélectifs), leur usage s'impose aux cultivateurs de maïs car 100% de ces derniers les utilisent. En effet, les habitudes agricoles des maïsiculteurs ont subi une réelle transformation qui fait que aucun ne s'en passe de ces produits. La quatrième partie de ce chapitre reviendra sur cette actualité. Nos répondants nous signalent le désengagement de l'Etat qui à en croire ces derniers n'est pas à leur chevet. Ils ne reçoivent de l'Etat ni assistance en termes de fourniture en intrants agricoles, ni en semence améliorée ou hybride. Or grâce à L'IRAD, le Cameroun dispose de variétés hybrides de maïs capable d'offrir des rendements allant de 6 à 9 tonnes à l'hectares, contre 1,8 tonne à l'hectare pour les variétés dites composites, utilisé par la casi totalité des cultivateurs. Le tableau ci-dessous nous confirme ces révélations de nos personnes ressources.

Tableau II : Absence pratique de l'Etat chez les cultivateurs de maïs de Dimako.

Critères	Nombre de personnes ayant reçu	Pourcentage
Fourniture des entrants agricoles par l'Etat	00	100%
Fourniture des semences améliorées par l'Etat	00	100%

Comme nous l'avons dit plus haut, nous constatons un écart entre les textes et les discours administratif avec la réalité sociale vécu par les acteurs de la filière maïs de la localité de Dimako. L'agriculture représente aujourd'hui le secteur vers lequel les discours des gouvernants ont tendances à orienter la plupart des Camerounais sans emploi or dans le contexte actuelle et compte tenu des transformations qu'ont subies le secteur rural aujourd'hui, ceux qui s'y engagent doivent préalablement mobiliser des sommes d'argent non négligeables. Cela est d'autant plus difficile lorsque les pouvoirs publics n'accompagnent pas ces derniers. Notons toutefois que 7,3% de cultivateurs de maïs et qui sont également les producteurs de cacao nous ont fait état de ce que dans la filière cacao, les pesticides, matériels et équipement de protection

leur sont fournis chaque année. Cette situation laisse penser qu'il existe des filières agricoles qui ont plus d'importance que d'autres aux yeux du Gouvernement. Le risque pressant est de ce fait la baisse de la production.

II- ENJEUX DE LA PREMIERE SAISON POUR LES CULTIVATEURS DE DIMAKO.

II.1- Enjeux liés à la production

Contrairement à la deuxième saison, la première est généralement très productive dans l'ensemble. Elle suscite de ce fait beaucoup d'intérêt chez les producteurs à cause du climat qui est favorable. Cette motivation généralisée observée chez ces derniers a un impact positif sur la production du maïs dans la zone de Dimako. D'après le tableau I, nous pouvons constater que la production de la première saison de l'année 2020 chez nos personnes ressources est de 83,8 tonnes pour une superficie exploitée de 80,3 hectares exploités. La production individuelle varie entre 0,4 tonne à 11,8 tonnes. En effet, 83% des personnes enquêtées produisent entre 0,4 et 2 tonnes ; par contre 17% produisent entre 2,5 et 11,8 tonnes. Cela s'explique d'une part par la disponibilité des terres mais aussi et surtout par des moyens financiers mobilisés par chaque acteur pour acheter des produits phytosanitaires et autres fertilisants. Notons toutefois que pour chaque saison de culture, chaque producteur se fixe des objectifs en termes de nombre de tonnes à avoir. Par exemple, l'un des interviewés, le nommé JONAS, l'un des grands producteurs de la zone, a pour but d'atteindre 20 tonnes de maïs à la première saison de 2021 contre 12 tonnes en 2020. Georges ADOULA quant à lui envisage d'avoir 150 tonnes de maïs pour la même saison. Cet engouement individuel qu'on observe chez chaque paysan-producteur augmente considérablement la production locale de maïs dans l'arrondissement de Dimako.

II.2- Enjeux liés à la rentrée scolaire

Un autre enjeu majeur qui motive les paysans-producteurs à cultiver la première saison est la rentrée scolaire qui cadre avec le début des récoltes. C'est un espoir sans précédent pour les parents qui pratiquent essentiellement l'agriculture et qui ne sont pas fonctionnaires. Plusieurs producteurs vendent leur maïs à vil prix dans le souci d'envoyer leurs enfants à l'école pour l'acheter des fournitures scolaires. Sur les quarante et un (41) enquêtés que nous avons rencontrés, 85% déclarent vendre leur maïs à cause des problèmes personnels en ce qui est de

la première saison, et la rentrée est toujours indexée chez chacun. La rentrée scolaire est de ce faite utilisée comme un prétexte pour justifier l'individualisme qui caractérise les différents acteurs. Cette situation désolidarise l'ensemble des vendeurs de maïs et les rend davantage vulnérables face aux acheteurs. Les paysans cultivateurs ont réussi à construire un environnement imaginaire qui lie la première saison de production de maïs avec la rentrée scolaire ; cet environnement a donc tendance à s'imposer et à se pérenniser dans le temps et dans l'espace.

III- LES REALITES DE LA DEUXIEME SAISON DE PRODUCTION

III.1- Une production en baisse :

La deuxième saison commence généralement au mois d'Août et les premières récoltes à partir du mois de Décembre. Contrairement à la première saison, la deuxième est moins productive chez la plupart des producteurs, ce qui baisse considérablement la production de cette zone locale. Le tableau I nous montre clairement comment la production a considérablement baissée pendant la deuxième saison de 2020 chez nos personnes ressources ; on est passé de 83,8 tonnes pour la première saison à 50,55 tonnes pour la deuxième saison, soit une baisse d'environ 40%. Nos informateurs nous confirment que chaque année, la deuxième saison est toujours en baisse. Pour nos répondants, plusieurs contingences justifient cette chute considérable de la production de maïs dans la zone de Dimako.

III.2- Les aléas du climat

Au Cameroun en générale, les changements climatiques se manifestent entre autres par la baisse des quantités de pluies, la mauvaise distribution du nombre de jour de pluies, la multiplication des situations météorologiques extrêmes, augmentation de la température, des inondations, des sècheresses de plus en plus récurrentes et catastrophiques, des vents violents, des tempêtes de sable et de la brume sèche ; avec pour corolaire la baisse de la production agricole, halieutique, la recrudescence des maladies , la perte de la biodiversité, la multiplication des conflits, l'insécurité alimentaire, la migration et la dégradation des écosystèmes. Ils affectent l'ensemble des secteurs du pays. Le caractère de plus en plus brutal de ces aléas est surprenant pour les communautés et les décideurs, qui se retrouvent bien souvent démunis. L'absence des prévisions et des informations de références sur ces aléas

augmente la vulnérabilité du pays vis-à-vis des changements climatiques. Le Cameroun, conscient des enjeux de ce phénomène pour son développement socio-économique, s'est engagé dans des processus divers liés aux changements climatiques notamment ratification de la Convention Cadre de Nations Unies sur les Changements Climatiques, l'adhésion au Protocole de Kyoto, tout récemment, la signature de l'Accord de Paris ainsi que la création et l'opérationnalisation de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC). L'ONACC, instrument opérationnel du Gouvernement a pour mission principale, de suivre et d'évaluer les impacts socio-économiques et environnementaux des changements climatiques, et de proposer des mesures préventives, d'atténuation et/ou d'adaptation aux effets néfastes et risques liés à ces changements. Par ailleurs, depuis l'opérationnalisation de l'Observatoire, il s'est avéré utile dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions, de produire des calendriers climatiques de référence pour l'ajustement des activités socioéconomiques à l'évolution et aux tendances climatiques dans les cinq zones agro écologiques du Cameroun.

L'Arrondissement de Dimako, est situé dans la quatrième zone agroécologique (la zone forestière à pluviométrie bimodale qui comprend une grande partie des Régions du Centre, de l'Est et du Sud)²⁷. Selon notre enquête, 95% des personnes ressources pensent que la deuxième saison est plus délicate à cause de plusieurs contraintes qui impact négativement la production. A cet effet, plusieurs producteurs se sont confiés à nous en s'exprimant en toute liberté sur la question. 75,6% pensent que beaucoup de champs ratent à cause de la rareté de pluies, ce qui empêche certains cultivateurs de respecter les délais de semis. Aux caprices du climat, s'ajoute la non-connaissance du calendrier agricole par tous les cultivateurs, ce qui impacte négativement la production. Ce manque de précipitations entraîne la carence du maïs dans la localité. 24,4% des enquêtés nous signalent la rareté des semences pendant la deuxième saison, ce qui entraîne la réduction des espaces cultivables et donc de la production. Nous comprenons donc que le climat joue un rôle néfaste sur le rendement de la deuxième saison de maïs. La période de pluies qui est très courte porte un lourd préjudice aux cultivateurs qui voient leurs rendements baisser. Cette situation soulève l'épineux problème du réchauffement climatique que nous aborderons plus loin. Ces aléas climatiques exercent un pouvoir de coercition sur les activités agricoles tout en amenant les cultivateurs à adapter leurs pratiques agricoles aux réalités que leur imposent ces perturbations climatiques.

²⁷ Information contenue dans le calendrier agricole établi par l'Observatoire Nationale pour les Changements Climatiques, mis en ligne le 20 juin 2021 par GILLES TOUNSI, Expert SIG et TIC ; Spécialité : Energie, Hydrologie, Territoires. Consulté le 10 Août 2022.

III.3- Le manque d'engouement chez certains producteurs

Contrairement à la première saison où aucun cultivateur ne manque au rendez-vous, la deuxième ne suscite pas le même intérêt et le même engouement chez les cultivateurs. D'après le tableau I et les informations recueillies sur le terrain, nous avons trois catégories de cultivateurs dans la localité de Dimako en ce qui concerne la deuxième saison de production. La première catégorie regroupe ceux qui ne cultivent pas le maïs pendant cette saison, soit 4,87% de producteurs. Ceux-ci ne cultivent pas parce qu'ils ne sont pas du tout intéressés. Pour cause, ils indexent la production qui est généralement basse et à cause des activités parallèles. La deuxième catégorie représente les producteurs qui réduisent leurs espaces cultivables soit environ 70,73%. En effet, deux raisons majeures expliquent cette situation : d'une part, ces derniers exercent plusieurs activités agricoles simultanément, ce qui fait qu'avant de relancer la première saison qui est beaucoup plus attrayante et plus productive, ils réduisent des espaces en vue de conserver un temps soit peut leur énergie. Néanmoins, ceux-ci cultivent d'abord à titre commercial. C'est justement pourquoi l'un d'eux nous a rapporté lors d'un entretien, ce qui suit :

La production à la deuxième saison baisse parce que certains cultivateurs dépensent beaucoup d'énergie à la première saison notamment à la récolte ; ceux-ci se sentent très fatigués pour amorcer la deuxième saison au mois d'Août. Par conséquent, il y a réduction des parcelles cultivables chez certains²⁸.

D'autre part, l'incertitude qui caractérise généralement la deuxième saison reste un prétexte pour justifier le manque d'engouement chez ces derniers. On assiste ici à une construction imaginaire de la réalité sociale qui arriverait et qui impacterait inéluctablement leur activité agricole. Cette construction imaginaire de l'environnement agricole a non seulement un impact négatif sur la production locale du maïs dans la zone, mais aussi sur les acteurs eux-mêmes qui subissent certaines contraintes individuelles ou collectives. Le tableau I en est une parfaite illustration car il nous montre les mutations de la production qui est en baisse. C'est donc une réalité sociale qui se construit et se reproduit dans le temps et dans l'espace avec la contribution des acteurs eux-mêmes. La troisième catégorie regroupe des

²⁸ Richard KOULEGABA, entretien du 20 janvier 2020. Il est par ailleurs Instituteur de l'Enseignement primaire et maternel en service à Dimako.

acteurs qui cultivent pour assurer la consommation dans les ménages soit 24,4% de producteurs. Ceci indique une fois de plus la place qu'occupe le maïs en termes de consommation à Dimako.

III.4- Un enjeu majeur autour du prix.

Malgré le manque d'engouement observé chez certains producteurs, d'autres profitent pour rattraper les échecs de la première saison en ce qui concerne le prix du sac de maïs. Dans l'ensemble, le prix est abordable et plusieurs producteurs en sont conscients. A la question de savoir quelle saison a plus d'argent ? 75,6% d'enquêtés déclarent que c'est la deuxième saison ; les vendeurs se plaignent moins par rapport à la première saison car la baisse de la production favorise la montée des prix. En effet, plusieurs raisons sont évoquées. La carence du maïs sur le marché favorise l'augmentation prix d'achat. Ceux-ci pensent que les vendeurs n'ayant pas trop de pression dispose d'une grande capacité de conservation, ce qui peut leur permettre de faire de bonnes affaires. Les acheteurs qui ont généralement besoin de grandes quantités de maïs se trouvent obligés de proposer des sommes d'argent pouvant motiver davantage les acheteurs compte tenu du fait c'est une période neutre et les acheteurs non pas la pression. Pendant la deuxième saison, plusieurs vendeurs ne paniquent pas devant les acheteurs et ils donnent leurs conditions. Par contre, nous avons un échantillon de 24,5% qui soutiennent que c'est la première saison qui a plus d'argent en raison de son fort rendement. Cela peut s'expliquer par le fait que dans le tableau I, notre attention a été attirée chez les cultivateurs dont la production de la deuxième saison est supérieure à la première. Nous pouvons mieux comprendre leurs déclarations. En effet, au-delà des stratégies mises sur pieds par les différents acteurs, que ce soit ceux qui soutiennent la première saison ou ceux qui soutiennent la deuxième, nous avons à faire aux imaginations des acteurs individuels et collectifs qui une fois de plus justifient leur vision utilitariste. Notons néanmoins que ceux qui augmentent leur champ après chaque saison peuvent pour le mieux stabiliser leurs rendements. Notons que certaines contraintes s'imposent aux cultivateurs tout au long du processus de leurs activités.

IV- LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES CULTIVATEURS PENDANT LE PROCESSUS DE PRODUCTION.

Ici, nous voulons faire état de ce qu'aujourd'hui en zone rurale et dans la maïsiculture en particulier, un certain nombre de faits apparaissent comme des contraintes à l'égard des

cultivateurs. Nous voulons aussi montrer que les discours politiques qui ont tendances à faire du secteur agricole rural une priorité et érigent les acteurs locaux de la production comme des porteurs de ce développement, il y a une distance entre ces discours et la réalité vécue sur le terrain par des producteurs. A chaque étape du cycle de production, les agriculteurs sont sur le plan pratique, abandonnés à leur propre sort. S'il est vrai qu'antérieurement il existait des contraintes, il n'en demeure pas moins vrai que celles-ci sont plus accentuées compte tenu des transformations sociales que le secteur agricole a connues aujourd'hui.

IV.1- La préparation des sites cultivables

Pour notre échantillonnage, avoir une parcelle de terre à cultiver est un ouf de soulagement pour ceux qui n'en possédaient pas encore. Notons toutefois que c'est aussi une étape où chaque cultivateur est appelé à déboursier une somme d'argent pour acheter ou pour louer une parcelle de terre cultivable. Après cette première étape, vient maintenant celle de la préparation du site pour attendre la période des semis. La main d'œuvre ici varie en fonction du type d'herbe présent dans le site.

Le prix de la main d'œuvre d'une parcelle qui a fait plusieurs années sans être cultivé varie en fonction du client et du propriétaire du champ. Il ressort dans notre enquête que 73,17% de cultivateurs déboursent des sommes d'argent pour assurer le désherbage du champ. Pour un hectare, ceux-ci sont contraint de déboursier une somme de 25 000 FCFA. Ce prix est parfois revu à la baisse lorsque la main d'œuvre abonde (20 000 FCFA). D'autres enquêtés nous déclarent payer la main d'œuvre à 30000 FCFA/hectare pour la deuxième saison car celle-ci se caractérise par un temps relativement court par conséquent il faut vite faire. Ce qui caractérise cette catégorie de cultivateurs est qu'ils cultivent le maïs exclusivement à titre commercial. Ensuite, certains sollicitent la main d'œuvre suite à leurs activités parallèles (administrative, agricole ou autres...). A côté de ceux qui sollicitent la main d'œuvre extérieure, nous avons 26,8% des acteurs qui investissent leur propre énergie pour défricher des parcelles. Plusieurs raisons expliquent cela : d'abord, ils exploitent des espaces relativement réduits (0,2 à 0,5 ha), ce qui leur évite des dépenses colossales ; c'est également une stratégie qui leur permet d'économiser pour l'étape à venir car certaines sont exigeantes et ne laissent pas d'autres choix à ces derniers concernant le sponsoring de leur activité. D'autres nous rapportent qu'à cette période, précisément à la deuxième saison de production la main d'œuvre devient de plus en plus rare car les travailleurs (Jobistes) sont tellement sollicités par plusieurs grands producteurs

pour des taches diverses. Notons qu'une parcelle régulièrement cultivée a cette particularité d'avoir un feuillage moyen et parfois très court.

IV.2- Le temps des semis

Pendant les semis, les producteurs sont confrontés à plusieurs difficultés, compte tenu des superficies qui sont relativement grandes notamment à la première saison. C'est ici que commence réellement la production avec la mise en terre des graines. C'est aussi une étape déterminante dans le processus de production car un cultivateur qui rate cette étape peut mettre en péril sa saison. Les semis se font généralement en deux phases. Pour les premiers semis, les cultivateurs s'organisent chacun en fonction de ses moyens. D'après notre enquête, il ressort que 85% paient la main d'œuvre à hauteur de 15 et 20000 FCFA pour un hectare. D'autres préfèrent utiliser la main d'œuvre pour une demi-journée à raison de 1000 FCFA par personne (généralement de 07h à 12h00). Ensuite, 14,6% des enquêtés fonctionnent soit individuellement, soit collectivement. Pour cela, certains constituent de petits groupes de travail et s'entraident en faisant la rotation ce qui permet à chacun d'avancer sans avoir besoin de déboursier une quelconque somme d'argent. Notons que la plupart des producteurs sèment en ligne à l'aide d'une ficelle donc le prix varie entre 200 et 300 FCFA. Les deuxièmes semis interviennent généralement après une ou deux semaines le temps de voir les graines qui n'ont pas germés et surtout celles qui ont été déterrées par les petits rongeurs. C'est pourquoi les cultivateurs sont obligés d'effectuer un deuxième passage en vue de remplacer tous les manquants. C'est pourquoi plusieurs débourses la somme de 10000 FCFA pour un second passage de semis. Certains producteurs nous ont signalé le manque de semences dont ils sont parfois victimes ; c'est pourquoi certains laissent parfois des parcelles sans toutefois exploiter. Un cultivateur de la zone nous a rapporté ce qui suit : « j'ai voulu cultiver sur une superficie d'un hectare mais je n'ai pas atteint mon objectif parce que ma semence est finie ; j'ai cherché ailleurs mais je n'ai pas trouvé ; j'ai donc préféré laisser la petite parcelle là comme ça »²⁹. Une fois les semis effectués, les cultivateurs doivent assurer le bon développement des pieds de maïs.

²⁹ Entretien du 20 février 2020 avec Nelson Brice ONKONE.

IV.3- L'achat obligatoire des produits phytosanitaires.



Boutique spécialisée dans la vente des produits phytosanitaire pour maïs et autres, situé à Dimako-gare routière³⁰

Une fois le maïs en terre, les cultivateurs n'ont plus droit à l'erreur. C'est une étape décisive pour espérer avoir une bonne production pendant la récolte. La paresse s'étant déjà installée chez la plupart des producteurs, l'achat de ces produits est obligatoire pour assurer le bon développement des pieds de maïs. Plusieurs producteurs ont de faibles rendements à cause du manque de moyens pour l'achat de ces produits devenus incontournables pour la culture du maïs dans l'Arrondissement de Dimako bien que l'accès à ces produits agricoles ne soit pas facile pour les cultivateurs. Cela est d'autant plus pertinent dans la mesure où certains producteurs ne disposent pas de ressources financières à temps pour acheter les produits compte tenu de leur coût qui n'est pas accessible à tous. L'utilisation de ces intrants agricoles s'impose à tous les producteurs de maïs sans tenir compte du rang social des uns et des autres. Le tableau ci-après fait un état des lieux de l'utilisation des intrants agricoles par les paysans-producteurs de maïs de Dimako et de ses environs.

³⁰ Cette boutique appartient à Mr Victor OULKAO, ouvert en 2019. Il est également acheteur de maïs et est très rigoureux sur la qualité du produit ; il achète uniquement le maïs propre. A la deuxième saison de 2018, Mr Richard KOULEGABA affirme l'avoir rencontré pour l'achat de ses 07 sacs de maïs. Celui-ci a déserté soi-disant que le maïs était sal.

Tableau III : Etat des lieux de l'utilisation des produits phytosanitaire par nos personnes ressources, producteurs de maïs de Dimako.

Critères	Nombre de personnes (valeur absolue)	Nombre de personnes (valeur relative)
Utilisation des engrais	03	7%
Utilisation des herbicides sélectifs et non sélectifs	41	100%

A partir de ce tableau, nous constatons que 7% seulement de cultivateurs utilisent les engrais verts ou chimiques. Nous pouvons comprendre que l'usage des engrais reste facultatif et ne s'impose pas aux cultivateurs de maïs car les terres de Dimako sont propices à cette céréale si l'on s'en tient aux déclarations des producteurs restants soit 93%. Ces derniers utilisent les engrais soit par souci d'accroître leur productivité, soit par la disponibilité des moyens financiers, soit alors parce qu'ils produisent eux-mêmes les engrais verts qui leur servent d'amendement des terres.

Cependant, si l'usage des engrais est minimisé chez les producteurs de maïs de la zone de Dimako, il n'en est pas de même pour les herbicides, toutes variétés confondues. 100% des cultivateurs utilisent les herbicides sélectifs et non sélectifs. En effet, l'usage de ces produits s'est généralisé au fil du temps et a embrigadé le petit, le moyen et le grand producteur qui ne peuvent plus s'en séparer. On a comme impression que les cultivateurs, toutes catégories confondues pensent désormais moderne ; l'usage de ces produits est devenu un phénomène de mode et même une propagande au point où ceux qui ne s'en servent pas sont parfois considérés comme des pauvres et même des primitifs. On assiste ainsi à un changement progressif des pratiques agricoles. Si l'on s'en tient à la définition du *fait social* selon Emile DURKHEIM, qui est « *l'ensemble des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieurs à l'individu et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel il s'impose à eux* », on se rend immédiatement compte que l'usage des herbicides est un véritable fait social qui s'impose aux cultivateurs contre leur volonté. La maïsiculture est de plus en plus perçue comme dépendante de ces produits phytosanitaires qui sont extérieurs aux cultivateurs de maïs et donc l'usage est généralisé chez l'ensemble de ces derniers, tout en exerçant sur eux un pouvoir de coercition. Malheureusement, leur coût n'est pas toujours accessible à tous et certains voient souvent leur production baisser lorsqu'ils ne les utilisent pas au moment opportun. Une autre difficulté majeure que les cultivateurs rencontrent est celle de l'achat des faux produits et de la non

maîtrise de leurs usages, ce qui amène certains cultivateurs à acheter à nouveau. Cela pose le problème de la contrefaçon de ces produits phytosanitaires qui ont envahi le marché et mettent davantage les paysans-producteurs en difficulté malgré le coût exorbitant. Le tableau IV ci-dessous viendra de façon détaillée sur les investissements de chaque producteur en fonction de l'espace exploité. Après l'étape décisive de la disponibilité des intrants agricoles, vient maintenant le temps d'entretien qui constitue également une étape incontournable pour assurer un bon rendement.

IV.4- L'entretien du champ.

Notons que l'entretien du champ se fait généralement en deux phases :

La première intervient généralement lorsque le maïs atteint environ 0,9 à 01 mètre de hauteur ; et la deuxième intervient quand le maïs atteint 1,5 à 2 mètres. En effet, le maïs est une plante qui n'aime pas être envahi par la mauvaise herbe, à en croire madame Germaine SOUORE, Technicienne d'Agriculture³¹. Les cultivateurs sont de ce fait appelés à investir davantage pour ne pas rater leur saison de production. Il convient de noter que l'entretien du champ se fait uniquement avec des herbicides sélectifs qui coûtent légèrement cher par rapport au non sélectifs. Toutefois, les investissements sont individuels et proportionnel à la superficie de chacun. En plus de nos personnes ressources, nous avons rencontré certains producteurs qui nous ont déclaré leurs investissements pour la première saison de 2020.

³¹ Madame Germaine SOUORE est en service à la délégation d'Agriculture de l'Arrondissement de Dimako, démembré du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ; elle nous a accordé une interview dans ses services le 18 Avril 2020 de 10h45 à 13h10 min.

Tableau IV : investissement des cultivateurs en termes de superficie et de produits phytosanitaires pour la première saison de 2020.

N°	NOMS	Nombre d'hectares	Noms du produit utilisé	Prix unitaire par litre (FCFA)	Quantité de produit par hectare (en litre)	Montant à déboursier pour chaque sarclage (FCFA)
1	Boris	1	Calliherbe	3000	3	9000
2	Collins MVOGO	2	Décaplan	4000	6	24000
3	Yannick ABANGA	1	Décaplan	4000	3	12000
4	Rostand ZIKE LAMPO	3	Ellaime maïs	6000	9	54000
5	Yanda SIBONGO	2	Décaplan	4000	6	24000
6	Christian	1	Décaplan	4000	3	12000
7	Roméo NDOZENG	1	Décaplan	4000	3	12000
8	Hilarion LAWO	1,5	Sinomaïs	6000	3,5	21000
9	Rosalie DEMBA DOGO	1	Décca grâce	4000	3	12000
10	Boniface NKEMANDJONG	1,5	Décaplan	4000	3,5	14000
11	Frankc-Y. LAY	1	Sinomaïs	6000	3	18000
12	Maurice Bertrand NGAOUNGA	2	Décaplan	4000	6	24000
13	Audrey ATAGO	2	Ultramaïs	6000	6	36000
14	H. KOLONDO BANDA	2,5	Décaplan	4000	6,5	26000
15	Modeste NGOMSI	3,5	Sinomaïs	6000	9,5	57000
16	Bertrand ZALANG	0,5	Ultramaïs	6000	1,5	9000
17	Georges ADOULA	8	Ultramaïs	6000	24	144000
18	Arnaud NDE	1	Décaplan	4000	3	12000
19	Victor EBANDI	3	Decca grâce	4000	9	36000
20	REGINE	1	Décaplan	4000	3	12000

21	Alphonse NDJEL	3	Elலைமை maïs	6000	9	54000
22	Carlos KEMENI	3	Ultramaïs	6000	9	54000
23	Roméo NDOLIKE	0,5	Décaplan	4000	1,5	6000
24	Alain LEDIEL	2	Décaplan	4000		24000
25	ANASTHASIE	0,5	Décaplan	4000	1,5	6000
26	GHYZO Papi	1	Décaplan	4000	3	12000
27	LAURICE	0,5	Ultramaïs	6000	1,	9000
28	Levis GANSE	3	Décaplan	4000	9	36000
29	EMERANT	1	Décaplan	4000	3	12000
30	François BIALANGO	3	Décaplan	4000	9	36000
31	TEMBENG Sana	1	Sinomaïs	6000	3	18000
32	OLINGA	4	Ultramaïs	6000	12	72000
33	ERIC	3	Décaplan	4000	9	36000
34	EMMANUEL	2	Décaplan	4000	6	24000
35	ALOYS	4	Décaplan	4000	12	48000
36	Roland NKAMMI	0,5	Décaplan	4000	1,5	6000
37	DOKO BERI	3	Ultramaïs	6000	9	54000
38	Serge MEDILO	2	Sinomaïs	6000	6	36000
39	AKEDJOL	2	Décaplan	4000	6	24000
40	Yves MVONDO	5	Decca grâce	4000	15	60000
41	JONAS	6	Ultramaïs	6000	18	108000

Ce tableau nous montre dans quelle mesure le sarclage du maïs nécessite de gros moyens financiers compte tenu de la pauvreté ambiante qui caractérise certains paysans et producteurs de maïs de Dimako. Néanmoins, chacun se bat pour avoir son produit à-temps. Lors d'un entretien, un enquêté nous a rapporté que pour sarcler un hectare de maïs, il faut trois (03) litres de produits sélectifs pour éviter de tuer le maïs et de tout perdre. La qualité du produit ici est fonction du type d'herbe contenu dans le champ. Notons que certains produits sont plus sélectifs et plus efficaces que d'autres, raison pour laquelle les prix varient. Les produits suivants ont un prix abordable mais avec une action limitée sur la sélection : Decca grâce et Décaplan. En effet,

ces produits éliminent toutes les mauvaises herbes excepté le maïs et tout ce qui lui ressemble à l'instar de la savane et autres. C'est pourquoi ceux qui utilisent ces produits sont obligés de travailler le reste d'herbes à la main, ce qui n'est pas facile. D'autres par contre (Sino maïs, ultra maïs et Ellaime maïs) éliminent toutes les herbes excepté le maïs, c'est pourquoi leur prix est plus élevé. Le montant à déboursé par chaque producteur doit être multiplié par deux pour assurer le premier et le second entretien. Les cultivateurs sont également confrontés aux risques liés à la manipulation de ces produits qui sont très nocif pour l'homme. Certains enquêtés nous ont signalé un certain nombre d'accident survenu en l'occurrence l'introduction des produits dans les yeux lors des opérations de pulvérisation. Ceci est dû au manque d'équipements de protection individuel souvent exigé dans pareil circonstance (combinaisons, gants, casques de sécurité, lunettes de protection, chaussures, etc.). Nous n'oublions pas les problèmes naturels rencontrés par les plantes durant leur cycle de développement. C'est l'exemple d'une espèce de chenille qui surgit généralement en saison sèche pendant la deuxième saison et qui rongent et coupent parfois les feuilles et les pieds de maïs. Et aussi, les manges mil qui se servent des feuilles de maïs pour tisser leur nid, ce qui empêche le bon développement des pieds de maïs.

IV.5- La récolte et l'évacuation des produits.

Après l'étape délicate de l'entretien, vient enfin celle de la récolte et de l'évacuation de la précieuse céréale. Plusieurs stratégies de récolte sont mises sur pied par les producteurs. Celles-ci nécessitent aussi des moyens financiers pour ces derniers. 61% de producteurs optent pour une négociation globale du marché par hectare ; le montant à déboursé s'élève généralement à 20 000 FCFA. Cette stratégie permet aux différents acteurs d'éviter d'éventuels litiges dans l'avenir. Ensuite, 24% (10/41) de producteurs préfèrent payer la main d'œuvre de façon journalière à raison de 1000 FCFA pour une demi-journée de travail (soit de 07h à 12h ou de 12h à 17h). Enfin, 14,6% utilisent la main d'œuvre familiale.

Après la récolte, vient l'étape d'égrainage : un sac de 100 Kg est égal à 1000FCFA quelques soit la façon entreprise pour égrainer, les producteurs sont confrontés à des pertes. Il faut maintenant assurer le transport du produit pour sa commercialisation. Ici, l'évacuation est généralement assurée par les motos taximen qui prennent le sac de 100 kg à 1000FCFA. Ce montant est le même lorsqu'il s'agit d'un véhicule de transport local. Pendant la première saison, le transport est pénible avec les pluies qui dégradent les routes et les bretelles. Plusieurs transporteurs sont souvent confrontés aux accidents, ce qui cause d'énormes pertes de maïs pour les producteurs. Les activités de transport sont favorables en saison sèche compte tenu du

sol, devenu asséché par le soleil. Notons que les activités économiques autour du maïs animent les différents acteurs ; toutes les consciences individuelles et collectives sont unanimes sur les montants à déboursier. Tout se passe comme s'il y a une force invisible qui coordonne l'action de chaque acteur. Il y a comme une sorte d'individualisme où chaque acteur porte en lui les gènes de l'environnement social auquel il vit. En effet, chaque acteur mène ses activités individuellement mais il y a comme une conscience collective qui transcende toutes ces consciences singulières et les oriente vers les mêmes intérêts et les mêmes objectifs. On assiste ici à l'acceptation et à l'adhésion de tous aux modalités économiques qui entourent la filière maïs. Notons toutefois que les activités liées au maïs ne vont pas sans risques et conséquences sur la nature, l'environnement et même sur la société.

Parvenu au terme de ce chapitre, nous constatons que l'individualisme caractérise chaque producteur dans l'accomplissement de ses tâches agricoles. Les valeurs morales et sociétales qui fondent une communauté paysanne sont minimisées. Les intérêts individuels et égoïstes dictent leurs lois, et les productions de maïs de Dimako se désolidarisent. Après notre enquête auprès de nos personnes ressources, plusieurs facteurs expliquent cette situation.

DEUXIEME PARTIE :

**LA PRODUCTION ET LA VENTE DU MAÏS A DIMAKO A
L'EPREUVE DES CONFLITS ENTRE ACTEURS DE LA
FILIERE.**

Chapitre 3 :

**OBSTACLES A LA DYNAMIQUE DE COHESION DES
PRODUCTEURS ET VENDEURS DE MAÏS DE LA LOCALITE DE
DIMAKO.**

Après l'enquête menée auprès des producteurs et vendeurs de maïs de Dimako, il ressort que plusieurs facteurs expliquent l'absence d'une dynamique de cohésion chez ces derniers. Dans les lignes qui suivent nous évoquerons certains de ces obstacles sans toutefois prétendre à l'exhaustivité.

I- L'USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES PAR LES CULTIVATEURS : UNE ACTIVITE QUI FAIT PASSER LES PAYSANS-PRODUCTEURS DE LA SOLIDARITE MECANIQUE A LA SOLIDARITE ORGANIQUE.

Pour introduire cette partie, il convient de voir ce que pensent nos personnes ressource par rapport à l'usage des intrants agricoles, notamment les herbicides sélectifs et non sélectifs. Nous représenterons ces avis dans le tableau ci-après :

Tableau V : avis des personnes ressources par rapport à l'usage des herbicides.

N°	NOMS	Avant l'introduction des herbicides en zone rurale était-il facile pour un cultivateur d'avoir un grand champ de maïs seules ?	Ces herbicides vous permettent-ils d'avoir des grands champs de maïs aujourd'hui ?	Dans ces conditions un cultivateur peut-il se sentir obligé de s'associer à l'autre pour espérer avoir un grand champ ?
1	Boris	Non	Oui	Non pas du tout
2	Collins MVOGO	Non	Oui	Non pas du tout
3	Yannick ABANGA	Non	Oui	Non pas du tout
4	Rostand ZIKE LAMPO	Non	Oui	Non pas du tout
5	Yanda SIBONGO	Non	Oui	Non pas du tout, mais au cas où je veux augmenter mon activité je peux

				m'associer à quelqu'un d'autre.
6	Christian	Non	Oui	Non pas du tout, mais ça peut arriver que je m'associe avec quelqu'un.
7	Roméo NDOZENG	Non	Oui	Non pas du tout. Chacun aura ses problèmes et en cas de maladie je ne peux pas aller dans un champ communautaire.
8	Hilarion LAWO	Non	Oui	Non pas du tout ; mais je suis prêt à m'associer avec quelqu'un.
9	Rosalie DEMBA DOGO	Non	Oui	Non pas du tout
10	Boniface NKEMANDJONG	Non	Oui	Non pas du tout
11	Frankc-Yannick LAY	Non	Oui	Non pas du tout
12	M.B NGAOUNGA	Non	Oui	Non pas du tout
13	Audrey ATAGO	Non	Oui	Non pas du tout
14	H. KOLONDO BANDA	Non	Oui	Non pas du tout
15	Modeste NGOMSI	Non	Oui	Non pas du tout
16	Bertrand ZALANG	Non	Oui	Non pas du tout
17	Georges ADOULA	Non	Oui	Non pas du tout
18	Arnaud NDE	Non	Oui	Non pas du tout
19	Victor EBANDI	Non	Oui	Non pas du tout
20	REGINE	Non	Oui	Non pas du tout

21	Alphonse NDJEL	Non	Oui	Oui
22	Carlos KEMENI	Non	Oui	Non pas du tout
23	Roméo NDOLIKE	Non	Oui	Non pas du tout
24	Alain LEDIEL	Non	Oui	Oui
25	ANASTHASIE	Non	Oui	Non pas du tout
26	GHYZO Papi	Non	Oui	Oui
27	LAURICE	Non	Oui	Non pas du tout
28	Levis GANSE	Non	Oui	Non pas du tout
29	Emérant EBOGO	Non	Oui	Non pas du tout
30	François BIALANGO	Non	Oui	Non pas du tout
31	TEMBENG Sana	Non	Oui	Non pas du tout
32	OLINGA	Non	Oui	Non pas du tout
33	ERIC	Non	Oui	Non pas du tout
34	EMMANUEL	Non	Oui	Non pas du tout
35	ALOYS	Non	Oui	Non pas du tout
36	Roland NKAMMI	Non	Oui	Non pas du tout
37	DOKO BERI	Non	Oui	Non pas du tout ; la solidarité est devenue organique.
38	Serge MEDILO	Non	Oui	Oui
39	AKEDJOL	Non	Oui	Non pas du tout
40	Yves MVONDO	Non	Oui	Oui
41	JONAS	Non	Oui	Non pas du tout

L'analyse du tableau V nous montre que l'utilisation des herbicides a un apport important dans le développement de la culture de maïs à Dimako. 100% des personnes interrogées affirment qu'ils ont de grandes superficies de champ de maïs grâce à l'utilisation des herbicides. Les herbicides et autres pesticides sont des désherbants utilisés pour lutter contre les adventices et les mauvaises. Ils sont utilisés en agriculture dans le but d'accroître les récoltes. Ils facilitent le travail dans les champs qui était autrefois fait à la main. C'est pourquoi lors de notre enquête, il nous a été rapporté que les champs étaient de petites superficies avant l'introduction de ces

produits. L'augmentation des récoltes qui résulte aussi de l'augmentation des superficies cultivées est en grande partie facilitée par les pesticides.

Cependant, si sur le plan agronomique, l'utilisation des pesticides présente un avantage certain, il y a lieu de regretter sur le plan sociologique un recul des valeurs morales qui fondent une société. L'individualisme, l'égoïsme, l'intérêt personnel ont pris place au détriment de l'intérêt général, de la solidarité mécanique et de la cohésion sociale. Il y a certes la solidarité mais elle est devenue organique car les plus nantis mettent les nécessiteux à leur service et pour leur propre compte personnel. C'est pourquoi l'intérêt collectif en ce qui concerne les prédispositions de chacun à s'associer à l'autre est minimisé par la plupart des enquêtés. 76% répondent par la négative contre 12% seulement qui sont favorables à un éventuel regroupement et une organisation de leur filière au niveau local. Nous pouvons comprendre dès lors que l'individualisme est une réalité vécue et visible dans la Commune Rurale de Dimako notamment chez les producteurs et vendeurs de maïs. Il y a donc crise du lien social chez les producteurs de maïs de Dimako, qui évoluent en vase clos. C'est une véritable situation *anomique* où chacun dicte sa loi et *la partie prime sur le tout*.



Image de la variété de maïs traditionnelle appelé vulgairement *maïs du village*³²

³²Cette image a été prise lors d'une visite chez maman Jacqueline ZONGMBOUKE, notre génitrice ; elle n'a que Dieu pour cette variété traditionnelle qu'elle conserve jalousement car celle-ci est en voie de disparition notamment avec l'émergence des nouvelles variétés modernes.

Cet image nous rappelle ce maïs traditionnel tant prisé par les paysans de la Région de l'Est en général et ceux de Dimako en particulier. Pendant le règne de cette variété de semence, les paysans-cultivateurs étaient très attachés aux coutumes et cultures ancestrales quant à la façon de cultiver cette céréale. Tous ou presque tous se faisaient à l'image de la société traditionnelle d'Afrique. Les cultivateurs étaient réunis au tour d'un idéal commun car la devise était « *l'union fait la force* ». Émile DURKHEIM s'est intéressé à la question du lien entre la division du travail et la cohésion sociale dans son ouvrage De la division du travail social ; il montre deux types de solidarité selon l'évolution des sociétés : la *solidarité mécanique* qui correspond à une division du travail faible, lorsque les activités sociales sont peu diversifiées et que la cohésion résulte de la similitude sociale. Ladite solidarité fonde le lien social au sein des sociétés traditionnelles ; elle dérive principalement de la similitude des membres du groupe et de leurs fonctions ; et la *solidarité organique* quant à elle correspond, dans les sociétés modernes, à une forme de cohésion entre des individus pourtant autonomes mais différents du fait d'une forte spécialisation des tâches.

On était bien organisé parce qu'une seule personne ne pouvait pas facilement avoir un grand champ ; tous les membres de chaque famille travaillaient ensemble et les plantations étaient considérées comme des patrimoines familiaux car tout le monde savait qu'il s'agit de la survie de chacun. Parfois on formait les petits groupes pour s'entraider et on faisait la rotation chez chacun et cela permettait à chacun d'avoir un champ relativement grand. On était tellement solidaire que même jusqu'à la récolte on était ensemble. On n'avait pas trop besoin d'argent pour payer les « jobistes » parce que la main d'œuvre ne nécessitait pas d'argent parce qu'on avait les mêmes aspirations et les mêmes problèmes. On cultivait d'abord pour consommer avant de voir si on pouvait vendre l'excédent³³.

A travers ce récit de vie, l'auteur fait état de ce que la solidarité était mécanique et que l'intérêt collectif primait sur l'intérêt individuel. Les paysans fonctionnaient par similitude. La vie en société plaçait tout être humain dès sa naissance dans une relation d'interdépendance avec les autres et la solidarité constituait à tous les stades de la socialisation, le socle de ce que l'on pourrait appeler l'homo-sociologicus, l'homme lié aux autres et à la société non seulement pour assurer sa protection face aux aléas de la vie, mais aussi pour satisfaire son besoin vital de

³³ Victor EBANDI, propos recueilli lors d'un entretien le 30 Janvier 2020.

reconnaissance, source de son identité et de son existence en tant qu'homme. C'était l'image d'une communauté caractérisée par la proximité affective et spatiale des individus et définit comme une « communauté de sang, de lieu et d'esprit » où le tout prime sur l'individu.

Aujourd'hui, avec l'introduction des nouvelles variétés de semence de maïs d'une part, et l'introduction des intrants agricoles (les herbicides sélectifs et non sélectifs) d'autre part, l'ensemble collectif des façons de cultiver le maïs a subi une transformation. La modernisation de la maïsiculture est une réalité vivante dans la localité de Dimako. Les contingences sociales locales sont mises en mal or Jean-Marc ELA appelait déjà notre attention en affirmant que :

Le drame d'une modernité venue d'ailleurs est que ses effets contribuent davantage à la désorganisation du tissu social endogène, à l'expropriation et au bannissement des savoirs locaux qui résultent des effets pervers des discours dominant. Vouloir faire accéder les agriculteurs et les éleveurs à plus d'efficacité grâce à un niveau scientifique et technique élevé tout en écartant leurs systèmes de production, leurs formes d'aménagement agricole, leur gestion de l'espace, c'est risquer de provoquer le rejet de toute intervention moderniste.

Nous sommes en plein dans les *dynamiques du dedans et du dehors*, selon le mot de Georges BALANDIER. Tout ou presque tout a subi une mutation ; d'abord, les paysans cultivateurs de maïs sont passés d'une *solidarité mécanique* à une *solidarité organique* ; ensuite, on observe un changement de mentalité tant dans la façon de pratiquer la culture du maïs aujourd'hui, et aussi sur les objectifs visés par les producteurs, en passant par les nouvelles variétés de semences.



Nouvelle variété de semence appelé *Shaba*.

Notons qu'il existe d'autres variétés mais celle-ci est la plus cultivé dans l'Arrondissement de Dimako. Dans le but d'augmenter la production locale de maïs en vue de limiter les importations, le gouvernement Camerounais, par le biais de ses partenaires au développement, a entrepris de moderniser l'agriculture même en zone rurale. C'est ce que l'on appelle affectueusement *agriculture de troisième génération*. S'il est vrai que l'usage des intrants agricoles augmente au quotidien la production locale de maïs avec l'exploitation de grands espaces cultivables, il n'en demeure pas moins vrai que ces intrants contribuent à la désorganisation du tissu sociales endogène, notamment les paysans-productions qui fonctionne aujourd'hui pour la plupart en vase clos. C'est l'image d'une société devenue le théâtre de l'individualisme forcené, de la concurrence généralisée entre les individus désormais séparés, le règne de l'intérêt personnel qui se trouve être dorénavant au fondement de tous les rapports sociaux, lesquels tendent à se réduire à des échanges contractualisés. Au regard de ce qui se passe aujourd'hui en zone rurale notamment à Dimako, nous sommes tentés de dire que *l'agriculture est devenue extensive avec de grands rendements*. Si hier les paysans cultivaient d'abord pour consommer eux-mêmes, aujourd'hui, plusieurs *cultivent d'abord pour vendre et consommer après* si cela est possible. Un seul cultivateur est capable aujourd'hui d'avoir plusieurs hectares seule, ce qui était pratiquement impossible en zone rurale, exception faites aux opérateurs économiques agricoles, ou à certaines institutions. Le tableau ci-dessous présente un état de lieux des superficies exploitées par certains producteurs pour la première saison de production de l'année 2020.

Tableau VI : superficies exploitées par certains producteurs pour la première saison de production de l'année 2020.

N°	NOMS	Nombre d'hectares exploité par quelques cultivateurs pendant la première saison de production de 2020
1	Boris	01 hectare
2	Collins MVOGO	02 hectares
3	Yannick ABANGA	01 hectare
4	Rostand ZIKE LAMPO	03 hectares
5	Yanda SIBONGO	02 hectares
6	Christian	01 hectare
7	Roméo NDOZENG	01 hectare
8	Hilarion LAWO	1,5 hectare
9	Rosalie DEMBA DOGO	01 hectare
10	Boniface NKEMANDJONG	1,5 hectare
11	Frankc-Yannick LAY	01 hectare
12	Maurice Bertrand NGAOUNGA	02 hectares
13	Audrey ATAGO	02 hectares
14	H. KOLONDO BANDA	2,5 hectares
15	Modeste NGOMSI	3,5 hectares
16	Bertrand ZALANG	0,5 hectare
17	Georges ADOULA	08 hectares
18	Arnaud NDE	01 hectare
19	Victor EBANDI	03 hectares
20	REGINE	01 hectare
21	Alphonse NDJEL	03 hectares
22	Carlos KEMENI	03 hectares
23	Roméo NDOLIKE	0,5 hectare
24	Alain LEDIEL	04 hectares
25	ANASTHASIE	0,5 hectare
26	GHYZO Papi	01 hectare
27	LAURICE	0,5 hectare

28	Levis GANSE	03 hectares
29	Emérant EBOGO	01 hectare
30	François BIALANGO	03 hectares
31	TEMBENG Sana	01 hectare
32	OLINGA	04 hectares
33	ERIC	03 hectares
34	EMMANUEL	02 hectares
35	ALOYS	04 hectares
36	Roland NKAMMI	0,5 hectare
37	DOKO BERI	03 hectares
38	Serge MEDILO	02 hectares
39	AKEDJOL	02 hectares
40	Yves MVONDO	05 hectares
41	JONAS	06 hectares

Le tableau VI présente les différentes superficies exploitées par les personnes ressources au cours de l'année 2020. Celles-ci varient entre 0,5 et 08 hectares. Les cultivateurs seront organisés en trois groupes en fonction de leur espace agricole (petits, moyen et grands producteurs). Ceux qui disposent entre 0,5 et 01 hectare c'est-à-dire les petits producteurs représentent 41,46%. Ces derniers sont caractérisés par le fait qu'ils ne possèdent pas assez de terre et rencontre des difficultés pour augmenter ; ils sont également rattrapés par des contraintes de temps, d'énergie et de disponibilité. Aussi, ils cultivent le maïs pas nécessairement pour la commercialisation, mais davantage pour en consommer. Quant aux moyens producteurs, ils disposent entre 02 et 03 hectares de champs de maïs. Ils représentent 48,78% et sont de ce fait les plus nombreux. Dans cette catégorie de cultivateurs, nous avons ceux qui sont des propriétaires terriens ainsi qu'une partie de ce qui louent des terres uniquement pour cultiver le maïs. En plus de l'autoconsommation, ceux-ci cultivent le maïs davantage pour la commercialisation. Ensuite, ceux qui sont considérés comme des grands producteurs exploitent des parcelles de terres compris entre 04 et 08 hectares et représentent seulement 9,76%. Cette catégorie regroupe des opérateurs économiques. Certains cultivent le maïs comme une monnaie courante. En effet, le cycle de vie du maïs relativement court c'est-à-dire entre trois et quatre moi permet à ceux qui cultivent d'autres produits à financer leur activités agricoles (Georges ADOULA). D'autres par contre ont pour seule activité agricole la

maïsculture. Ils louent des terres de part et d'autre de la localité et leur produit est destiné exclusivement à la commercialisation (JONAS).

La superficie exploitée est fonction non seulement de la disponibilité des terres, mais aussi, chacun met ses propres moyens en jeu compte tenu des objectifs visés. Il y a comme une certaine concurrence et un égoïsme masqué qui existent entre les cultivateurs ; ce qui fait que s'associer à l'autre est perçu comme une réduction des intérêts et des objectifs à atteindre par chaque cultivateur. Lors du recensement des producteurs de maïs en 2019 par le MINADER, 591 hectares représentent la superficie exploitée dans l'Arrondissement de Dimako par les producteurs de maïs. Pour la représentante du MINADER, cette superficie augmente à chaque saison de production vue le nombre d'exploitant qui augmente.

II- LES DYNAMIQUES AGROPASTORALES QUI FAVORISENT LES VENTES INDIVIDUELLE ET NON GROUPEES.

La désorganisation chez les vendeurs suit son chemin après la récolte. Un marché périodique organisé de vente de maïs n'existant pas dans l'Arrondissement, les ventes se font à tout moment, selon chaque vendeur. Que le prix soit abordable ou pas, la vente et l'achat du maïs s'effectuent continuellement sans interruption jusqu'à épuisement des stocks de chacun. Le tableau ci-dessous nous donnera les contingences qui permettent à chaque vendeur de vendre sa marchandise.

Tableau VII : les contraintes favorisant les ventes chez chaque vendeur.

N°	NOMS	Qu'est-ce qui peut vous pousser à vendre votre maïs quand le prix est bas ?
1	Boris	Les problèmes personnels
2	Collins MVOGO	Les difficultés de conservation
3	Yannick ABANGA	Les problèmes personnels
4	Rostand ZIKE LAMPO	Les problèmes personnels
5	Yanda SIBONGO	Les difficultés de conservation
6	Christian	Les problèmes personnels
7	Roméo NDOZENG	Les difficultés de conservation
8	Hilarion LAWO	Les difficultés de conservation

9	Rosalie DEMBA DOGO	Les problèmes personnels
10	Boniface NKEMANDJONG	Les difficultés de conservation
11	Frankc-Yannick LAY	Parce que j'ai beaucoup de sacs, je propose mon prix
12	Maurice B NGAOUNGA	Les difficultés de conservation
13	Audrey ATAGO	Les difficultés de conservation
14	H. KOLONDO BANDA	Les difficultés de conservation
15	Modeste NGOMSI	Les problèmes personnels
16	Bertrand ZALANG	Parce que j'ai beaucoup de sacs, je propose mon prix.
17	Georges ADOULA	Les problèmes personnels parce qu'à la rentrée, je peux vendre une partie et garder le reste.
18	Arnaud NDE	Les problèmes personnels
19	Victor EBANDI	Les problèmes personnels
20	REGINE	Les difficultés de conservation
21	Alphonse NDJEL	Les problèmes personnels
22	Carlos KEMENI	Les problèmes personnels
23	Roméo NDOLIKE	Les problèmes personnels
24	Alain LEDIEL	Les problèmes personnels
25	ANASTHASIE	Les problèmes personnels
26	GHYZO Papi	Les problèmes personnels
27	LAURICE	Les problèmes personnels
28	Levis GANSE	Les problèmes personnels
29	EMERANT	Les problèmes personnels
30	François BIALANGO	Les problèmes personnels
31	TEMBENG Sana	Les problèmes personnels
32	OLINGA	Les problèmes personnels
33	ERIC	Les problèmes personnels
34	EMMANUEL	Les difficultés de conservation et aussi la précarité de la vie
35	ALOYS	Les problèmes personnels
36	Roland NKAMMI	Parce que j'ai juste quelques sacs
37	DOKO BERI	Les problèmes personnels
38	Serge MEDILO	Les difficultés de conservation
39	AKEDJOL	Les difficultés de conservation

40	Yves MVONDO	Les problèmes personnels
41	JONAS	Moi je vends mon maïs pour préparer la saison prochaine.

Ce tableau nous montre comment les ventes se font individuellement compte tenu de la diversité de problèmes de chacun. C'est ainsi que 60% vendent leur maïs à cause des *problèmes personnels* contre 30% qui écoulent leur produit à cause des *difficultés de conservation*. Quand il s'agit de la première saison, plusieurs se précipitent dans la vente pour assurer la rentrée scolaire ou académique de leurs enfants ; cette situation masque en effet l'individualisme qui caractérise chaque vendeur de maïs de la localité de Dimako.

C'est le cas de **Alain LEDIEL** qui affirme :

Moi je peux bien dire que je ne vends pas mon maïs moins cher et attendre que le prix soit bon ; mais quand je vois par exemple qu'à la rentrée mes enfants n'ont pas les cahiers ou alors que je n'ai pas encore payé leur scolarité ou leurs tenues je préfère vendre pour accomplir mon devoir de parent³⁴.

D'autres par contre épuisent leur stocks à cause des *problèmes de conservation*. C'est l'une des difficultés majeures que rencontraient le GIC-FATKA et l'ensemble de ses membres.

En général, les cultivateurs de maïs de la zone de Dimako sont encore incapables de conserver leur maïs pendant longtemps afin de vendre lorsque les prix sont plus élevés (en période hors-saison) ; ceci pour les raisons suivantes : ils ne traitent pas leur maïs avant de stocker ; les lieux de stockage sont inappropriés ; les membres du groupe ne maîtrisent pas suffisamment les techniques de conservation de maïs³⁵.

Pour éviter de perdre toute leur marchandise à cause de la décomposition des graines, certains se trouvent dans l'obligation de vendre malgré eux-mêmes. **Rostand ZIKE LAMPO** s'exprime en ce qui concerne la conservation du maïs :

³⁴Entretien du 12 Février 2020.

³⁵Madame Marie Jeanne ZAH épouse ZANGAH, Délégué et responsable du GIC/FATKA. Propos recueilli le 05-05-2019 lors d'un entretien (pré-enquête).

« Je conserve pour vendre au bon prix ; mais la conservation n'est pas facile ; il faut d'abord bien entretenir le grainier et s'assurer que le produit touche tout le maïs. Il y a environ 25% de personnes qui conservent le maïs et ces personnes sont pour la plupart de l'Ouest ³⁶».

Pendant que d'autres rencontrent des difficultés de conservation, d'autres par contre ne cèdent pas aux pressions des acheteurs et conservent leur marchandise et cela nécessite un grand investissement. Sammy KAMDEN, ressortissant de la région de l'Ouest est un adepte de la conservation ; pour la deuxième saison de 2019, il a récolté son maïs en Janvier 2020 et a égrené au mois de Mai, notamment du 10 au 12 du même Moi. Lors d'un bref entretien il affirme :

« Moi je conserve mon maïs parce que je n'ai pas la pression et pour vendre à un bon prix. Actuellement il n'y a pas le maïs donc je décide sur mon prix. Le sac est maintenant à 30000FCFA mais moi je monte avec à Yaoundé³⁷». Cette situation met en exergue des dynamiques de chaque acteur car certains divisent leur marchandise en deux pour résoudre des problèmes pressants. Certains encore essaient d'adopter d'autres stratégies pour contourner les prix relativement bas proposés par des acheteurs. Parce qu'ils ont plusieurs sacs de maïs, ils proposent et imposent parfois leur prix aux acheteurs. Ici, l'acheteurs perd de son pouvoir et entre dans une négociation normale avec le vendeur. Ces dynamiques des acteurs renforcent la division et la désorganisation des vendeurs de maïs de la zone. La cohésion dans la diversité est difficilement envisageable dans la mesure où il existe aucune instance de régulation sociale capable d'imposer une vision aux vendeurs.

III- LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITES AGRICOLES PAR PLUSIEURS PRODUCTEURS DE MAÏS

Une autre cause qui fait obstacle à la dynamique de cohésion chez les vendeurs est le fait que certains cultivent uniquement le maïs tandis que d'autres diversifient leurs activités agricoles. Le tableau ci-dessous fait un état de lieux de cette diversité agricoles.

³⁶Entretien du 13 Février 2020.

³⁷ Entretien du 11 Février 2020.

Tableau VIII : la diversité agricole chez les producteurs et vendeurs de maïs.

N°	NOMS	Cultivez-vous uniquement le maïs ?	Quels autres produits cultivez-vous ?
1	Boris	Non	Banane-plantain, macabo
2	Collins MVOGO	Non	Banane-plantain, manioc, Arachide
3	Yannick ABANGA	Non	Manioc
4	Rostand ZIKE LAMPO	Oui	/
5	Yanda SIBONGO	Non	Banane-plantain, manioc, macabo
6	Christian	Non	Banane-plantain, arachide, manioc
7	Roméo NDOZENG	Non	Banane-plantain, manioc et macabo
8	Hilarion LAWO	Non	Banane-plantain, manioc
9	Rosalie DEMBA DOGO	Non	Banane-plantain, manioc, pistache, macabo, arachide.
10	Boniface NKEMANDJONG	Oui	/
11	Frankc-Yannick LAY	Non	Manioc
12	Maurice B NGAOUNGA	Non	Banane-plantain, manioc et macabo
13	Audrey ATAGO	Non	Banane-plantain, taro et pistache
14	H. KOLONDO BANDA	Non	Banane-plantain
15	Modeste NGOMSI	Non	Cacao, noix de Palme
16	Bertrand ZALANG	Non	Cacao, banane-plantain, pistache, manioc, arachide.
17	Georges ADOULA	Non	Banane-plantain, pistache, manioc, arachide
18	Arnaud NDE	Non	Banane-plantain
19	Victor EBANDI	Non	Banane-plantain

20	REGINE	Non	Arachide, manioc
21	Alphonse NDJEL	Oui	/
22	Carlos KEMENI	Non	Banane-plantain
23	Roméo NDOLIKE	Non	Manioc, macabo
24	Alain LEDIEL	Non	Banane-plantain, manioc, macabo
25	ANASTHASIE	Non	Arachide, manioc
26	GHYZO Papi	Non	Banane-plantain, manioc et macabo
27	LAURICE	Non	Manioc, macabo
28	Levis GANSE	Non	Banane-plantain
29	EMERANT	Non	Manioc
30	François BIALANGO	Non	Banane-plantain, macabo
31	TEMBENG Sana	Non	Piment, pastèque
32	OLINGA	Non	Banane-plantain, manioc, macabo
33	ERIC	Non	Banane-plantain, manioc, igname
34	EMMANUEL	Non	Banane-plantain
35	ALOYS	Non	Manioc, macabo
36	Roland NKAMMI	Oui	/
37	DOKO BERI	Non	Arachide, manioc, banane-plantain
38	Serge MEDILO	Oui	/
39	AKEDJOL	Oui	/
40	Yves MVONDO	Non	Cacao, café, banane-plantain
41	JONAS	Oui	/

D'après le tableau ci-dessus, 17% de cultivateurs cultivent uniquement le maïs contre 82% qui diversifient leur activité agricole. S'il est vrai que cette diversification est un atout majeur pour la localité en termes de production agricole, il n'en demeure pas moins vrai que celle-ci impacte négativement sur la cohésion des producteurs de maïs. En effet, le pourcentage

relativement bas des cultivateurs qui produisent uniquement le maïs constitue un obstacle à la dynamique de cohésion des vendeurs car ceux-ci ne peuvent pas facilement influencer ceux qui diversifient leur activité agricole. La diversification des activités agricoles apparaît donc comme un outil de chantage utilisé par ceux qui diversifient leurs activités contre ceux qui cultivent exclusivement du maïs.

C'est ce que relève **Boniface NKEMANDJONG** lorsqu'il affirme :

La capacité de s'associer est faible en raison des multiples activités parallèles des membres du groupe ; en créant une association ou un GIC pour les producteurs de maïs, ceux qui font uniquement dans le maïs comme Moi pourront être sérieux or ceux qui ont plusieurs plantations ne peuvent pas facilement se concentrer sur le fonctionnement de l'association par rapport à leurs autres activités agricoles ; et aussi ceux qui diversifient leurs activités sont plus nombreux. C'est pourquoi pour ma part, c'est quelqu'un qui n'est même pas producteur qui peut bien nous organiser parce que si c'est nous même là c'est très compliqué³⁸.

Cela nous paraît fondamental dans la mesure où ceux qui diversifient leurs activités agricoles sont largement supérieurs à ceux qui ne diversifient pas ; ce qui fait que le rapport de force sera inégalitaire lorsqu'il va falloir orienter le groupe vers une cohésion. Ceux qui ne diversifient pas leur activité agricole sont plus exposés et cèdent facilement aux prétendus chantages des acheteurs même quand les prix sont trop bas. C'est un atout de cultiver plusieurs produits cela permet de résister aux ventes obligées. Cet atout est relevé ici par **Maurice Bertrand NGAOUNGA** en ces termes :

Nous faisons ce que l'on appelle la culture en bloc ; vous trouverez les cultivateurs qui font un peu de tout : le manioc, la banane-plantain, le macabo... Cela permet à ceux-là d'avoir un peu d'argent à tout moment ; et quand le prix du maïs est bas, eux ils peuvent garder leur produit et attendre que le prix soit bon ; or ceux qui ont pour seule source de revenu le maïs ne peuvent pas résister par conséquent ils vendent pour résoudre leur problème³⁹.

Cette réalité rend difficile voire impossible la dynamique de cohésion chez les vendeurs notamment à cause des disparités observées.

³⁸Propos recueilli lors d'un entretien le 17 Janvier 2020.

³⁹Entretien du 18 Janvier 2020.

IV- L'ACCES FACILE A LA TERRE PAR LES ALLOGENES.

Un autre facteur qui favorise la division et la désorganisation des vendeurs de maïs est l'accès facile à la terre. Le tableau ci-dessous fait un état de lieux de l'accaparement des terres par les Camerounais venus d'ailleurs.

Tableau IX : état de lieux de l'acquisition des terres à Dimako.

N°	NOMS	Les ressortissants d'ailleurs ont-ils des difficultés pour avoir des terres à cultiver ?
1	Boris	Oui
2	Collins MVOGO	Oui
3	Yannick ABANGA	Non
4	Rostand ZIKE LAMPO	Oui
5	Yanda SIBONGO	Non
6	Christian	Oui
7	Roméo NDOZENG	Non ; ici ont fait louer les terres
8	Hilarion LAWO	Non
9	Rosalie DEMBA DOGO	Ça dépend des moyens de chacun
10	Boniface NKEMANDJONG	Non
11	Frankc-Yannick LAY	Non
12	Maurice B NGAOUNGA	Non
13	Audrey ATAGO	Oui
14	H. KOLONDO BANDA	Non
15	Modeste NGOMSI	Non
16	Bertrand ZALANG	Oui
17	Georges ADOULA	Non
18	Arnaud NDE	Non
19	Victor EBANDI	Non
20	REGINE	Non
21	Alphonse NDJEL	Non

22	Carlos KEMENI	Non
23	Roméo NDOLIKE	Non
24	Alain LEDIEL	Non
25	ANASTHASIE	Non
26	GHYZO Papi	Ça devient maintenant compliqué parce que nous-mêmes on s'intéresse déjà à l'agriculture.
27	LAURICE	Non
28	Levis GANSE	Non ; j'ai d'abord acheté un hectare ensuite deux. Donc actuellement j'ai trois hectares.
29	EMERANT	Non
30	François BIALANGO	Non
31	TEMBENG Sana	Non
32	OLINGA	Oui
33	ERIC	Non ; ils vendent facilement la terre.
34	EMMANUEL	Non
35	ALOYS	Oui mais ceux qui s'ouvrent aux autres n'ont pas de problèmes.
36	Roland NKAMMI	Non
37	DOKO BERI	Non
38	Serge MEDILO	Non
39	AKEDJOL	Non
40	Yves MVONDO	Non mais ça commence à être difficile
41	JONAS	Oui

Ce tableau montre que neuf 22% de personnes enquêtées pensent que les ressortissants d'ailleurs rencontrent des difficultés pour être propriétaires de terres, contre 78% qui pensent le contraire.

Parmi ceux qui pensent qu'avoir la terre pour cultiver est difficile, certains sont catégoriques. En effet, plusieurs personnes ont acquis des terres non seulement parce qu'ils sont arrivés à Dimako alors que le terrain abondait encore, mais aussi grâce aux bonnes relations qu'ils entretenaient avec les populations autochtones. Ils sont aujourd'hui propriétaires des grandes parcelles de terres au même titre que les autochtones et parfois plus grandes. Un

enquêté nous déclare être aujourd'hui propriétaire de onze hectares de terrain⁴⁰. L'acquisition des terres à Dimako dépend des moyens de tout un chacun car certains Camerounais venus d'ailleurs mettent leurs moyens en jeu pour acquérir des parcelles de terrains. La terre qui jadis était sacré, est aujourd'hui désacralisée, profanée et même aliénée par les détenteurs de cet héritage ancestral. La terre est facilement acquise par les Camerounais venus d'ailleurs. Le village Baka nommé LOUSSO situé à 09 Kilomètres de Dimako est un exemple vivant où la terre est profanée et aliénée par les autochtones. C'est aussi l'un des villages où l'agriculture a atteint une vitesse de croisière compte tenu de la disponibilité de terre et de l'accessibilité du prix. Ici, *le prix d'un hectare de forêt Viège varie entre 50 et 70000FCFA*⁴¹. Plusieurs Bantou sont devenus propriétaires des grades parcelles de terres. A titre illustratif, l'un des enquêtés les plus nanti en terrain dans ledit village aujourd'hui nous déclare être propriétaire d'environ vingt-cinq (25) hectares de terre et diversifie ses activités agricoles. Pour la première saison de production de maïs de 2020, celui-ci a mis en terre huit (08) hectares de maïs. Un autre cultivateur ressortissant de la Région de l'Ouest nous déclare pour sa part être propriétaire d'environ trente (30) hectares de parcelle. Il a cultivé sept (07) hectares de maïs. Les exemples sont légions.

La communauté Baka est envahie et influencé par les Bantou qui deviennent de plus en plus nombreux. Chacun y vient avec l'esprit de *la* compétition et de la rivalité, ce qui favorise la montée en puissance de l'individualisme. La cohésion dans ces conditions devient difficile dans la mesure où chacun est maître de lui-même. Cette diversité ethnique et culturelle des producteurs et vendeurs de maïs pour certains, impacte considérablement l'organisation du groupe.

Un enquêté ressortissant de Dimako s'exprime à ce sujet :

*Le problème du maïs à Dimako est qu'on a pris nos terres et donné gratuitement aux Camerounais venus des autres Régions du Pays et aujourd'hui ils sont les plus nombreux dans le maïs et ils nous influencent ; ce n'est pas facile que les gens sortent d'ailleurs et venir nous organiser chez nous ; c'est nous qui devons les amener à s'organiser*⁴²

⁴⁰ Cette déclaration est de Victor EBANDI.

⁴¹ Déclaration de Sa Majesté ADJESSA, Chef traditionnel de 3^e degré du Village LOUSSO lors d'un entretien.

⁴² Propos recueilli lors d'un entretien le 21 Février 2020.

Il relève le fait que l'organisation doit être impulsée par les autochtones eux-mêmes qui peuvent amener les autres à s'aligner. Levis GANSE, ressortissant du Nord-Ouest, a acquis facilement le terrain à Dimako ; il s'exprime en ces termes : *« j'ai d'abord acheté un hectare ensuite deux ; aujourd'hui je suis propriétaire de trois (03) hectares de terrain. »*.

Cette réalité éveille aujourd'hui de plus en plus la conscience des uns et des autres quant aux ventes non contrôlées des terres. Les plus malins préfèrent louer les parcelles aux nécessiteux, ce qui est une stratégie pour garder l'intégralité de ses terres même après rupture du contrat de bail. Notons que l'ouverture aux autres est un atout considérable pour le développement d'une communauté ; cela s'observe dans l'Arrondissement de Dimako car les autochtones il y a quelques décennies, cultivaient essentiellement pour consommer. Avec l'arrivée des autres groupes ethniques très actifs dans l'agriculture, ceux-ci ont pris conscience de la valeur de la terre qu'ils ont négligée et aliénés depuis longtemps en vendant à vil prix. C'est ce que relève un enquêté lorsqu'il affirme : *« ça devient de plus en plus difficile aujourd'hui pour les allogènes d'avoir la terre à Dimako parce que nous-mêmes on s'intéresse déjà à l'agriculture. »*.

V- LES CULTIVATEURS N'INVESTISSENT PAS LES MEMES SOMMES ET NE PRODUISENT PAS LES MEMES QUANTITES.

Il existe parmi les cultivateurs ceux dont les objectifs sont plus grand que d'autres ; c'est pourquoi les investissements sont divergent et chacun investi en fonction de ses moyens. Cela entraîne nécessairement une production inégalitaire chez ces derniers. Si cette situation est un atout pour booster la production individuelle et locale de maïs, notons toutefois que cela impacte négativement sur la cohésion des vendeurs. Il n'existe aucun instrument de régulation sociale capable d'orienter les vendeurs vers un consensus pendant les périodes de ventes. Le tableau ci-dessous présente un aperçu les investissements de quelques cultivateurs et de leur production.

Tableau X : investissement et production en tonnes de chaque personne ressource pendant les deux saisons de 2020.

N°	NOMS	Somme (en FCFA) investie à la 1ere saison de 2020 pour un seul sarclage.	Production 1ere saison 2020 en tonnes	Production 2 ^e saison 2020 en tonnes
1	Boris	12000	1	0,5
2	Collins MVOGO	24000	1,1	0,6
3	Yannick ABANGA	12000	1,5	0,5
4	R. ZIKE LAMPO	54000	2,2	1
5	Yanda SIBONGO	24000	1,4	0,9
6	Christian	12000	0,8	0,2
7	Roméo NDOZENG	12000	1,1	0,7
8	Hilarion LAWO	21000	0,6	0,7
9	Rosalie DEMBA DOGO	12000	0,4	0,3
10	Boniface NKEMANDJON G	14000	1,5	1,2
11	Frankc-Yannick LAY	18000	3,4	0,8
12	M. B NGAOUNGA	24000	1,5	1
13	Audrey ATAGO	36000	1,9	Pas de production
14	H. KOLONDO BANDA	26000	2,8	1,5
15	Modeste NGOMSI	57000	1,5	0,8
16	Bertrand ZALANG	9000	2	0,7
17	G. ADOULA	144000	10,3	4

18	Arnaud NDE	12000	2	1
19	Victor EBANDI	36000	3	1,9
20	REGINE	12000	1	0,8
21	Alphonse NDJEL	54000	1,3	Pas de production
22	Carlos KEMENI	54000	3	2
23	Roméo NDOLIKE	6000	1,3	0,9
24	Alain LEDIEL	24000	2	1
25	ANASTHASIE	6000	0,7	0,4
26	GHYZO Papi	12000	2,3	0,8
27	LAURICE	9000	1	0,6
28	Levis GANSE	36000	1,5	1
29	EMERANT	12000	2	0,15
30	F. BIALANGO	36000	1,5	2
31	TEMBENG Sana	18000	1,4	08 sacs
32	OLINGA	72000	1,5	2,5
33	ERIC	36000	2,5	1,8
34	EMMANUEL	24000	0,8	0,5
35	ALOYS	48000	1,5	1
36	Roland NKAMMI	6000	0,8	0,4
37	DOKO BERI	54000	1,7	1,1
38	Serge MEDILO	36000	1,5	0,9
39	AKEDJOL	24000	1	0,8
40	Yves MVONDO	6000	1,7	1,1
41	JONAS	108000	11,8	11,7

Ici nous voyons clairement que les cultivateurs n'investissent pas les mêmes sommes. En effet, les investissements varient entre 6000FCFA (soit 10% de producteurs) et 144000FCFA (soit 2% de producteurs). Chacun mène ses activités en fonction de ses moyens financiers et de la disponibilité des terres. Dans ces conditions, il est par exemple difficile pour un cultivateur qui investit une somme de 144000 FCFA de s'associer avec celui qui investit seulement 6000

FCFA. Durant tout le processus de production, certains dépensent de grosses sommes d'argent pendant que d'autres dépensent moins. Les gros producteurs investissent plus que d'autres et il est difficile de s'associer avec ceux qui dépensent moins et aussi ils ne fonctionnent pas de la même façon. Et aussi, compte tenu de ces investissements divers, certains gros producteurs préfèrent voyager avec leur marchandise vers les grandes villes, espérant vendre à un bon prix. Ils préfèrent affronter cette réalité individuellement et refusent de s'associer avec qui que ce soit. Lorsque celui qui produit beaucoup s'engage d'aller vendre son maïs à Yaoundé ou Douala, et que celui qui a quelques sacs veut s'associer à lui, il refuse parce qu'il veut profiter seule et aussi parce qu'il dépense plus. Il existe comme un rapport de dissuasion entre les gros et les petits producteurs car les premiers veulent garder le monopole et refusent toutes rivalités. C'est ce que nous révèle un enquêté lorsqu'il souligne que *les gros producteurs ne veulent pas la rivalité, ils sont individualistes et veulent garder le monopole ; et c'est pourquoi ils évitent la concurrence et se contentent juste de leur quantité.*

Les avis divers recueilli sur le terrain nous ont permis de découvrir qu'il existe une double méfiance chez les producteurs et vendeurs de maïs de l'Arrondissement de Dimako : d'abord les gros producteurs entre eux n'arrivent pas à s'entendre ; cette méfiance a été révélée par un enquêté en ces termes : « *les gros producteurs eux-mêmes sont d'abord divisés ; s'ils se concertent, les petits vont les suivre et profiter derrière eux aussi* ». Cette déclaration érige les gros producteurs de complexe de supériorité, ce qui à notre avis entrave davantage toute possibilité de de cohésion sociale entre tous les vendeurs de maïs de la localité. Ensuite, le deuxième conflit s'observe entre les gros producteurs et les petits producteurs. Lors d'un sondage d'opinion chez certains producteurs et vendeurs de maïs sur la question suivante : entre ceux qui produisent plus de maïs et ceux qui produisent moins, les qui peuvent impulser votre regroupement en association ou en GIC ? Les avis divers ont été recueillis sur le terrain.

Un enquêté relève quelque chose de très important ; en effet, il pense que *les gros producteurs sont de plus en plus les ressortissants des autres Régions du Pays et la plupart d'entre eux louent des vastes superficies pour cultiver ; et plusieurs sont là pour un temps ce qui fait qu'ils n'ont pas trop d'intérêts qu'on se regroupe ou pas.* En effet, il voudrait nous faire comprendre qu'il existe des cultivateurs saisonniers qui ne sont pas propriétaires des terres mais qui sont des locataires ; étant donné qu'il n'existe aucune garantie avec leurs bailleurs et que ceux-ci peuvent retirer leurs parcelles à tout moment, ils ne peuvent donc pas se lancer facilement dans un projet visant à rassembler les autres producteurs et vendeurs. S'il faille donc créer une association ou un GIC et que le leader soit de cette catégorie de cultivateur, l'avenir

du groupe restera incertain. Un autre répondant nous déclare que *les gros producteurs peuvent mieux organiser les autres mais seulement, il y a manque d'organisation car c'est chacun qui tire le fil de son côté selon ses propres moyens, ses capacités et ils se contentent de leur propre production sans tenir compte des petits*. Pendant que les petits et moyens producteurs ont tendance à porter un doigt accusateur sur les gros producteurs, les grands producteurs quant à eux indexent les autres. Cela s'observe dans cette déclaration d'un grand producteur de la localité qui nous déclare ce qui suit : « *les gros producteurs peuvent bien organiser le groupe mais seulement parmi nous, certains sont patient et d'autres pas ; et aussi ce sont les petits producteurs qui dérangent parce qu'ils se précipitent dans la vente quand les prix sont bas* ». Il relève ici un problème fondamental qui existe chez les vendeurs de maïs : le problème de *la patience*. Si le GIC-FATKA est tombé en ruine, c'est en grande partie à cause du fait que certains membres étaient habités par une faible capacité de patience ; certains membres vendaient leur maïs discrètement, ce qui faisait qu'au moment de la vente groupée, les stocks de maïs restant était faible car le nombre de sac déclaré à l'acheteur était largement insuffisant, ce qui remettait en cause la crédibilité et le degré de moralité des membres du GIC. « *Parce que certains produisent beaucoup, ils ne trouvent aucun intérêt à s'associer avec les plus petits*⁴³ » ; et aussi, il n'y a pas un acheteur unique ce qui fait que chacun est libre de vendre à qui il veut. Un vendeur de maïs mentionne : « *les gros producteurs ne regroupent pas les autres parce que chacun veut vendre à qui il veut* ». S'il est vrai que la plupart des acheteurs sont des Coxeurs et que cela peut constituer un prétexte qui favorise davantage la division et l'individualisme des vendeurs, il n'en demeure pas moins vrai que nous pouvons déplorer l'incapacité des vendeurs à s'organiser et à s'associer. Plusieurs font preuves d'ignorance des réalités du marché tant au niveau régional que national. Cela ressort dans ces propos de **Roméo NDOLIKE** :

Les gros producteurs sont incapables d'organiser les vendeurs à cause des mentalités prélogiques, la non connaissance dans le domaine du commerce, le manque de séminaire de formation et le regard centré sur les intérêts particuliers ; malgré le fait que les gros producteurs produisent beaucoup, ces derniers ne sont pas organisés et chacun ne défend que ses propres intérêts peu importe le prix. En un mot les gros producteurs sont égoïstes.

⁴³Cette déclaration est d'Arnaud NDE, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, et cultivateur de maïs dans l'Arrondissement de Dimako.

D'autres encore pensent que ce sont les petits producteurs qui peuvent impulser le regroupement des vendeurs ; c'est ce qui ressort de cette déclaration d'un vendeur de maïs qui pense que :

Ce sont les petits producteurs qui peuvent bien organiser les autres mais ils sont influencés par les grands car tout commence à la base ; les petits producteurs sont mieux placés pour organiser ce secteur mais seulement, ils sont d'abord divisés ; or s'ils étaient organisés entre eux, ils devaient influencer les gros producteurs grâce à leur majorité.

Nous sommes ici dans ce que nous pouvons appeler une aristocratie commerciale où la majorité est influencée par la minorité. Cela nous permet de dire qu'être majoritaire dans la division, l'individualisme et la désunion ne constitue qu'un avantage pour la minorité.

A tout état de cause, si l'on s'en tient aux déclarations recueillies sur le terrain, l'organisation peut venir aussi bien des gros que des petits producteurs. Pour impulser le rassemblement d'un groupe, il faut que toutes les consciences individuelles transcendent les consciences collectives ; car pour rassembler, il faut la tête n'importe qui peut organiser ; il suffit d'être un leader et un rassembleur. L'organisation peut venir des deux côtés mais les structures sociales orientent les comportements des acteurs et les maintiennent dans une position de faiblesse.

Chapitre 4

UNE DESORGANISATION SOURCE D'ANARCHIE ET PORTEUSE DES EFFETS CONTREPRODUCTIFS DANS LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNAUTES PAYSANNES LOCALES.

Compte tenu de la diversité culturelle qu'on trouve à Dimako, la production du maïs et sa vente sont loin de trouver satisfaction tant chez les producteurs que chez les acheteurs. Ainsi, l'agriculture est un domaine de prédilection dans la zone de Dimako et le maïs un produit incontournable pour les cultivateurs. Il faut noter que cette zone pourra se développer si les producteurs s'organisent en GIC d'une part, et les acheteurs en syndicat d'autre part, sans quoi le produit pourra rester plusieurs années sans valeur et l'interminable guerre du prix du maïs ne cessera d'alimenter les vendeurs et les acheteurs⁴⁴.

C'est avec ces propos que Roméo NDOLIKE, producteur de maïs de Dimako-centre, nous présente brièvement l'état des lieux du marché local du maïs dans cette zone. Cela nous laisse comprendre que les acteurs principaux de ce secteur d'activité que sont les vendeurs et les acheteurs ont leur part de responsabilité dans la désorganisation du marché local du maïs à Dimako. De part et d'autre, l'individualisme prend le dessus sur l'intérêt collectif des uns et des autres, ce qui donne lieu à une anarchie organisée des différents acteurs de la filière. Dans les lignes qui suivent, nous examinerons d'une part dans quelle mesure les stratégies mises sur pied par chaque acheteur finissent par désorganiser le groupe tout en générant parfois un conflit interne chez ces derniers ; et d'autre part, nous verrons comment ce même phénomène individualiste impacte durablement la cohésion chez les vendeurs qui perdurent dans la désorganisation et la division voire même la précarité.

I- LA DESORGANISATION CHEZ LES ACHETEURS

I.1- Une entente controversée sur le prix d'achat de base

D'entrée de jeu, nous verrons ce que pensent les producteurs et vendeurs de maïs en ce qui concerne les prix proposés par ceux-ci ; et aussi l'état des lieux leur organisation. Nous représenterons ces avis dans le tableau ci-après :

⁴⁴ Propos recueilli lors de l'entretien du 12 Février 2020 à 16h25min avec Roméo NDOLIKE, jeune producteur de maïs de Dimako, par ailleurs Enseignant en cour d'intégration à l'éducation maternelle et primaire.

Tableau XI : perception de chaque vendeur par rapport au prix proposés par les acheteurs et l'état des lieux de la cohésion chez les acheteurs.

N°	NOMS	Les acheteurs sont-ils honnêtes sur les prix qu'ils déclarent ?	Les acheteurs sont-ils bien organisés ou mal organisés ?
1	Boris	Pas du tout	Mal organisés
2	Collins MVOGO	Pas du tout	Bien organisés
3	Yannick ABANGA	Pas du tout	Mal organisés : lorsque quelqu'un propose un bon prix il devient l'ennemi des autres
4	Rostand ZIKE LAMPO	Pas du tout	Mal organisés : certains achètent uniquement le maïs propre et d'autres par contre achètent tout et le prix varie.
5	Yanda SIBONGO	Pas du tout	Bien organisés
6	Christian	Pas du tout	Bien organisés : ils s'entendent entre eux sur les prix.
7	Roméo NDOZENG	Pas du tout	Mal organisés : chacun vient avec son prix.
8	Hilarion LAWO	Pas du tout	Bien organisés : ils viennent avec le même prix.
9	Rosalie DEMBA DOGO	Pas du tout	Mal organisés : chacun vient avec son prix.
10	Boniface NKEMANDJONG	Pas du tout	Bien organisés
11	Frankc-Yannick LAY	Pas du tout	Bien organisés
12	Maurice Bertrand NGAOUNGA	Pas du tout	Mal organisés : car à tout moment c'est chacun qui fixe son prix selon le nombre de sacs disponible.
13	Audrey ATAGO	Pas du tout	Bien organisés
14	H. KOLONDO BANDA	Pas du tout	Bien organisés

15	Modeste NGOMSI	Pas du tout	Mal organisés : pas d'entente entre eux.
16	Bertrand ZALANG	Pas du tout	Mal organisés
17	Georges ADOULA	Pas du tout	Bien organisés
18	Arnaud NDE	Pas du tout	Bien organisés
19	Victor EBANDI	Pas du tout	Bien organisés
20	REGINE	Pas du tout	Bien organisés
21	Alphonse NDJEL	Pas du tout	Mal organisés : chacun vient pour duper le planteur s'il n'est pas informé sur le prix du Kg de maïs.
22	Carlos KEMENI	Pas du tout	Mal organisés
23	Roméo NDOLIKE	Pas du tout	Mal organisés
24	Alain LEDIEL	Pas du tout	Bien organisés : ils se focalisent sur un prix unique ; lorsque certains achètent à un bon prix, ils deviennent les ennemis des autres.
25	ANASTHASIE	Pas du tout	Bien organisés : ils s'entendent sur un prix unique.
26	GHYZO Papi	Pas du tout	Bien organisés
27	LAURICE	Pas du tout	Mal organisés : chacun a son prix.
28	Levis GANSE	Pas du tout	Mal organisés : chacun donne son prix.
29	Emérant EBOGO	Pas du tout	Bien organisés : ils donnent le même prix.
30	François BIALANGO	Pas du tout	Bien organisés
31	TEMBENG Sana	Pas du tout	Mal organisés
32	OLINGA	Pas du tout	Mal organisés : il y a plusieurs groupes d'acheteurs.
33	ERIC	Pas du tout	Bien organisés
34	EMMANUEL	Pas du tout	Bien organisés
35	ALOYS	Pas du tout	Bien organisés
36	Roland NKAMMI	Pas du tout	Bien organisés

37	DOKO BERI	Pas du tout	Mal organisés : en réalité ils donnent l'impression d'être organisés mais au fond ils ne le sont pas car quand l'un d'eux achète à un prix différent, il devient la cible des autres.
38	Serge MEDILO	Pas du tout	Bien organisés
39	AKEDJOL	Pas du tout	Mal organisés
40	Yves MVONDO	Pas du tout	Mal organisés : ils fixent le prix de base mais les négociations sont individuelles.
41	JONAS	Pas du tout	Mal organisés : chacun a son prix.

De ce tableau, il découle que 100% de vendeurs sont unanimes sur le fait que les acheteurs ne sont pas honnêtes quant au prix qu'ils proposent. Quant à l'état des lieux de la cohésion de leur groupe, les avis sont partagés ; dix-neuf (19) personnes ressources soit 46% pensent qu'ils sont *mal organisés* ; par contre, vingt-deux (22), soit 53% pensent que les acheteurs sont *bien organisés*. Ces déclarations ne sont pas le fait du hasard car au départ, tous les acheteurs si l'on s'en tient aux propos de plusieurs vendeurs, s'entendent sur un même prix d'achat de base. Dans tous les magasins de stockage, le prix est le même et les vendeurs tentent parfois de proposer un prix raisonnable en vain. L'abondance du produit sur le marché consolide la cohésion et la solidarité chez les acheteurs ; ceux-ci peuvent alors faire chanter les vendeurs qui n'ont pas d'autres choix que de solder leur marchandise au risque de tout perdre. L'absence d'un marché local de vente de maïs à Dimako fait que ce sont les vendeurs qui s'orientent vers les acheteurs avec leur produit. C'est donc un marché officieux où les rôles des acteurs s'inversent car les vendeurs qui sont sensés proposer le prix de leur marchandise se trouvent plutôt en train de négocier chez les acheteurs qui imposent leur loi. Les acheteurs occupent alors une position de pouvoir qui leur confère orgueil, mépris, complexe de supériorité et très souvent exigence sur la qualité du produit, ce qui rabaisse les détenteurs de cette précieuse céréales tant prisées non seulement par les paysans, mais aussi par les divers consommateurs qui viennent de tous les horizons. Ce sont là les avantages de la cohésion, de la solidarité et de l'organisation d'un groupe car dit-on souvent *l'union fait la force*. Mais notons toutefois qu'il ne suffit pas seulement d'être uni pour être fort ; pour pérenniser la cohésion d'un groupe, il faut aussi que chaque membre soit fidèle dans le strict respect des engagements pris au départ ;

car à quoi ça sert d'être uni lorsqu'à l'intérieur du groupe, il existe des disparités et des clans ? La rareté du produit sur le marché vient fragiliser et controverser cette entente car les acheteurs qui sont pour la plupart des commissionnaires (Coxeurs), vont descendre de leur piédestal pour aller, ceci individuellement vers les vendeurs pour espérer avoir plus de produit et de répondre favorablement aux attentes de leurs « employeurs » qui n'attendent que leur marchandise. C'est à ce niveau que le conflit se manifeste ouvertement car la course effrénée vers la recherche de cette matière première met à nu les antagonismes pourtant masqués pendant la période d'abondance du produit sur le « marché ». Ces antagonismes favorisent d'une certaine manière les vendeurs car ceux-ci se trouvent parfois en train de négocier avec les acheteurs sur le prix ; d'où la pertinence de cette anecdote : *“le malheur des uns fait le bonheur des autres.”*

I.2- Des stratégies d'achat individuelles qui génèrent un conflit interne chez les acheteurs.

Comme nous le disions plus haut, plus le produit est rare sur le marché, plus l'entente de départ observée chez les acheteurs se détériore et cède la place à l'individualisme où chacun fonctionne et agit en fonction de ses intérêts. Ceux-ci perdent de leur pouvoir et se lancent à la quête du maïs dans les sous-quartiers et les villages environnant. C'est ici que provient leur désorganisation ; nous donnons ainsi raison aux dix-neuf (19) enquêtés qui pensent que les acheteurs sont *mal organisés*. D'après nos personnes ressources, il existe plusieurs groupes d'acheteurs. Certains sont stables et résident à Dimako, tout en menant leurs autres activités. Ils sont pour la plupart devenu également des producteurs de maïs. D'autres par contre sont des saisonniers car ils viennent uniquement pendant la période des récoltes.

En période de carence de maïs, les acheteurs sont prêts à négocier avec les vendeurs car chacun souhaite avoir beaucoup de produit pour satisfaire leurs partenaires. Chacun adopte des stratégies pour convaincre les détenteurs de maïs ; c'est à partir d'ici que le conflit chez les acheteurs se manifeste entre ceux qui résident à Dimako et ceux qui viennent par saison. Les résidents veulent conserver le monopole du marché au niveau local tandis que d'autres n'ont pas de temps à perdre et proposent un prix relativement favorable pour les vendeurs. Lors d'un entretien, un enquêté affirme :

J'avais mes 103 sacs de maïs et le sac de 100 Kg coutait 16000 FCFA ; une Femme qui s'appelle MARCELLE est venu de Yaoundé pour acheter le maïs et repartir. Elle m'a proposée 18000 FCFA j'ai accepté. Celui à qui je vends souvent d'habitude mon maïs ne me parlait plus et cette Dame est immédiatement devenue l'ennemie des autres

simplement parce qu'elle a eu en un coup beaucoup de maïs. On lui avançait même les paroles de mort.

Nous comprenons dès lors que les acheteurs ne voient que leur propre intérêt et non ceux des vendeurs. En réalité, ils donnent l'impression d'être organisés mais au fond ils ne le sont pas car quand l'un d'eux achète à un prix différent et relativement haut, il devient la cible des autres. Une autre réalité similaire manifestant l'intérêt égoïste des acheteurs résidents se produit généralement. La scène se déroule dans un magasin de stockage de maïs situé au lieu-dit gare-routière de Dimako. Un autre répondant nous fait état d'une scène similaire et nous révèle ce qui suit :

Une acheteuse était venue de Douala et avait besoin urgemment de 200 sacs de maïs pour faire le plein de son Camion ; le prix d'achat connu par tous était de 16000 FCFA ; l'acheteuse s'est orientée vers les magasins pour en savoir plus. Les acheteurs d'ici lui ont dit que le sac coûte 20000 FCFA ; elle a accepté et ceux-ci se sont précipités de revendre leur stocks⁴⁵.

Nous comprenons dès lors que les acheteurs cherchent d'abord leur propre gain et non celui des vendeurs encore moins de leur patron qui réside ailleurs. Au-delà du prix connu par tous, la réalité est toute autre sur le terrain car si l'on s'en tient aux déclarations de plusieurs personnes ressources, *chacun a ou vient avec son prix*. Cela est d'autant plus vrai que sur le terrain, chaque acheteur adopte des stratégies pour avoir un grand nombre de sacs. C'est pourquoi certains sont prêts à augmenter le prix dans le but de convaincre le vendeur. Certains se précipitent à la vente à vil prix ; certains répondant nous ont signifié qu'il arrive parfois que le même acheteur achète à un autre prix relativement haut en période de carence de maïs.

Il existe deux types de conflits entre les acheteurs : le premier se manifeste entre les acheteurs résidents à Dimako et les non-résidents qui viennent acheter et repartent. Leur alter-égo leur menace généralement pour la simple raison qu'ils veulent montrer avoir *trop d'argent par rapport à eux*. Pour eux, il s'agit d'une concurrence déloyale car leurs intérêts sont réduits. Le deuxième conflit se manifeste lorsque deux acheteurs se rencontrent chez le même livreur. Celui qui propose nettement mieux que l'autre et trouve l'approbation du vendeur devient l'homme à abattre. Ce double conflit contribue davantage à la désorganisation du marché local

⁴⁵ Ce répondant a bien voulu garder l'anonymat.

du maïs du côté des acheteurs. Nous examinerons à présent l'état des lieux de l'organisation du marché du côté des vendeurs.

II- LA DESORGANISATION DU MARCHE CHEZ LES VENDEURS

II.1- Des ventes individuelles qui favorisent les acheteurs

Cependant, les vendeurs qui devaient être les principaux acteurs de ces échanges mercantiles semblent plutôt être des observateurs et parfois des *négociateurs* du prix de leurs propres marchandises. Non seulement les lieux de vente ne sont pas les mêmes, mais ceux qui s'évertuent à vendre surplace y vont individuellement, situation qui favorise les acheteurs et leur donne plus de pouvoir par rapport à leur vis-à-vis. Il y a comme *une force sociale invisible* qui maintient les vendeurs dans la division et la désorganisation bien qu'étant conscient de cette situation alarmante. Chaque acteur se comporte comme s'il était le début et la fin. Personne ne tient compte de l'autre au moment de la vente et chacun est maître de ses affaires. Pendant ou après la vente, une *conscience collective* transcende tous les acteurs notamment les vendeurs. Cette conscience collective s'observe au moment où les vendeurs se plaignent des mauvaises ou des bonnes ventes. Nous pouvons ainsi dire divisés au départ, mais unis dans la détresse et la désolation. Cela n'est qu'une conséquence des ventes individuelles et non groupées qui ouvrent une voix favorable aux *prédateurs de maïs* qui profitent de l'occasion propice pour faire des bonnes affaires tout en manipulant leur proie, détenteurs de cette matière première tant prisée par les gros, moyens et petits consommateurs. Nous sommes dans une logique de *diviser et subir*. Le tableau ci-dessous nous présente les lieux de vente de nos personnes ressources et l'appréciation de chacun après la vente.

Tableau XII : les lieux de vente et l'appréciation de chacun après les ventes de 2019 et avant :

N°	NOMS	Où vendez-vous souvent votre maïs ?	Etes-vous toujours satisfais de la vente ?	Pourquoi ?
1	Boris	Dimako	Parfois	Parce que je résous parfois mes problèmes.

2	Collins MVOGO	Dimako	Parfois	Je réalise parfois un ou deux projets.
3	Yannick ABANGA	Dimako	Non	/
4	Rostand ZIKE LAMPO	Dimako	Oui	Parce qu'il y a toujours un plus.
5	Yanda SIBONGO	Dimako	Non	/
6	Christian	Dimako	Non	Pas de fierté
7	Roméo NDOZENG	Dimako	Parfois	Parce que de fois les prix sont trop bas.
8	Hilarion LAWO	Dimako	Oui	Parce que je suis fière de vendre.
9	Rosalie DEMBA DOGO	Dimako	Oui	Parce que ça m'aide à me réaliser : faire mes cotisations, boire une bière, manger...
10	Boniface NKEMANDJONG	Dimako	Non	/
11	Frankc-Yannick LAY	Dimako	Parfois	/
12	M.B NGAOUNGA	Dimako	Non	/
13	Audrey ATAGO	Ailleurs	Non	/
14	H. KOLONDO BANDA	Je varie les lieux	Parfois	/
15	Modeste NGOMSI	Dimako	Non	/
16	Bertrand ZALANG	Dimako	Non	/
17	Georges ADOULA	Dimako	Non	Parce que le prix est instable.
18	Arnaud NDE	Dimako	Non	/
19	Victor EBANDI	Je varie les lieux	Oui	Je m'occupe de ma femme et de

				mes enfants et moi-même je peux résoudre mes problèmes personnels.
20	REGINE	Dimako	Parfois	Parce que je peux vendre à contre-temps.
21	Alphonse NDJEL	Je varie les lieux	Oui	Parce que quand je monte avec mon mais à Yaoundé ou Douala on paie par Kilogramme.
22	Carlos KEMENI	Dimako	Parfois	/
23	Roméo NDOLIKE	Dimako	Parfois	/
24	Alain LEDIEL	Dimako	Parfois	/
25	ANASTHASIE	Dimako	Parfois	Parce que la production varie.
26	GHYZO Papi	Dimako	Non	/
27	LAURICE	Dimako	Parfois	/
28	Levis GANSE	Dimako	Oui	/
29	Emérant EBOGO	Dimako	Non	/
30	François BIALANGO	Dimako	Oui	/
31	TEMBENG Sana	Dimako	Parfois	/
32	OLINGA	Dimako	Oui	Parce qu'après chaque vente je ravitaille ma maison.
33	ERIC	Dimako	Parfois	/
34	EMMANUEL	Dimako	Non	/
35	ALOYS	Dimako	Parfois	/
36	Roland NKAMMI	Dimako	Non	/

37	DOKO BERI	Dimako	Oui	Parce que ça m'aide toujours à résoudre au moins un problème.
38	Serge MEDILO	Dimako	Non	/
39	AKEDJOL	Je varie les lieux	Parfois	/
40	Yves MVONDO	Je varie les lieux	Parfois	/
41	JONAS	Dimako	Non	Parce que je n'ai pas de bénéfice.

A partir de ce tableau, nous pouvons constater que 85% vendent leur maïs à Dimako, contre 15% seulement qui varient leur lieu de vente. Parmi ceux-ci, 17% déclarent être toujours satisfait après la vente. Plusieurs sont généralement satisfait parce qu'il y a toujours un plus malgré toutes les dépenses effectuées et aussi la fière de vendre. Cet épanouissement est le résultat de plusieurs mois de dur labeur, pendant que certains n'ont pas eu cette possibilité de vendre totalement leur produit. Plusieurs enquêtés nous ont déclarés avoir perdu une partie de leur production pour cause de feu de brousse.

Cependant, 9% ne sont pas satisfait de leur vente. D'après les vendeurs, la période où le maïs enregistre son plus bas prix se situe généralement après les mois de récolte (Août-Septembre) où le prix minimum moyen est de 100 FCFA par kilogramme. La période où il se vend plus cher c'est pendant les semis (Mars-Avril) ; le prix maximum est de 250 voire 300 FCFA le kilogramme. Ils relèvent ici une réalité vivante et vécue qui caractérise le marché local du maïs de Dimako. Les acheteurs décident sur les prix et changent en fonction de leurs intérêts. Quant à ceux qui produisent beaucoup, plusieurs déclarent ne pas être satisfait parce que disent-ils ils n'ont pas un retour sur investissement. Cela est d'autant plus vrai que si l'on s'en tient au *tableau 5*, pour six hectares de maïs, JONAS est à 108000 FCFA de dépenses uniquement pour l'achat des herbicides sans compter les frais de location de terrain, de défrichage, de récolte d'égrainage, de transport et d'achat des sacs. Compte tenu du fait que les prix sont généralement bas, ceux qui produisent comme lui ne peuvent qu'être dans la détresse et la désolation.

Notons que 12% de vendeurs varient leur lieu de ventes. Plusieurs affirment être toujours satisfaits après la vente car pour ces derniers, la satisfaction est à son comble car avec cet argent, ils s'occupent de leur famille respective sans oublier qu'eux-mêmes peuvent résoudre un ou

deux problèmes personnels. La satisfaction est d'autant plus à son comble pour ceux qui transportent leur maïs vers des grandes métropoles telles que Yaoundé ou Douala. Ils soulèvent ici un problème crucial vécu par les vendeurs de maïs de Dimako. En tant que premier producteur de maïs dans le Département du Haut-Nyong, il n'existe aucune station de pesage à Dimako ; c'est la raison pour laquelle les prix sont fixés arbitrairement par les acheteurs qui sont pour la plupart des Coxeurs ; la balance commerciale est ainsi déséquilibrée. Il convient de noter également que certains vendeurs qui s'évertuent à aller vers des grandes métropoles regrettent parfois de s'être engagés car ceux-ci sont parfois désagréablement surpris. En plus des risques qu'ils courent, ces derniers sont animés par l'idée selon laquelle « *le paradis c'est ailleurs* », alors même que ceux-ci peuvent construire leur propre paradis surplace. On assiste ici à une construction sociale de la réalité qui oriente chaque acteur concerné vers une direction pouvant lui être favorable. Cette situation est davantage alimentée grâce au concours des vendeurs pour la plupart des coxeurs qui n'ont pour seule objectif que leur profit.

II.2- Nécessité d'un regroupement des producteurs et vendeurs de maïs de Dimako.

La chute du Groupe d'Initiative Commune des Femmes agricultrices, Eleveuses et Piscicultrices de Dimako (GIC-FATKA) était le problème de faible performance du système de commercialisation. Cela était causé par :

La maîtrise insuffisante des techniques de conservation de maïs ;

Les lieux de stockage de maïs sont inappropriés ;

La durée de stockage est relativement courte, ce qui ne permet pas de garder le maïs pour vendre lorsque les prix sont meilleurs ;

La maîtrise insuffisante des techniques de recherche et de négociation de partenariats économiques (insuffisance d'informations sur les marchés, prospection insuffisante des partenaires potentiels et des marchés de maïs ;

La maîtrise insuffisante des techniques d'organisation et de gestion de la commercialisation groupée⁴⁶.

⁴⁶Document du sous-projet d'amélioration durable de la compétitivité du GIC/FATKA de Dimako dans la production et la commercialisation du maïs. Sous-projet réalisé par **Valère Genevoix ELLA MBA**, Ingénieur Agronome, Consultant. Document consulté le 01^{er} Juin 2020.

Depuis lors, les producteurs et vendeurs de maïs de l'Arrondissement de Dimako fonctionnent individuellement. Malgré cet individualisme généralisé observé chez ces derniers, il y a lieu d'espérer car la prise de conscience de leur désorganisation oriente leurs aspirations vers la cohésion de leur groupe. Ils s'approprient de plus en plus des enjeux de leur regroupement, ce qui sera bénéfique pour l'ensemble des acteurs opérant dans cette filière agricole. Le tableau ci-après nous présente l'état des lieux de la cohésion chez les vendeurs et leur aspiration pour l'avenir du groupe.

Tableau XIII : état des lieux de la cohésion chez les vendeurs de maïs de Dimako et les aspirations pour l'avenir de leur filière.

N°	NOMS	Que pensez-vous des vendeurs de maïs de Dimako : sont-ils bien organisés ? ou alors désorganisés et divisés ?	Selon vous que devez-vous faire pour que les prix soient proposés par vous-mêmes les vendeurs ?
1	Boris	Désorganisés et divisés	Ça dépend des quartiers et villages mais il faut une organisation à la base.
2	Collins MVOGO	Désorganisés et divisés	Il faut créer un GIC ou une association.
3	Yannick ABANGA	Désorganisés et divisés	Mettre sur pied un GIC ou une association.
4	Rostand ZIKE LAMPO	Désorganisés et divisés	On doit s'organiser et créer un syndicat qui décidera sur les prix.
5	Yanda SIBONGO	Désorganisés et divisés	Se réunir et s'entendre tout en effectuant des ventes groupées.
6	Christian	Désorganisés et divisés	La création d'un GIC ou d'une Coopérative.
7	Roméo NDOZENG	Désorganisés et divisés	Il faut une organisation des producteurs.
8	Hilarion LAWO	Désorganisés et divisés	Nous devons coopérer.
9	Rosalie DEMBA DOGO	Désorganisés et divisés	Il faut s'associer et parler d'un prix unique.

10	Boniface NKEMANDJONG	Désorganisés et divisés	Il faut sensibilisation tous les producteurs de la zone.
11	Frankc-Yannick LAY	Désorganisés et divisés	S'organiser et créer des GIC.
12	M.B NGAOUNGA	Désorganisés et divisés	D'abord que l'Etat puisse procéder à un recensement de tous les cultivateurs de maïs et ensuite imposer sur le prix.
13	Audrey ATAGO	Désorganisés et divisés	L'intervention de l'Etat en régularisant la norme.
14	H. KOLONDO BANDA	Désorganisés et divisés	Il faut s'entendre sur les prix.
15	Modeste NGOMSI	Désorganisés et divisés	Les vendeurs doivent faire des réunions pour avoir des prix uniques ou faire des ventes groupées.
16	Bertrand ZALANG	Désorganisés et divisés	Création d'une Coopérative des producteurs pour fixer un prix unique de vente par saison.
17	Georges ADOULA	Désorganisés et divisés	On doit s'associer.
18	Arnaud NDE	Désorganisés et divisés	S'organiser en groupe (GIC) de producteurs et trouver d'autres moyens pour résoudre les problèmes pressants des vendeurs.
19	Victor EBANDI	Désorganisés et divisés	Pratiquer des ventes groupées.
20	REGINE	Désorganisés et divisés	Organiser un marché périodique de maïs au moins deux fois par an.
21	Alphonse NDJEL	Désorganisés et divisés	Etre unanime, main dans la main et laissez ceux qui savent nous éclairer et nous éduquer.
22	Carlos KEMENI	Désorganisés et divisés	Pour que cela soit possible, il va falloir une entente entre les producteurs.
23	Roméo NDOLIKE	Désorganisés et divisés	Créer un GIC.

24	Alain LEDIEL	Désorganisés et divisés	S'organiser en GIC.
25	ANASTHASIE	Désorganisés et divisés	Créer un GIC et un magasin de stockage.
26	GHYZO Papi	Désorganisés et divisés	On doit s'organiser.
27	LAURICE	Désorganisés et divisés	Créer un GIC.
28	Levis GANSE	Désorganisés et divisés	Il faut une concertation entre peut-être 05 ou 10 vendeurs et décider sur votre prix.
29	Emérant EBOGO	Désorganisés et divisés	Créer une Coopérative ou une association.
30	François BIALANGO	Désorganisés et divisés	On doit s'associer.
31	TEMBENG Sana	Désorganisés et divisés	On doit s'entendre.
32	OLINGA	Désorganisés et divisés	Se mettre en association et imposer notre prix.
33	ERIC	Désorganisés et divisés	S'associer en GIC ou une Coopérative.
34	EMMANUEL	Désorganisés et divisés	Créer une association.
35	ALOYS	Désorganisés et divisés	D'abord penser à l'effort fourni et s'organiser.
36	Roland NKAMMI	Désorganisés et divisés	Nous devons nous organiser.
37	DOKO BERI	Désorganisés et divisés	S'associer et vendre en groupe.
38	Serge MEDILO	Désorganisés et divisés	Il faut se regrouper en GIC.
39	AKEDJOL	Désorganisés et divisés	Nous concerter avant les ventes.
40	Yves MVONDO	Désorganisés et divisés	S'associer surtout au moment de la vente pour vendre en groupe.
41	JONAS	Désorganisés et divisés	On doit s'organiser et s'entendre sur le prix.

A partir de ce tableau, nous constatons que 100% de vendeurs de maïs sont unanimes sur le fait qu'ils sont *désorganisés et divisés* et sont de ce fait favorable à une éventuelle organisation des différents acteurs concernés. Cette conscience collective qui caractérise tout le groupe peut être un début de solution car les aspirations des uns et des autres vont dans le

sens d'un consensus et d'une organisation de ce secteur d'activité qui peut sans doute favoriser le développement humain, le bien-être et même le développement économique de la localité de Dimako. Les concernés eux-mêmes sont porteurs des gènes de leurs propre émancipation et du développement de leur secteurs d'activité sans toutefois oublier le rôle important que peut jouer le pouvoir central ou le pouvoir décentralisé en vue réguler ce secteurs fard de l'économie locale. Tous les vendeurs militent pour leur regroupement mais avec des spécificités.

II.3- Pour un regroupement sectoriel des vendeurs.

Les organisations de producteurs sont la clef d'une articulation plus juste et favorable aux marchés car elle simplifie l'accès aux facteurs de production, de collecter des volumes plus importants, de raccourcir la filière en assurant une relation plus directe avec les acheteurs, l'accès durable à des services stratégiques tels que les crédits. D'après l'enquête, certains vendeurs pensent qu'à défaut de constituer une organisation qui regroupe l'ensemble des acteurs, il serait mieux que le regroupement se fasse par quartier et par village. Cela peut marcher dans la mesure où il peut susciter la concurrence entre les quartiers et village en termes de revenu, ce qui peut être bénéfique pour tous les paysans producteurs de maïs de la localité. Dans le même ordre d'idée, d'autres militent plutôt pour un regroupement beaucoup plus réduit c'est-à-dire une concertation entre peut-être 05 ou 10 personnes et décider sur leur prix au moment de la vente. Les responsables du MINADER rencontré surplace soulignent quant à eux l'importance du *renforcement des capacités des chefs*. Le véritable problème se situant au moment de la vente, cette stratégie peut être porteuse des lendemains meilleurs pour les acteurs en particulier et pour la filière maïs en générale dans la mesure où en donnant l'impression d'être divisés, les acheteurs découvriront par eux-mêmes sur le terrain qu'il existe une certaine cohésion explicitement invisible chez les vendeurs, ce qui les amènera à se lancer dans des négociations avec ceux-ci.

II.4- Pour des ventes groupées.

Plusieurs personnes ressources pensent que la solution serait les ventes groupées. A travers ces ventes groupées, les acteurs concernés auront la possibilité de se concerter et fixer le prix de leur marchandise avant la vente. Les produits seront vendus ensemble et dans une proportion fixe. Ce qui va nécessairement lancer les acheteurs à une négociation. Vendre en groupe pourrait permettre à chaque vendeur d'être plus fort face aux acheteurs car dit-on *l'union fait la force* mais lorsqu'on est seule on reste vulnérable. Ils pourront de ce fait éviter les abus de

ces derniers quant au prix qui ne satisfait pas toujours l'ensemble des vendeurs. Nous pourrions assister ainsi à l'instauration d'un marché normal qui voudrait que le prix soit proposé par le vendeur et non l'inverse. C'est pourquoi un enquêté nous précise qu'il faut s'associer surtout au moment de la vente pour vendre en groupe car c'est le moment idoine où l'intérêt collectif du groupe doit transcender les intérêts égoïstes des différents acteurs.

II.5- Pour une sensibilisation des producteurs de la zone.

Certains producteurs évoluent en vase clos et ne sont pas informés sur les mutations de leur filière et sur les réalités qu'ils vivent, consciemment ou non. Cela permettra de susciter une prise de conscience collective et de mettre en avant l'intérêt collectif de tous. C'est la raison pour laquelle plusieurs enquêtés pensent qu'il faut sensibiliser tous les producteurs de la zone pour une appropriation des enjeux de leur filière tant sur la production que sur les prix. Par le fait que les vendeurs ne sont pas sensibilisés, c'est pourquoi rien ne marche. Lors de notre entretien avec la responsable du MINADER, celle-ci nous a révélé que « *les cultivateurs ne s'orientent pas vers les services compétents pour se renseigner sur certaines modalités concernant leur activité* ». Nous comprenons que chacun mène ses activités repliées sur lui-même or l'ouverture aux services compétent peut davantage développer la filière, mais aussi éclairer et favoriser le développement humain individuel des principaux acteurs.

II.6- Pour une organisation du marché local du maïs.

L'un des problèmes majeurs ayant conduit à la chute du GIC/FATKA fut l'absence d'un marché formel de vente de maïs. La Déléguée du dit GIC s'exprime en ces termes :

Il y a d'une part, la maîtrise insuffisante des techniques de commercialisation et le faible pouvoir de négociation des producteurs de maïs, ce qui fait qu'ils profitent moins de leur produit que les intermédiaires qui se situent entre eux et les consommateurs finaux. Le secteur de la commercialisation du maïs est encore informel et non réglementé. Il n'existe aucune organisation ou concertation inter acteurs de la filière. Le système fonctionne donc comme une « jungle » où le plus fort maillon s'en tire avec les plus grandes marges bénéficiaires. Par exemple, les commerçants qui ont des structures de

conservation leur permettant de vendre le maïs en période hors saison font des marges bénéficiaires relativement plus grandes que celles des producteurs⁴⁷.

Si les plaintes quotidiennes et incessantes des vendeurs de maïs perdurent, c'est justement à cause de la désorganisation du marché local où chacun est maître de lui-même. Il n'existe aucune plateforme regroupant les différents acteurs notamment les vendeurs et les acheteurs. Ce marché est semblable à une jungle où les plus forts imposent leur vision au plus petits. C'est fort de cela que certains acteurs locaux et même institutionnels apportent des propositions concrètes. C'est le cas de certaines personnes ressources qui pensent qu'il faut organiser un marché périodique de maïs au moins deux fois par an. Cette proposition à notre avis peut effectivement faire tourner la page de cet épineux problème autour du prix du maïs car étant donné qu'il y a deux (02) saisons de production par an, chacun pourra alors se soumettre aux lois qui seront imposées par le marché. D'autres vont plus loin et préconisent la création d'une Coopérative des producteurs pour fixer un prix unique de vente par saison. Pour les représentants du MINADER « *il faut l'organisation du groupe et du marché mais c'est le respect des clauses qui est très difficiles entre les producteurs* ». Ceci peut instaurer le commerce équitable qui est un système d'échange donc l'objectif est de proposer une plus grande équité dans le commerce conventionnel, voire une alternative à celui-ci, fondée notamment sur la réappropriation des échanges marchands par ceux qui les pratiquent. Sa démarche consiste à utiliser le commerce comme un levier de développement et de réduction des inégalités, en veillant à la juste rétribution des producteurs. Si l'on s'en tient aux aspirations des uns et des autres, il faut une institution capable de transcender les consciences individuelles et collectives et d'imposer ses lois. C'est pourquoi certains acteurs interpellent l'Etat.

II.7- L'Etat interpellé.

Maurice B. NGAOUNGA s'exprime en ces termes :

D'abord que l'Etat puisse procéder à un recensement de tous les cultivateurs de maïs et ensuite imposer en fixant un prix général en kilogramme de maïs comme c'est le cas avec le Cacao et le Café ; si cela est fait, l'Etat pourra nous encourager davantage à cultiver plus et notre pays pourra augmenter sa production locale et de ce fait limiter

⁴⁷Transcription intégrale des propos de Madame Marie Jeanne ZAH épouse ZANGHA, par ailleurs 2^e Adjoint au Maire de la Commune rurale de Dimako, enregistrés le 02 Juin 2020.

les importations. Actuellement, les acheteurs ambulants qu'on appelle coxeurs nous imposent leur prix parce que l'Etat nous abandonne à notre propre sort. On produit beaucoup de maïs et pour cela il faut que le gouvernement nous encadre et nous protège contre tous ceux qui viennent dans le seul but de nous duper. Si vraiment le développement doit être impulsé au niveau de la base comme il se dit, il faudrait donc que le paysan qui cultive soit mis en avant. Il faut officialiser le prix du maïs pour vendre surplace au même titre que ceux qui vont dans les grandes villes où le prix est bon. Dimako est pour nous notre paradis ; nous souhaitons que l'Etat harmonise le prix du maïs pour que nous restons surplace sans avoir besoin d'aller courir les risques en ville⁴⁸.

Cette interpellation est sans doute porteuse de sens et d'espoir compte tenu du contexte actuel, marqué par l'effectivité de la décentralisation au Cameroun. Le développement étant désormais impulsé à la base, chaque Paysan éprouve le désir de se sentir aisé et de s'épanouir dans l'exercice de ses activités agricoles quotidiennes car comme l'a dit Son Excellence Paul BIYA lui-même, s'adressant aux Jeunes Camerounais lors de son allocution le 10 Février 2017 en ces termes : « *la terre ne trahit jamais.* ». S'il est vrai que la terre ne trompe pas, il n'en demeure pas moins vrai que les acteurs de la production agricole locale ont besoin de voir l'Etat à leur chevet notamment en ce qui concerne l'appui en matériaux, engrais et autres intrants agricoles, et surtout régulariser les prix de certaines matières premières telle que le maïs, puis qu'il s'agit de la première céréale cultivée et commercialisée au Cameroun. C'est pourquoi l'intervention de l'Etat est pressante.

Un autre enquêté va dans le même sens en interpellant directement la mairie en ces termes :

Il faut que la mairie prenne ce problème en main en recensant d'abord tous les producteurs et vendeurs de maïs de la localité, avoir des réunions concertées ; puis fixer un prix unique de tel sorte que quand les acheteurs viennent ils trouvent une bonne organisation entre nous. Cela permettra à la mairie de nous protéger contre les arnaqueurs et d'encourager à nouveau ceux qui se sont découragés à cause du prix de redevenir les producteurs, ce qui peut augmenter considérablement la production locale de maïs dans notre zone. Et aussi la mairie peut également préfinancer en achetant tout le maïs à un prix unique et maintenant chercher les partenaires pour venir acheter

⁴⁸ Propos recueilli lors de l'entretien du 18 Janvier 2020, transcrit fidèlement. M.B NGAOUNGA est par ailleurs Etudiant en droit public à l'Université de Yaoundé II SOA, cycle Master.

*surplace et négocier avec la mairie elle-même. Cela peut même apporter beaucoup de bénéfice*⁴⁹.

Au regard de ce qui précède, nous constatons une organisation inégalitaire de la société. En effet, c'est l'organisation sociale de la localité de Dimako qui fait en sorte que les acteurs soient divisés en différents groupes d'acteurs : nous avons d'un côté les vendeurs, et de l'autre les acheteurs. Ces groupes se trouvent hiérarchisés selon le pouvoir qu'ils possèdent ou ne possèdent pas dans cette organisation sociale. Cette hiérarchisation instaure donc un rapport de pouvoir entre ces groupes d'acteurs, rapport de pouvoir qui engendre alors des inégalités qui avantagent les acheteurs au détriment des vendeurs. Les différentes catégories d'acteurs ne bénéficient pas d'une répartition égale du pouvoir dans la société. En effet, parce que les groupes d'acteurs n'occupent pas la même position dans l'organisation sociale, ils ne possèdent pas le même pouvoir. Ainsi, les acheteurs sont avantagés et les vendeurs, désavantagés. Ce pouvoir, autant de nature économique que politique, leur permet de dominer, de désavantager, d'exploiter ou de placer dans un rapport de dépendance les vendeurs qui ont moins de pouvoir qu'eux. L'organisation sociale établit donc un rapport de pouvoir entre les différents groupes sociaux à l'intérieur d'une même société. Les groupes dominants mettent en place divers mécanismes leur permettant de conserver leur pouvoir face aux groupes dominés. Ces mécanismes empêchent le groupe dominé (les vendeurs) d'obtenir plus de pouvoir, ce qui les maintient dans leur situation désavantagée. Nous pouvons de ce fait affirmer que l'organisation des producteurs et vendeurs de maïs dépend de l'organisation du marché local. C'est ce que pense un enquêté lorsqu'il affirme : « *nous sommes désorganisés parce qu'il n'existe pas un marché officiel de maïs.* ». La question qui taraude notre esprit est la suivante : comment envisager l'organisation d'un secteur d'activité lorsque les acteurs eux-mêmes minimisent les enjeux liés à leur cohésion ?

⁴⁹Transcription intégrale des propos recueilli lors de l'entretien du 23 Février 2020.

CONCLUSION

Parvenu au point d'achèvement de cette réflexion analytique donc le thème est « *Comprendre les dynamiques paysannes autour de la filière maïs dans la localité de Dimako à l'Est Cameroun : logiques, pratiques des acteurs, et effets induits* », nous saisissons mieux les dynamiques de cette filière dans ladite localité. En effet, nous partons du constat selon lequel cultivateurs et vendeurs de maïs de l'Arrondissement de Dimako se plaignent à chaque période de vente du fait que les prix du maïs sont fixés en amont par les acheteurs qui viennent de tous les horizons. C'est donc un type de marché d'un autre genre où les vendeurs restent passifs et impuissants quant à la proposition des prix de leur marchandise. Cette situation que nous pouvons taxer d'anormale dans le cas d'un « commerce équitable ». Malgré toutes tentatives de regroupement et d'organisation de leur secteur d'activité, les vendeurs peinent à parler d'une même voix quant à ce qui concerne la fixation des prix de leur produit face aux acheteurs visiblement organisés et mieux outillés pour faire de bonnes affaires au détriment de ces derniers. Le contexte global qui prévaut dans la société camerounaise aujourd'hui notamment la décentralisation est une manne pour les producteurs agricole au niveau local. Le secteur agricole qui constitue l'un des piliers majeurs du développement du Cameroun est parfois confronté aux réalités qui entravent durablement l'épanouissement des paysans cultivateurs. Ici, notre préoccupation a été de mettre à jour les mobiles cachés qui d'une part maintiennent les cultivateurs et vendeurs de maïs de l'Arrondissement de Dimako dans la division, et d'autres parts qui contribuent au déséquilibre de la balance commerciale dans cette zone.

L'hypothèse de notre argumentation réside sur le fait que les dynamiques observées autour de la production et de la commercialisation du maïs dans la localité de Dimako sont essentiellement conflictuelles, du fait de la quête des intérêts égoïstes par les agriculteurs et de la non-implication de l'Etat dans l'encadrement des opérations ; conséquence les cultivateurs de maïs sont abandonnés à leur propre sort, ce qui favorise le fonctionnement anarchique organisé ; ce type d'organisation rend difficile toutes dynamiques de cohésion. La distance qui existe entre les différents acteurs de la filière maïs de Dimako et l'Etat favorise l'instabilité du prix du maïs sur le marché local dans la zone. L'organisation harmonieuse de la filière maïs au Cameroun en générale et à Dimako en particulier passe nécessairement par une concertation entre les pouvoirs publics et les différents acteurs à travers une homologation des prix au niveau local, gage d'un commerce local équitable.

La filiation épistémologique de ce travail s'est adossée sur trois principaux courants théoriques :

La théorie du conflit social donc la mobilisation nous a permis de mettre à nu les conflits qui existe entre les différents acteurs de la filière maïs en activité à Dimako. Le premier conflit observé est celui qui se vie entre les vendeurs de maïs. A travers l'émergence des intérêts individuels et égoïstes de chaque acteur pendant la période de vente, des accusations réciproques naissent entre les grands producteurs et les petits producteurs. En effet, les premiers pointe un doigt accusateur sur les seconds qui selon eux, se précipitent sur la vente du maïs pendant que le prix est insignifiant. Les seconds quant à eux reprochent au grands producteurs égocentrisme et leur complexe de supériorité. Cette situation génère un conflit qui à son tour entrave toutes dynamiques de cohésion de ces derniers. Une situation similaire s'observe chez les acheteurs de maïs qui au départ s'entendent sur le montant à déboursé pour un sac de 100 KG de maïs. Pendant la période de carence du maïs sur le marché, venu en mission à Dimako se trouvent dans l'obligation d'augmenter le prix d'achat pour attirer plus de vendeurs ; un conflit naît ainsi entre ces derniers. On assiste dès lors à l'émergence des égo-surdimensionnés chez certains acteurs.

La théorie de l'anarchie organisée nous a donnée l'opportunité de comprendre que les conflits qui existent d'une part chez les vendeurs et d'autre part chez les acheteurs de maïs favorise la naissance et l'émergence d'une anarchie organisée observée à travers les différents acteurs de la filière. Chaque acteur est porteur d'une solution à priori ce qui verrouille davantage l'organisation et la cohésion de tous les acteurs concernés.

Le constructivisme structuraliste de Pierre BOURDIEU nous a montré comment les acteurs de la filière maïs de Dimako ont réussi à construire eux-mêmes leur propre société et participent individuellement ou collectivement à son édification. Les vendeurs de maïs qui se plaignent contre les acheteurs ne subissent pas seulement l'influence de ces derniers, mais contribuent à leur tour et de manière considérable à la pérennisation de cette société d'un autre genre. Les outils de collecte des données mobilisés tout au long de ce travail restent la recherche documentaire et deux types d'entretiens : les entretiens directifs et les entretiens semi-directifs. Ces outils nous ont été indispensables pour le recueil des données, la recherche des informations utiles et des faits que nous avons fait parler dans cette étude. La saisie de notre objet d'étude dans sa complexité et sa diversité a été rendue possible grâce à plusieurs modèles complémentaires d'analyse qui se résument en l'analyse qualitative du contenu qualitatif ainsi que l'analyse quantitative.

Pour aboutir aux résultats que nous présentons ici, cette réflexion a été structurée en deux grandes parties composées chacune de deux chapitres. La première est basée sur les politiques publiques agricoles et l'appui aux groupements de producteurs : cas de la filière maïs dans la localité de Dimako ; et la deuxième partie qui est la plus fondamentale examine la production et la vente du maïs à Dimako à l'épreuve des conflits entre agriculteurs de la filière. Cette partie nous permet de montrer et de comprendre dans quelle mesure l'écart entre les textes règlementaire de l'Etat et la réalité pratique des différents acteurs de la filière maïs sur le terrain désorganise ces derniers qui eux-mêmes participe à la construction sociale voir sociologique de cette réalité.

Dans le premier chapitre, il était question pour nous de questionner le MINADER et de voir dans quelle mesure il est sensé accompagner les groupements de producteurs de la filière maïs au Cameroun. Pour cela, deux documents de référence ont été minutieusement exploités et analysés ; il s'agit du document de stratégie pour la croissance et l'emploi(DSCE) et du document très récent « la stratégie nationale de développement 2020-2030 (sdn30) : pour la transformation structurelle et le développement inclusif ». Ce chapitre nous a ainsi permis de comprendre que le maïs occupe une place de choix au sein des pouvoirs publics notamment en ce qui concerne la production en grande échelle en vue de garantir l'autosuffisance alimentaire des populations.

Compte tenu de ces objectifs précédemment évoqués, le deuxième chapitre nous a permis de parler des communautés paysannes et de la production du maïs à Dimako, et de constater l'absence d'une dynamique de cohésion chez ces derniers. Il ressort de cette analyse qu'au-delà de l'individualisme observé chez chaque acteur dans la maïsiculture, Dimako reste une zone privilégiée de production de maïs. Situé dans le Département du Haut-Nyong qui compte 14 Arrondissement, cette localité est premier producteur de maïs⁵⁰. La détermination individuelle de chaque cultivateur propulse le groupe tout entier vers un résultat collectif et masque l'individualisme qui caractérise l'ensemble des acteurs de la filière. Notons que 07% seulement de cultivateurs de maïs de Dimako utilisent les engrais, ce qui témoigne sa non disponibilité et même les coûts exorbitants de ces produits. Lors d'une interview dans le quotidien à capitaux publics *Cameroon Tribune* dans son apparition du 08 Juillet 2022, Gabriel MBAÏROBE, Ministre de l'agriculture et du développement rural s'exprimait sur la question :

⁵⁰ Information donnée par la Déléguée d'Arrondissement du MINADER en service à Dimako.

Question numéro 1 : *Monsieur le Ministre, on assiste depuis plusieurs mois à une flambée des coûts des intrants agricoles (engrais, semences, pesticides, etc.) aggravée par la crise russo-ukrainienne depuis Février 2022. Quel est l'ampleur du phénomène à ce jour au Cameroun ?*

Réponse :

C'est vrai que le coût des engrais a commencé à augmenter avant la fin de l'année 2021, avec l'augmentation du prix du gaz en Europe. Le gaz est un produit qui intervient énormément dans la production des engrais. Et on avait cru qu'après l'hiver, c'est-à-dire courant Mars-Avril, on allait amorcer une pente descendante pour nous permettre d'accéder aux produits. Malheureusement, il y a eu la crise russo-ukrainienne en Février qui est venue plutôt accentuer le problème. Aujourd'hui, nous sommes arrivés où l'urée qui coûtait 19000 F le sac coûte désormais 45000 F ; l'engrais NPK qui coûtait 21000 F le sac coûte entre 35000 et 40000 F. Le petit producteur ne peut donc plus accéder aux engrais. Ça a été difficile pour nous pour la première saison agricole et nous avons demandé aux paysans de continuer à vaquer à leurs travaux champêtres. C'est vrai qu'on va observer une baisse des rendements en l'absence des engrais, mais à côté de l'augmentation du prix, est venue s'ajouter la non-disponibilité de ces engrais sur le marché parce que les opérateurs attendaient une baisse des prix pour les commander. C'est donc un problème réel et crucial pour l'agriculture africaine en générale et camerounaise en particulier. En ce qui concerne les semences, l'une des principales caractéristiques c'est qu'elles doivent être indépendantes des conditions climatologiques, c'est-à-dire qu'elles doivent constamment avoir de l'eau, régulièrement du soleil, et tout ce qui contribue à la photosynthèse de la plante. La semence doit être alimentée, ce qui suppose que les engrais doivent être disponibles. Pour certaines semences, il faut jusqu'à 400 kilogrammes d'engrais à l'hectare. C'est un budget important qui n'est pas à la disposition de n'importe quel producteur. Ceci a permis de renchérir le coût des semences.

Question numéro 2 : *les petits producteurs et les industries subissent, du fait de cette situation, une hausse de leur coût de production avec des effets perceptibles sur la disponibilité et l'accessibilité des produits de grande consommation. Existe-t-il un mécanisme de soutien à ces acteurs ?*

Globalement le marché des engrais au Cameroun représente 200.000 tonnes. Vous avez 150.000 à 160.000 tonnes tenues par les agro-industries, et 40000 à 50.000 qui reviennent aux

petits producteurs. Malheureusement ce sont ces petits producteurs qui contribuent pour 80% à culture vivrière, c'est-à-dire tous ce qui est alimentation. Pour la campagne 2022, les agro-industries ont pu tenir parce qu'elles ont anticipé. Il reste les petits producteurs qui, aujourd'hui sont à la peine. Avec l'aide des partenaires au développement, nous avons, au sein du gouvernement mis en place un mécanisme qui permettra de soutenir 30% du prix de l'engrais. Ce que représente environ 20 milliards de Franck CFA qu'il faut déboursier.⁵¹

Nous comprenons dès lors que l'Etat en tant que régulateur de l'agriculture au Cameroun a un rôle crucial à jouer non seulement sur la mise à disposition des engrais et autres intrants agricoles, mais en termes de soutien des petits producteurs de la base qui portent le développement de la production agricoles dans le Pays. Ce contexte qui prévaut actuellement notamment avec la crise russo-ukrainienne met également en difficulté les importateurs des intrants agricoles. A ce sujet Jean-Pierre NGAMBOU s'exprimait en ces termes :

J'importe un litre d'herbicide au lieu de le vendre à 2300 F je le vends à 5000 F le litre ; c'est le consommateur qui paie le prix. Nous qui sommes sur le terrain nous constatons que d'ici l'année prochaine vous allez un commencer par manquer le maïs car lorsque vous passez prêt de certains champs vous constatez que les feuilles sont jaunes, il n'y a pas la verdure habituelle ce qui annonce un mauvais rendement. Ce que le gouvernement doit faire c'est de courir et tout faire pour stopper la famine qui se pointe à l'horizon. Ce que je propose au gouvernement c'est de réduire toutes les charges liées à l'importation des produits agricoles : semences, pesticides, fertilisants, insecticides, etc. Si l'Etat enlève cette taxe, il va perdre de l'argent certes mais de l'autre côté il va nourrir sa population. Puis qu'on ne peut pas nourrir sa population sans dépenser de l'argent. Il faudrait donc que le gouvernement essaie de se sacrifier pour permettre à la population de se nourrir.⁵²

Toutefois, notons qu'en dépit des efforts que fournissent les pouvoirs publics et les cultivateurs en vue d'accroître la production locale du maïs, la maïsiculture présente néanmoins un danger pour l'environnement. Si l'on s'en tient à la déclaration de Germaine SOUORE selon laquelle « le maïs est une plante du soleil », on comprend dès lors cette activité se trouve être aujourd'hui

⁵¹Consulté en ligne (Google) le 21 Août 2022 à 06h45min.

⁵²J.P NGAMBOU, expert agricoles et importateur des intrants agricoles. Propos recueilli le 19/Juillet/2022 au Journal télévisé de 20H sur la chaîne Équinoxe Télévision. Transcription intégrale.

à cheval entre la production en grande échelle du maïs et la protection de l'environnement si chère au Président de la République **Paul BIYA** qui affirmait en 2012 à la tribune des Nations Unis : « *l'économie verte me semble la solution la plus viable et la plus efficace pour assurer un développement permettant à la fois de satisfaire les besoins des populations et de préserver l'environnement sans compromettre l'avenir des générations futures.* »⁵³. **Valentin NGA NDONGO** va dans le même sens lorsqu'il affirme :

*Le développement, vers lequel convergent légitimement tous les pays du monde, doit justement se conduire de manière organisée, rationnelle, responsable. Il faut à l'humanité non pas un développement échevelé, mais un développement durable qui bénéficie aux populations actuelles, tout en préservant les générations futures.*⁵⁴

La maïsiculture qui reste une activité intense dans la Région de l'Est en générale et dans l'Arrondissement de Dimako en particulier suscite des interrogations notamment avec l'avancée du désert qui est une réalité dans cette partie du Cameroun. Toutes les activités liées à la maïsiculture ne sont pas sans conséquences. Nous avons entre autres la montée en puissance des feux de brousse avec notamment l'usage abusif des herbicides qui ont une action essentiellement suicidaire sur les herbes. Ces produits, si l'on s'en tient aux propos de Germaine SOUORE, ont un impact direct sur le sol. Les témoignages recueillis sur le terrain auprès de certains paysans font état de ce que ces produits absorbent l'eau du sol raison pour laquelle certains abandonnent des parcelles devenues infertiles du fait de ces produits phytosanitaires et se lancent à la conquête de nouveaux espaces cultivables. La question qui taraude dès lors notre esprit et qui doit appeler l'attention des pouvoirs publics est celle de savoir : comment protéger l'environnement tout en cultivant le maïs ?

Dans le troisième chapitre, nous avons abordé les obstacles à la dynamique de cohésion des producteurs et vendeurs de maïs de l'arrondissement de Dimako. Les vendeurs de maïs de l'Arrondissement de Dimako rencontrent d'énormes difficultés en vue de leur cohésion. Pour éviter la répétition sur les obstacles à la dynamique de cohésion largement évoqué dans ce

⁵³Cité par Samuel-Béni ELLA ELLA dans son ouvrage intitulé *Pour un véritable développement durable de la boucle du Dja. Contribution à l'enracinement de l'Ecosociologie*. Parue aux Presses Universitaires de Yaoundé en 2016. Page 03.

⁵⁴ Préface de l'ouvrage de Samuel-Béni ELLA ELLA intitulé *Pour un véritable développement durable de la boucle du Dja. Contribution à l'enracinement de l'Ecosociologie*. Parue aux Presses Universitaires de Yaoundé en 2016. Page 17, paragraphe 02.

chapitre, il convient tout de même de rappeler que la position géographique de la localité de Dimako constitue non seulement un atout pour la production du maïs, mais aussi un inconvénient en ce qui concerne la dynamique de cohésion des différents acteurs. En effet, c'est une ville cosmopolite qui regroupe les Camerounais de toutes les Régions. S'il est vrai que les populations autochtones de Dimako ont une faible culture d'association, il n'en demeure pas moins vrai que le vivre ensemble tant vanté par les pouvoirs publics peut dans une certaine mesure constituer un obstacle pour le regroupement et le fonctionnement des populations pratiquant la même activité. Dans le cas échéant, 100% de vendeurs sont favorable au regroupement de tous les acteurs concernés mais très rapidement, on observe un repli identitaire de certains acteurs de la filière, ce qui impacte durablement leur cohésion sociale. Dans le contexte actuel marqué par la décentralisation, le vivre ensemble apparaît comme une vertu nationale fragilisée par les divergences tribales et ethniques des peuples qui cohabitent quand il s'agit de s'organiser pour un but commun. Cette situation suscite des interrogations sur les types de structures qui encadrent les organisations et les regroupements des individus en contexte de décentralisation quand on sait que ces structures ont souvent échoué à cause des abus de certains de leurs dirigeants. Y'a-t-il pas lieu de réinventer d'autres formes de structures de regroupement et d'association des individus qui soit le plus adaptée dans un Etat décentralisé ? Car nous pensons que c'est la forme de l'Etat qui devrait orienter voire imposer les types de structures qui soient capables de transcender les divergences tribales, ethniques et culturelles des différents acteurs concernés.

Le quatrième chapitre et le dernier portait sur la désorganisation qui est source d'anarchie et porteuse des effets contreproductifs dans le développement des communautés paysannes. Ici, l'incapacité non seulement des vendeurs, mais aussi des acheteurs de maïs de l'Arrondissement de Dimako instaurer une cohésion sociale désorganise le marché local du maïs dans cette zone. En effet, les vendeurs qui peinent à se regrouper paient le prix de leur individualisme. Ce libéralisme et cet individualisme dans la vente du maïs déstabilisent fortement les prix de cette céréale. Si les produits importés bénéficient d'une stabilité sur les prix, il n'en va pas de même pour les produits agricoles locaux dont la plupart ne bénéficie pas d'une harmonisation au niveau des prix. Au terme de notre enquête nous constatons que l'harmoniser des prix du maïs au niveau local apparaît comme une garantie pour l'instauration d'un commerce équitable dans les localités du Cameroun. Si la cohésion des principaux des acteurs de la base apparaît aujourd'hui comme une urgence et une nécessité, y'a-t-il pas lieu de repenser les structures de

regroupements des populations qui soient capables de transcender les particularités ethniques, tribales des uns et des autres ?

BIBLIOGRAPHIE

- **Ouvrages généraux**

AKOUN, André et ANSART Pierre. (1999). *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert/Seuil.

BALANDIER, Georges (1971). *Sens et Puissance*. Paris, PUF, 1ere édition, Pp 07.

BEAUD Michel (1986). *L'art de la thèse*. Paris, la découverte.

BEAUD Michel, Stéphane et AI (2003). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, la découverte.

BLANCHET Alain et AL (2006). *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*. Paris, Armand colin.

BOURDIEU Pierre (1968) 2^{ème} volume. *Le métier de sociologue*. Paris, Mouton.

Cameroun, (2009). *Document de stratégie pour la croissance et l'emploi* (DSCE).

CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard. 1977. *L'acteur et le système*. Paris, Seuil.

OLIVIER DE SARDAN, J-P. (2000). "Le «je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain." In *Revue française de sociologie*, Volt. 41, n°3, pp. 417-445. Persée.

DESCARTES René ; *Le discours de la méthode*, (2011), édition les échos du maquis. Disponible en ligne sur Google.

DORTIER, Jean-François, (2013). *Le dictionnaire des sciences sociales*, Editions sciences sociales.

DUBOIS Michel. (2005). *Le travail scientifique*. Paris, Nathan.

DUCHESNE Sophie. (2005). *L'enquête et ses méthodes. L'entretien collectif*. Paris, Armand Colin.

DURKHEIM, Emile. (1894). *Les règles de la méthode sociologique*, Paris

ELA, Jean-Marc. (1998). *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique Noire : les défis du monde d'en-bas*. Paris, Harmattan.

ELA, Jean-Marc. (1990). *Quand l'Etat pénètre en brousse...Les ripostes paysannes à la crise*. Paris, Karthala.

ELLA ELLA, Samuel-Béni. (2016). *Pour un véritable développement durable de la boucle du Dja. Contribution à l'enracinement de l'Ecosociologie*. Yaoundé, les presses Universitaires de Yaoundé.

FRAGNIERE, Jean Pierre. (1995). *Comment réussir un mémoire ? Comment présenter une thèse ? Comment rédiger un rapport ?* Paris, Bordas.

GHIGLIONE, R., et MATALON B. (1991). *Les enquêtes sociologiques, théories et pratiques*, Paris, Armand Colin.

LOUBET DEL BAYLE, J-L. (2000). *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris – Montréal, l'Harmattan.

QUIVY, Raymond et Luc Van CAMPENHOUDT. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod

STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT 2020-2030, (2020), 1ere édition.

WEBER, Max *Économie et Société*, Paris, Pocket, [1921], 1995, tome I, p. 55. Sq

ELLA ELLA, Samuel-Béni. (2016), *Pour un véritable développement durable de la boucle du Dja. Contribution à l'enracinement de l'Ecosociologie*. Parue aux Presses Universitaires de Yaoundé.

MENDRAS, Henri et OBERTI, Marco (2000), *Le sociologue et son terrain : Trente recherches exemplaires*, Paris, Armand Colin.

DIETRICH Pascale, LOISON Marie, ROUPNEL Manuella, *L'enquête sociologique*, (2012), mise en ligne le 09/12/2016 sur Cairn.info.

- **Ouvrages spécifiques :**

BASSALER, Nathalie, Mai 2000. *Le maïs et ses avenir*, cahier du LIPS n°13.

BEDI. 2008. *Vie associative et développement : GIC.GIE. Coopérative. ONG. Douala*, Editions BEDI, 92p.

BENTZ B. 2002. *Appuyer les innovations paysannes : Dialogue avec les Producteurs et expérimentations en milieu paysan*. Editions du GRET, Paris, 80p.

COURADE Georges, ELOUNDOU-ENYEGUE Parfait et GRANGERET – OWONA Isabelle. 1991. *L'Union centrale des coopératives agricoles de l'Ouest Cameroun (UCCAO): De l'entreprise commerciale à l'organisation paysanne*, Revue Tiers Monde, octobre - décembre, n°128, Paris, p.887-889

COURADE Georges.1988. *Organisations paysannes, société rurale, Etat et développement au Cameroun. 1960-1980*. ORSTOM, Paris.vol.2, 831p

FONGANG Guillaume, Inter-réseaux Développement rural. 2006. *L'offre, la demande et le prix d'équilibre : des lois connues, un cas d'école à (re)connaître. Amélioration des prix aux paysans à travers l'organisation du marché local et la régulation de l'offre du gingembre par NOWEFOR dans le village Bafut (Cameroun, Nord-Ouest). Paris, Inter Réseaux Développent rural, Communication forum sous-régional « commercialisation des produits agricoles », Bamako - Mali, Décembre 2006, 17 p.*

MENDRAS Henri. 1995. Les sociétés paysannes : Eléments pour une théorie de la paysannerie. Paris, Editions Gallimard, Collection FOLIO/HISTOIRE, Nouvelle édition refondue, 368p.

POUGOUE Siewe E.B, KAMAJOU F. et NOULA G.A. 2015. *Effets des innovations managériales sur la compétitivité agricole : cas des Organisations Paysannes de la filière maïs (Zea mays L.) financées par le Projet d'Amélioration de la Compétitivité Agricole (PACA) dans la région de l'Ouest-Cameroun.*

VINCENT Jean. 2005. Les syndicalistes de base vus par la psychosociologie des groupes. In Vincent CHAMBARLHAC et Georges UBBIALI, Epistémologie du syndicalisme, Construction disciplinaire de l'objet syndical. Ed. L'Harmattan, Paris, 2005, p.157-179.

ABOSSOLO Samuel Aimé, AMOUGOU Joseph Amanthe et TCHINDJANG Mesmin. 2017. Perturbations climatiques et pratiques agricoles dans les zones agroécologiques du Cameroun : changements socio-économiques et problématiques d'adaptation aux bouleversements climatiques. Editions connaissances et Savoirs, France.

Manga ONDOA, (1999), *Etudes stratégiques sur les réformes de la politique agricole au Cameroun.* MINADER.

MOTAZE AKAM, Melvin (2000), *Les dynamiques paysannes en Afrique noire.*

MOTAZE AKAM, Melvin, (1991) *Le défi paysan en Afrique*, Paris, l'Harmattan.

- **ARTICLES ET COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES**

FONGANG FOUPEPE, « Emergence du mouvement paysan camerounais : dynamiques et ambiguïtés des organisations paysannes des hautes terres de l'Ouest », 2010, Etude.

Annuaire des statistiques su secteur agricole, Campagne 2009 -2010, *Direction des Enquêtes et des Statistiques agricoles*, Minader, juillet, 2012, Agrisstat, no 17.

ONDOA, MANGA, Thobie, « Analyse des politiques agricoles mises en œuvre au Cameroun depuis 1960, Etude cadre », Minagri (actuel Minader) Mai 2006.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre. (1995) « *La politique de terrain* », article disponible en ligne.

GUILLERMOU, Yves, « Organisation de producteurs et dynamiques paysannes dans l'ouest Cameroun » in *Afrique contemporaine*, 2007, No 222

FUSIER, Jean Louis, « La filière maïs au Cameroun. Quelles perspectives de développement de la production de maïs », Contribution à l'étude FAC-CAPP/USAID D, CIRAD, Octobre 1993.

CHRETIEN NGOUANET, « Emergence du mouvement paysan camerounais : dynamiques et ambiguïtés des organisations paysannes des hautes terres de l'Ouest Cameroun », in *Enjeux*, N0 39, Juin, 2009

Prod'homme, Jean- Pierre, « *Diversité des organisations rurales en Afrique noire et prémices d'un mouvement paysan* », collection *Economie rurale*, 1995, *Persée*.

Denis Pesche, « Organisations paysannes et dynamiques de structuration des ruraux, pluralité des points de vue, chevauchement des questionnements : quelles nouvelles directions pour la réflexion ? » Communication présentée à l'occasion du Colloque international de l'Apad : Développement, libéralisme et modernité : trajectoires d'une anthropologie du changement social Colloque international de l'Apad, CIRAD ES-ARENA, Montpellier Décembre, 2007

ANNEXES

ANNEXE 1 : ATTESTATION DE RECHERCHE

ANNEXE 2 : OUUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNES INTERVIWERS

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

BP : 755 Yaoundé
Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI, à côté AUF
E-mail : depart.socio20@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **LEKA ESSOMBA Armand**, Chef de Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant **ANGOUANDA DOGO Yves-Paterne**, Matricule **13Q439**, est inscrit en Master 2 de Sociologie, option *sociologie politique*. Il effectue, sous la direction du Professeur **NNA NTIMBAN Albert**, un travail de recherche sur le thème : «*Les réalités de la filière maïs dans la localité de Dimako à l'Est-Cameroun : analyse des pratiques des acteurs et incidences sur la vie quotidienne de la communauté paysanne*».

Je vous serais reconnaissant de lui fournir toute information non confidentielle, susceptible de l'aider dans cette recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 16 JAN 2020

Le Chef de Département

Armand LEKA ESSOMBA
Maitre de Conférences

ANNEXE 2 : OUTILS DE COLLECTE DE DONNEES.

1- Questionnaire et guides d'entretiens

1.1- Questionnaire pour les producteurs de maïs de la localité de Dimako.

Dans le cadre de notre étude portant sur le thème : « **Les réalités de la filière maïs dans la localité de Dimako à l'Est-Cameroun : analyse des pratiques des acteurs et des incidences sur la vie quotidienne de la communauté paysanne** », nous vous prions de bien vouloir répondre à nos questions ; vos informations nous seront d'une importance capitales non seulement pour la rédaction de notre Mémoire, mais aussi et surtout pour résoudre les problèmes que vous rencontrez dans votre activité quotidienne. Vos déclarations seront exploitées dans le strict respect de la confidentialité scientifique et ne feront l'objet d'aucune diffusion ou publication en dehors du Mémoire sauf après votre approbation. Nous vous remercions pour votre collaboration.

SECTION A : Identification de l'enquêté

Nom ou Prénom :

1- Sexe (cocher la case concernée) : Masculin Féminin

2- Âge (entourez la tranche concernée) :

➤ Moins de 15 ans

➤ Entre 16 et 20 ans

➤ Entre 21 et 25 ans

➤ Entre 26 et 30 ans

➤ Plus de 31 ans

3- Occupation principale

Fonctionnaire commerçant(e) agriculture Etudiant(e) élève autres

4- Statut matrimonial

Célibataire marié légalement concubinage divorcé

5- Nombre d'enfants

SECTION B : Axe thématique.**Thème 1 : LA CULTURE DU MAÏS A DIMAKO**

- 1- Etes-vous producteurs et ou vendeur de maïs ? oui non
- 2- Depuis combien de temps environ ?
- 3- Quelle est votre région d'origine ?
- 4- Utilisez-vous les engrais pour augmenter votre production ? Oui Non
- 5- Utilisez-vous des produits tels que : herbicide, décaplan, etc. Oui Non
- 6- Avant la modernisation de la culture du maïs en zone rurale était-il facile pour un producteur d'avoir un, deux ou trois hectares seuls ? Oui Non
- 7- Selon vous cette modernisation de la culture du maïs permet-elle aux producteurs d'avoir de grands champs de maïs ? Oui Non
- 8- Dans ces conditions un producteur est-il obligé de s'associer avec l'autre pour avoir un grand champ ? Oui bien-sûr Non pas du tout
- 9- Cultivez-vous uniquement le maïs ? Oui Non
- 10- Plusieurs personnes cultivent-elles le maïs à Dimako ? Oui Non
- 11- Les allogènes ont-ils des difficultés d'avoir les champs à Dimako? Oui Non
- 12- Etes-vous toujours motivé à cultiver le maïs ? Oui Non

Thème 2 : LA PRODUCTION DU MAÏS À DIMAKO

- 1- Dimako est-elle une zone qui produit beaucoup de maïs ? Oui Non
 - 2- Est-ce que vous utilisez les semences sélectionnées ? Oui Non
 - 3- De manière générale que pensez-vous des producteurs de maïs de l'arrondissement de Dimako ? sont-ils ... Bien organisés Désorganisés et divisés
 - 4- Il vous est déjà arrivé un jour d'imaginer les producteurs et vendeurs de maïs de Dimako regroupés dans une grande association ou un GIC ? Oui Non
 - 5- La culture associative des ressortissants de Dimako est-elle ? Elevée Faible
 - 6- Quelle quantité produisez-vous en moyenne par saison ? 1ere saison....., 2^e saison.....
 - 7- Selon vous quelle saison a plus d'argent ? 1ere saison 2^e saison
- Pourquoi ?.....

- 8- Entre ceux qui produisent beaucoup et ceux qui produisent moins, quelles sont ceux qui peuvent le mieux organiser votre secteur d'activité ? Les gros producteurs Les petits producteurs
- 9- Pourquoi ne le font-ils pas ?
- 10- Combien de source de revenus avez-vous ? Une seule Plusieurs

Thème 3 : LA VENTE DU MAÏS À DIMAKO

- 1- Où vendez-vous souvent votre maïs ? Ici à Dimako , ailleurs , Je varie
- 2- Êtes-vous toujours satisfais de la vente ? Oui , Non , Parfois
- 3- Selon vous est-ce que les acheteurs sont honnêtes sur les prix qu'ils déclarent ? Oui bien sûr , même pas
- 4- Entre ceux qui cultivent uniquement le maïs et ceux qui cultivent plusieurs produits, les qui peuvent le mieux résister aux chantages des acheteurs ? Ceux qui cultivent plusieurs produits , Ceux qui cultivent juste le maïs
- 5- Lorsque le prix du maïs est bas qu'est-ce qui peut vous pousser à vendre votre maïs ? les problèmes personnels les difficultés de conservation parce que j'ai juste quelques sacs Parce que j'ai beaucoup de sac et je propose mon prix
- 6- Que pensez-vous des acheteurs de maïs de Dimako ? sont-ils... Bien organisés ? Mal organisés ?
- 7- Selon vous que devez-vous faire pour que les prix soient proposés par vous-même les vendeurs ?
- 8- Il existe parmi les acheteurs ceux qui sont devenu également producteur cette situation peut-elle renforcer votre désorganisation ? Oui Non

Sachant que Dimako abrite les ressortissants des autres régions (brassage culturel) qui viennent avec leurs cultures et qui cultivent aussi le maïs ; cela peut-il contribuer à vous maintenir dans la division et la désorganisation ? Oui Non

- 9- L'Etat vous apporte-il son soutien multiforme dans l'exercice de vos activités agricoles ?

1.2- Guide d'entretien avec les acheteurs de maïs de la localité de Dimako.

Dans le cadre de notre étude portant sur le thème : « **Les réalités de la filière maïs dans la localité de Dimako à l'Est-Cameroun : analyse des pratiques des acteurs et des incidences sur la vie quotidienne de la communauté paysanne** », nous vous prions de bien vouloir répondre à nos questions ; vos informations nous seront d'une importance capitale non seulement pour la rédaction de notre Mémoire, mais aussi et surtout pour résoudre les problèmes que vous rencontrez dans votre activité quotidienne. Vos déclarations seront exploitées dans le strict respect de la confidentialité scientifique et ne feront l'objet d'aucune diffusion ou publication en dehors du Mémoire sauf après votre approbation. Nous vous remercions pour votre collaboration.

SECTION A : Identification de l'enquêté

Noms et prénoms (facultatifs).....

Fonction/statut :.....

Région d'origine.....

SECTION B : Axe thématique

Thème : l'activité commerciale de maïs à Dimako

Etes-vous acheteurs de maïs à Dimako ?

Est-ce que vous êtes basé à Dimako ou vous venez uniquement acheter du maïs ?

Achetez-vous du maïs pour vous-même ou pour une autre personne ?

Est-ce que tous les acheteurs proposent les mêmes prix aux vendeurs ?

Les vendeurs pensent que vous n'êtes pas honnête sur les prix que vous leur proposez que dites-vous à propos ?

Selon vous est-ce que les acheteurs de maïs de Dimako s'entendent toujours sur les prix proposés aux vendeurs ?

1.3- Guide d'entretien avec les responsables de l'ancien GIC-FATKA

Dans le cadre de notre étude portant sur le thème : « **Les réalités de la filière maïs dans la localité de Dimako à l'Est-Cameroun : analyse des pratiques des acteurs et des incidences sur la vie quotidienne de la communauté paysanne** », nous vous prions de bien vouloir répondre à nos questions ; vos informations nous seront d'une importance capitale non seulement pour la rédaction de notre Mémoire, mais aussi et surtout pour résoudre les problèmes que vous rencontrez dans votre activité quotidienne. Vos déclarations seront exploitées dans le strict respect de la confidentialité scientifique et ne feront l'objet d'aucune diffusion ou publication en dehors du Mémoire sauf après votre approbation. Nous vous remercions pour votre collaboration.

SECTION A : Identification de l'enquêté

Noms et prénoms (facultatifs).....

Fonction/statut :.....

Région d'origine.....

Selon vous qu'est-ce qui était à l'origine de la chute du Gic-FATKA ?

Quel est le réel problème de la filière maïs à Dimako ?

Comment peut-on résoudre de façon durable les problèmes de la filière maïs à Dimako ?

Qu'est-ce qui peut expliquer que les producteurs de maïs soient incapables de mettre sur pied une coopérative, une association ou un GIC ?

ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNES ENQUETÉES**1- Les producteurs et vendeurs de maïs.**

N °	NOMS	Région d'orig-	Sexe	Statut social	Tranche d'âge/ ans	Nbre d'années d'exp-	DATE
1	Boris	Est/Dko	Masc.	Cult- et électrotechnicien	Entre 21et 25 ans	12 ans	17/01/2020
2	Collins Mvogo	Est/natif	Masc.	Cult-	Entre 26et 30 ans	05 ans	17/01/2020
3	Yannick Abanga	Est/Dko	Masc.	Cult-	Entre 21et25 ans	08 ans	17/01/2020
4	Rostand Zike Lampo	Ouest	Masc.	Commerçant et cult.	+de 31 ans	07 ans	18/01/2020
5	Yanda Sibongo	Est/Dko	Masc.	Cult-	+de 31 ans	06 ans	18/01/2020
6	Christiane	Est/Dko	Masc.	Cult-	+de 31 ans	10 ans	21/01/2020
7	Roméo Ndozeng	Est/Dko	Masc.	Cult-	+de 31 ans	08 ans	21/01/2020
8	Hilarion	Est/Dko	Masc.	Cult-	+de 31 ans	05 ans	21/01/2020
9	Rosalie Demba Dogo	Est/natif	Féminin	Commerçante et cult-	+de 31 ans	05 ans	26/01/2020
10	Boniface Kemandjong	Est/Dko	Masc.	Cult- et Enseignant (primaire)	+de 31 ans	06 ans	27/01/2020
11	Lay Franck	Est/Dko	Masc.	Cult- et Maçon	Entre 26et 30 ans	10 ans	27/01/2020

12	Bertrand Ngaoun ga	Est/Dko	Masc.	Cult-	26et30 ans	02 ans	27/01/2020
13	A.Atago	Est/natif	Masc.	Cult-	+de 31	04 ans	28/01/2020
14	Herman Kolondo Banda	Est/Dko	Masc.	Cult-	+ de 30 ans	08 ans	31/01/2020
15	Modeste Ngomsi	Ouest	Masc.	Cult- et Commerç	+de 31 ans	02 ans	03/02/2020
16	Bertrand Zalang	Est/natif de Dko	Masc.	Cult-	+de 31 ans	05 ans	03/02/2020
17	Georges Adoula		Masc.	Cult-	+de 31 ans	10 ans	07/02/2020
18	Arnaud Nde	Ouest/ natif de Dko	Masc.	Fonctionn aire et Cult-	+de 31 ans	02 ans	10/02/2020
19	Victor Ebandi	Est	Masc.	Fonctionn aire et Cult-	+de31 ans	21 ans	10/02/2020
20	Régine	Centre	Masc.	Ménagère	+de 31 ans	03 ans	11/02/2020
21	Alphons e Ndjel	Est	Masc.	Tech- en bâtiment	+de 31 ans	03 ans	11/02/2020
22	Carlos Kemeni	Ouest	Masc.	Enseignan t et Cult-	+de 31 ans	07 ans	11/02/2020
23	Roméo Ndolike	Est/Dko	Masc.	Cult-	+de 31 ans	06 ans	15/02/2020
24	Alain Lediel	Est/Dko	Masc.	Electricie n et Cult-	+de 31 ans	10 ans	17/02/2020
25	Anastha sie	Est/Dko	Féminin	Commerç ante et Cult-	+de 31 ans	10 ans	20/02/2020
26	Guyzo Papi	Est/Dko	Masc.	Cult- et autres	+de 31 ans	03 ans	21/02/2020

27	Laurice	Est	Féminin	Cult- et Commerç-	+de 31 ans	05 ans	23/02/2020
28	Levis GANSE	Nord- Ouest	Masc.	Cult-	+de 31 ans	04 ans	23/02/2020
29	Emérant	Centre	Masc.	Maçon et Cult-	Entre 26et 30 ans	03 ans	23/02/2020
30	François Bialango	Est/Dko	Masc.	Cult-	+de 31 ans	22 ans	23/02/2020
31	Temben g Maxwel Sana	Nord- Ouest	Masc.	Cult-	+de 31 ans	01 an	23/02/2020
32	Olinga	Est/Dko	Masc.	Cult- et Commerç	+de 31 ans	05 ans	23/02/2020
33	ERIC	Est	Masc.	Cult-	Entre 26et 30 ans	07 ans	28/02/2020
34	Emmanu el	Est	Masc.	Cult-	+de 31 ans	02 ans	28/02/2020
35	Aloys	Centre	Masc.	Cult-	+de 31 ans	01 an	28/02/2020
36	Roland Nkammi	Est/ natif de Dko	Masc.	Etudiant et Cult-	Entre 26et 30 ans	02 ans	28/02/2020
37	Doko BERI	Est/Dko	Masc.	Cult-	+de 31 ans	20 ans	02/03/2020
38	Serge Medjilo	Est/Dko	Masc.	Etudiant et Cult-	Entre 26et 30 ans	08 ans	02/03/2020
39	Akedjol	Est/Dko	Masc.	Cult-	Entre 21et 25 ans	02 ans	02/03/2020
40	Yves Mvondo	Sud	Masc.	Cult-	+de 31 ans	07 ans	05/03/2020
41	JONAS	Extrême -Nord	Masc.	Cult-	+de 31 ans	09 ans	10/03/2020

2- LES ACHETEURS DE MAÏS

N°	NOMS	Région d'origine	Lieu de vente	Nbre d'années dans le domaine	DATE
1	OUMAROU	Nord	Kousseri	13 ans	17/01/2020
2	ALIOU	Nord	Douala	15 ans	17/01/2020
3	Kenfack	Ouest	Dimako	11 ans	21/01/2020
4	Aude	Adamawa	Douala	09 ans	30/01/2020
5	Kemeni	Ouest	Kye-Ossi	16 ans	10/02/2020
6	White	Ouest	Yaoundé	10 ans	15/02/2020
7	Aladji	Extrême-nord	Kousseri	17 ans	16/02/2020
8	Moustapha	Nord	Kye-Ossi	08 ans	20/02/2020
9	Mbombo	Est	Douala	05 ans	27/02/2020
10	Giselle	Centre	Yaoundé	12 ans	03/03/2020

3- Les responsables de l'ancien GIC-FATKA et représentant du MINADER.

N°	NOMS	Fonction/Statut	DATE
1	Zah Marie-Jeanne	Femme politique, 2eme Adjoint au Maire Commune de Dimako	05/05/2019 (pré-enquête) Et le 02/06/2020
2	Papa Blaki	Retraité et responsable administratif du GIC-FATKA	15/03/2020
3	SOUORE Germaine	Délégué d'Arrondissement MINADER	18/04/2020 et le 16/09/2022

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : la production de maïs par producteurs en tonnes au cours de l'année 2019, ainsi que le nombre d'années d'expérience des cultivateurs.	38
Tableau II : Absence pratique de l'Etat chez les cultivateurs de maïs de Dimako.....	41
Tableau III : Etat des lieux de l'utilisation des produits phytosanitaire par nos personnes ressources, producteurs de maïs de Dimako.	50
Tableau IV : investissement des cultivateurs en termes de superficie et de produits phytosanitaires pour la première saison de 2020.....	52
Tableau V : avis des personnes ressources par rapport à l'usage des herbicides.	58
Tableau VI : superficies exploitées par certains producteurs pour la première saison de production de l'année 2020.	65
Tableau VII : les contraintes favorisant les ventes chez chaque vendeur.	67
Tableau VIII : la diversité agricole chez les producteurs et vendeurs de maïs.	71
Tableau IX : état de lieux de l'acquisition des terres à Dimako.	74
Tableau X : investissement et production en tonnes de chaque personne ressource pendant les deux saisons de 2020.....	78
Tableau XI : perception de chaque vendeur par rapport au prix proposés par les acheteurs et l'état des lieux de la cohésion chez les acheteurs.	85
Tableau XII : les lieux de vente et l'appréciation de chacun après les ventes de 2019 et avant :.....	90
Tableau XIII : état des lieux de la cohésion chez les vendeurs de maïs de Dimako et les aspirations pour l'avenir de leur filière.....	95

TABLE DE MATIERES

DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
SOMMAIRE.....	iv
LISTES DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	v
RESUME.....	vii
ABSTRACT.....	viii
INTRODUCTION.....	1
I- MISE EN CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU SUJET.....	2
II- PROBLEME DE RECHERCHE.....	4
III- PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE.....	5
IV- QUESTIONS DE RECHEDRCHE.....	8
V- HYPOTHESE DE RECHERCHE.....	8
VI- OBJECTIF DE RECHERCHE.....	9
VII- METHODOLOGIE.....	9
VIII- POPULATION D’ETUDE ET TECHNIQUE D’ECHANTILLONNAGE ...	16
IX- CLARIFICATION DES CONCEPTS.....	17
X- PLAN DU TRAVAIL.....	19
Première partie : POLITIQUES PUBLIQUES AGRICOLES AU CAMEROUN ET APPUI AUX GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS : LE CAS DE LA FILIERE MAÏS DANS LA LOCALITE DE DIMAKO.....	21
Chapitre I LE MINADER ET L’ACCOMPNGEMENT DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS DE LA FILIERE MAÏS AU CAMEROUN.....	23
I- LE DOCUMENT DE STRATEGIE POUR A CROISSANCE ET L’EMPLOI (DSCE).....	24
I.1- Bref rappel du contexte d’élaboration et des objectifs.....	24
I.2- Insuffisance des actions pour l’atteinte des objectifs fixés.....	26
II- LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT 2020-2030 (SDN30) ET SA MISE EN ŒUVRE DANS LE SECTEUR RURAL.....	27

II.1- Le développement du secteur rural et les filières agricoles :	28
II.2- Développement de la productivité et de la production agricoles :	29
III- LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE : ROLES ET MISSIONS DANS LE SECTEUR RURAL.	33
III.1- Les filières agricoles :	33
III.2- La filière maïs :	33
Chapitre II : COMMUNAUTES PAYSANNES ET PRODUCTION DU MAÏS A DIMAKO : ABSENCE D'UNE DYNAMIQUE DE COHESION.	36
I- BREF APPERÇU DE LA PRODUCTION DE MAÏS A DIMAKO : CAS DU GIC-FATKA	37
I.1- Les acteurs de la production de maïs	37
I.2- Les réalités de la maïsiculture à dimako.	40
II- ENJEUX DE LA PREMIERE SAISON POUR LES CULTIVATEURS DE DIMAKO.	42
II.1- Enjeux liés à la production	42
II.2- Enjeux liés à la rentrée scolaire	42
III- LES REALITES DE LA DEUXIEME SAISON DE PRODUCTION	43
III.1- Une production en baisse :	43
III.2- Les aléas du climat	43
III.3- Le manque d'engouement chez certains producteurs	45
III.4- Un enjeu majeur autour du prix.	46
IV- LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES CULTIVATEURS PENDANT LE PROCESSUS DE PRODUCTION.	46
IV.1- La préparation des sites cultivables	47
IV.2- Le temps des semis	48
IV.3- L'achat obligatoire des produits phytosanitaires.	49
IV.4- L'entretien du champ.	51
IV.5- La récolte et l'évacuation des produits.	54

DEUXIEME PARTIE :LA PRODUCTION ET LA VENTE DU MAÏS A DIMAKO A L'EPREUVE DES CONFLITS ENTRE ACTEURS DE LA FILIERE.	56
Chapitre 3 :OBSTACLES A LA DYNAMIQUE DE COHESION DES PRODUCTEURS ET VENDEURS DE MAÏS DE LA LOCALITE DE DIMAKO.	57
I- L'USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES PAR LES CULTIVATEURS : UNE ACTIVITE QUI FAIT PASSER LES PAYSANS-PRODUCTEURS DE LA SOLIDARITE MECANIQUE A LA SOLIDARITE ORGANIQUE.	58
II- LES DYNAMIQUES AGROPASTORALES QUI FAVORISENT LES VENTES INDIVIDUELLE ET NON GROUPEES.	67
III- LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITES AGRICOLES PAR PLUSIEURS PRODUCTEURS DE MAÏS.....	70
IV- L'ACCES FACILE A LA TERRE PAR LES ALLOGENES.....	74
V- LES CULTIVATEURS N'INVESTISSENT PAS LES MEMES SOMMES ET NE PRODUISENT PAS LES MEMES QUANTITES.....	77
Chapitre 4: UNE DESORGANISATION SOURCE D'ANARCHIE ET PORTEUSE DES EFFETS CONTREPRODUCTIFS DANS LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNAUTES PAYSANNES LOCALES.	83
I- LA DESORGANISATION CHEZ LES ACHETEURS	84
I.1- Une entente controversée sur le prix d'achat de base.....	84
I.2- Des stratégies d'achat individuelles qui génèrent un conflit interne chez les acheteurs.	88
II- LA DESORGANISATION DU MARCHE CHEZ LES VENDEURS	90
II.1- Des ventes individuelles qui favorisent les acheteurs	90
II.2- Nécessité d'un regroupement des producteurs et vendeurs de maïs de Dimako.	94
II.3- Pour un regroupement sectoriel des vendeurs.....	98
II.4- Pour des ventes groupées.	98
II.5- Pour une sensibilisation des producteurs de la zone.	99
II.6- Pour une organisation du marché local du maïs.	99

II.7- L'Etat interpellé.....	100
CONCLUSION.....	103
BIBLIOGRAPHIE.....	112
ANNEXES.....	117